

Université de Montréal

« La Participation politique des immigrants au Québec »

Par Daniel Guersan

Département de Science politique
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention
du grade de Maîtrise en Science politique

Mai 2013

© Daniel Guersan, 2013

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
« La Participation politique des immigrants au Québec »

Présenté par
Daniel Guersan

À été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Fabien Desage
Président rapporteur

Pascale Dufour
Directrice de recherche

Magdalena Dembiska
Membre du jury

RÉSUMÉ

Comment expliquer la spécificité de la participation politique des immigrants au Québec, alors qu'elle échappe aux explications usuelles ?

Si une multitude de facteurs expliquent bien la participation politique dans un cadre général comme le produit d'une rationalité individuelle, rationalité vers laquelle nos politiques sont orienté, ces facteurs peinent empiriquement à saisir pourquoi les immigrants participent et pourquoi ils évitent certains espaces politiques.

Plutôt que de reprendre une approche fondée sur une rationalité cognitive ce travail suggère de compléter les approches classiques par celles de la psychologie sociale, et de choisir un spectre original axé sur les facteurs de développement d'un sentiment d'appartenance au Québec socio-affectif.

Deux intérêts majeurs accompagnent cette démarche.

En premier lieu, elle permet d'inclure le rôle des émotions dans la compréhension de la participation politique et ouvre la voie à des explications complémentaires jusqu'alors négligées.

En second lieu, elle permet de séparer la dimension identitaire de la dimension affective, encore fusionnées dans la plupart des approches. En cela elle offre au chercheur un nouveau cadre conceptuel qui permet la prise en compte du poids des affects dans l'étude de la participation politique, dans des cas atypiques tels que l'immigration ou les sociétés en mutation rapide.

Enfin, la recherche effectuée dans ce mémoire permet d'éclaircir le comportement politique des immigrants du Québec en démontrant l'échec des politiques d'intégration à développer un sentiment d'appartenance chez ses arrivants.

ABSTRACT

How to understand specificities of political participation in the case of Quebec's immigrants, as it evades from usual explanations?

If a multitude of factors explain well the political participation in the common case, the main explanation feats with personal rationality. Politics are usually oriented by this statement. Still, these factors hardly give an empirical explanation of why does immigrants participate or avoid some public spaces.

Instead of taking the classical approach, based on cognitive rationality, this paper suggests completing usual explanations statements through the original mediation of socio-affective factors of Quebecoise belonging development.

Such a demarche gives policy science two advancements.

First, it opens the way to the inclusion of emotions for a better understanding of political participation and gives complementary explanations, largely forsaken.

Secondly, it set a separation between id dimension and affective dimensions, still fused in most approaches. This way gives new statements to the researchers which open the way to a better consideration of the weight of affective explanations in the study of political participation in atypical cases like immigration and fast changing societies.

At last, our research explains the political behaviour of Quebecoise immigrants by establishing Quebec's integration policies inability to create a Quebecoise belonging.

Mots clefs : Participation politique, Immigration, Québec, Canada, Psychologie sociale, Identité, Appartenance.

Key-Words: Turnout, Immigration, Quebec, Canada, Social psychology, Identity, Belonging

TABLE DES MATIÈRES

<i>Résumé</i>	<i>iv</i>
<i>Abstract</i>	<i>v</i>
<i>Table des matières</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>viii</i>
<i>Remerciements</i>	<i>ix</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>clarification de la terminologie employée</i>	<i>15</i>
<i>Chapitre I – Qu’est ce qui fait participer les immigrants? Un état de la question</i>	<i>20</i>
1. <i>définir la participation politique</i>	<i>20</i>
2. <i>expliquer la participation politique : cognition et émotions</i>	<i>21</i>
2.1 <i>les approches rationnelles</i>	<i>22</i>
2.2 <i>la lecture sociologique : le rôle des valeurs</i>	<i>26</i>
2.3 <i>la lecture psychosociologique : conflits et émotions</i>	<i>32</i>
3. <i>expliquer celle des immigrants : Vers un cadre socio-affectif</i>	<i>36</i>
3.1 <i>la représentativité politique : le réel contre le formel</i>	<i>37</i>
3.2 <i>c’est par la pratique que l’on participe : l’identité citoyenne</i>	<i>41</i>
3.3 <i>émotion, appartenance et communautés</i>	<i>43</i>
3.4 <i>quelle place donner aux communautés?</i>	<i>46</i>
<i>Chapitre II - définir un cadre théorique satisfaisant: Recours à la psychologie sociale</i>	<i>50</i>
1. <i>L’identité citoyenne : apprentissage et internalisation des normes</i>	<i>50</i>
1.1 <i>L’Identité citoyenne n’est pas une construction sociale!</i>	<i>54</i>
1.2 <i>L’identité citoyenne : identité subjective du rapport aux institutions</i>	<i>55</i>
2. <i>le sentiment d’appartenance comme lecture affective de la société</i>	<i>56</i>
2.1 <i>Théorie de l’identité sociale</i>	<i>59</i>
2.2 <i>L’appartenance : inter-perméabilité et reconnaissance mutuelle positive</i>	<i>60</i>
2.3. IDENTITÉ CITOYENNE ET APPARTENANCE : SYNTHÈSE DES DIFFÉRENCES	<i>60</i>
3. <i>le cadre Socio-affectif : utilité pour la recherche</i>	<i>61</i>
<i>Chapitre III - causalité et méthodologie</i>	<i>63</i>
1. <i>modèle causal : l’interculturalisme comme frein de L’appartenance</i>	<i>63</i>

2. des outils méthodologiques adaptés aux besoins.....	64
2.1 Les entretiens	65
2.2 Les questionnaires	66
Chapitre IV - Résultats de recherche : l'appartenance en défaut	68
1. Identité citoyenne : le miroir social	68
2. l'appartenance : des gagnants et des perdants.....	79
2.1 Appartenance canadienne.....	83
2.2 Appartenance québécoise	84
2.3 Appartenance montréalaise.....	85
3. DISCUSSION des résultats : le Québec, loin du cœur...loin de la participation.....	90
Conclusion et recommandations: Les immigrants, des citoyens comme les autres.....	93
Bibliographie:.....	95
ANNEXES:.....	102
Annexe 1: questionnaire pour entretien.....	102
Annexe 2 : questionnaire pour sondage.....	103

LISTE DES TABLEAUX

Tableau-I : TAUX DE PARICIPATION IMMIGRANTE_ CANADA.....	P 10
Tableau II: TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2004 ET 2006 DANS LES 15 CIRCONSCRIPTIONS FÉDÉRALES AYANT LA PLUS FORTE POPULATION D'IMMIGRANTS	P 11
Tableau III- TAUX ESTIMÉ DE PARTICIPATION EN FONCTION DE LA CONCENTRATION MIGRATOIRE- QUEBEC.....	P 12
Tableau IV- DÉPUTÉS DES MINORITÉS VISIBLES ÉLUS DANS LA RÉGION DU GRAND TORONTO	P 13
Tableau V- ... REPRESENTATIVITÉ MUNICIPALE COMPARÉE	P 14
Tableau VI PARTICIPATION ET ÉDUCATION AU QUEBEC.....	P16
Tableau VII VOTE AUTODÉCLARÉ À L'ÉLECTION FÉDÉRALE DE 2000 SELON LE SENTIMENT DÉCLARÉ D'APPARTENANCE AU CANADA, 2002.....	P43
Tableau VIII DROITS ET DEVOIRS AU CANADA.....	P73
Tableau IX CONNAISSANCE DE SON DÉPUTÉ_ FÉDÉRAL.....	P74
Tableau X CONNAISSANCE DE SON DÉPUTÉ_ PROVINCIAL.....	P74
Tableau-XI : VOTE DANS PAYS D'ORIGINE ET DURÉE DE RÉSIDENCE..	P75
Tableau XII- PARTICIPATION AUX DIFFERENTES ÉLECTIONS.....	P 76
Tableau XIII- RAISONS DE LA PARTICIPATION.....	P 77
Tableau XXIV- PREFRENCE POUR UN PARTI POLITIQUE	P 78
Tableau XV- REPRESENTATIVITÉ DE LA CLASSE POLITIQUE.....	P 79
Tableau XVI APPARTENANCE CANADIENNE.....	P 84
Tableau XVII SOUTIENT À LA POLITIQUE DE STEPHEN HARPER.....	P 85
Tableau XVIII APPARTENANCE QUÉBÉCOISE.....	P 86
Tableau XIX APPARTENANCE MONTREALAISE	P 86
Tableau XX SOUVERAINETÉ COMME LIMITANT DES DROITS.....	P 87
Tableau XXI : ACCORD AVEC LA LOI 101	P 88
Tableau XXII- SENTIMENT DE RESTER PERÇU COMME IMMIGRANT ...	P 88
Tableau XXIII- SENTIMENT D'IMPOSTITION DES CHOIX DU QUEBEC...	P 89
Tableau XXIV- APPARTENANCE QUEBÉCOISE ET FACTEURS	P 89
Tableau XXV- PARICIPATION PROVINCIALE ET FACTEURS	P 90

REMERCIEMENTS

Rédiger un mémoire prend beaucoup de temps et d'énergie et n'est pas uniquement le fruit d'une démarche individuelle. Je tiens donc à remercier du fond du cœur ceux qui ont rendu possible l'achèvement de ce travail.

En premier lieu, mes pensées se dirigent vers ma famille pour l'inconditionnel soutien dont j'ai bénéficié.

À ma femme et ma fille, merci pour votre patience alors que mes recherches prirent tant de notre temps. Merci pour vos encouragements; rares sont les parents étudiants qui ont reçu autant de support.

Je tiens tout particulièrement à remercier ma directrice de recherche Pascale Dufour. Elle a pris le risque d'accepter la recherche atypique d'un candidat atypique, et cela prend énormément de courage et d'intégrité professionnelle. Je la remercie aussi pour le suivi des étapes de ce travail et sa capacité à l'organiser tout en clarifiant ce qui était complexe.

Un grand merci à l'Université de Montréal, et la formidable équipe du département de science politique pour l'excellence de sa formation. Étudier au sein de ce département est avant tout un privilège.

Enfin, je tiens à remercier ceux qui ont bien voulu participer à cette recherche et accepté de répondre à des questions, librement et pour la science. C'est peu, mais c'est beaucoup et rien n'aurait été possible sans vous.

Daniel Guersan

INTRODUCTION

L'objectif de ce mémoire est d'acquérir une meilleure compréhension de la participation politique des immigrants au Québec. Cette participation politique est faible malgré une population immigrante ayant un capital social élevé, issue d'un système de sélection qui devrait produire le contraire. Nous démontrons dans notre étude que c'est la politique d'intégration du Québec et plus précisément l'échec de l'interculturalisme à développer des appartenances qui freine cette participation.

Le Québec est un foyer important d'immigration et d'une façon générale, une personne sur dix au Québec n'est pas née dans la province, chiffre ne prenant en compte que l'immigration légale documentée et qui exclut tout déplacement intra-canadien.

Cette immigration a lieu dans un contexte historique et politique marqué par les tensions entre Québec et Ottawa. Au long de cette histoire, les politiques d'intégration et la régulation politique de l'immigration du Québec ont connu beaucoup de changements. Plusieurs phases majeures caractérisent cette évolution, durant les dernières décennies.

En 1968, le Québec se dote d'un ministère de l'immigration et entame sa divergence d'avec le Canada par une succession de négociations qui aboutiront en 1991 à l'Accord Canada-Québec. Ces accords permettent au Québec de prendre progressivement le contrôle de la sélection de son immigration, hors des catégories regroupement familial et réfugié, pour aboutir de nos jours à une sélection des trois-quarts de ses immigrants.

La régulation politique connaît aussi une évolution et en 1981 le gouvernement de René Lévesque rejette le multiculturalisme canadien et lance son programme intitulé *Autant de façons d'être Québécois. Plan d'action à l'intention des communautés culturelles*¹. Ce plan vise une convergence culturelle. Ce programme définit le peuple québécois en tant que nation à caractère français autour duquel les cultures minoritaires devraient converger. Dans ce plan, le gouvernement a la prérogative de maintenir cette nation originale et vivante.

1 « *Autant de façons d'être Québécois. Plan d'action à l'intention des communautés culturelles*, » (1981), archives du gouvernement du Québec

En 1990 on assiste à un changement de politique avec *L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*² qui propose l'idée de l'intégration comme « contrat moral ». Dans la lignée de la politique de 1981, cette doctrine prône l'adoption de normes et de valeurs prédéterminées comme la laïcité, l'égalité des sexes, la résolution pacifique des conflits, la place du français et finalement de la culture nationale comme centre de convergence.

En même temps, l'origine des flux migratoires commence à changer et l'immigration européenne cède le pas à d'autres foyers. L'ancienne immigration anglaise se transforme en une immigration plus globalisée, moins nantie, francophone et à la recherche d'emploi.

En 1995, suite à l'échec du referendum sur la souveraineté, le discours envers les immigrants se durcit et le célèbre vote ethnique de Jacques Parizeau sème la controverse. Invoquée pour expliquer l'échec du referendum, cette déclaration ouvre la porte à des spéculations sur l'éventuel racisme de son auteur. Pour certains c'est une légitime critique des dépenses illégales du camp du « non », tandis que pour d'autre c'est le vrai visage de Jacques Parizeau. La controverse rend les rapports entre nationalistes et immigrants plus difficiles.

En 1996, au lendemain de cet événement, le gouvernement adopte *la Loi sur le ministère des Relations civiques et de l'Immigration du Québec*³. Cette loi se fonde sur la notion de patriotisme civique qui repose sur les trois principes que sont les droits et libertés garantis à tous, le partage d'éléments d'identité et d'appartenance inscrits dans une histoire et une culture, et des responsabilités et devoirs de participation civique. Soit une rupture relativement forte avec les politiques précédentes puisqu'elle ne cherche pas le nivellement des formes culturelles minoritaires : c'est la naissance de l'interculturalisme québécois.

2 « *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* » (1990), archives du gouvernement du Québec

3 « *Loi sur le ministère des Relations civiques et de l'Immigration du Québec* » (1996), archives du gouvernement du Québec

Ce modèle intégratif qui repose sur la Charte des Droits et Libertés de la Personne du Québec de 1975 possède comme particularité d'avoir un modèle d'assimilation de ses immigrants très spécifique et qui diverge du multiculturalisme inscrit dans la Charte canadienne des droits et libertés (art. 27) .

Sujet d'intenses débats rhétoriques, la différence entre interculturelisme et multiculturalisme doit être préalablement discutée.

Michelle Labelle nous rappelle d'ailleurs qu'il n'y a pas de définition partagée de ce qu'est l'interculturelisme⁴. Jack Jewad démontre en 2001 que la majorité des Québécois ne comprennent pas la différence entre les deux⁵.

Plus généralement, deux visions entrent en opposition sur ce thème. Celle de ceux qui y voient une convergence et celle de ceux qui y voient une différence⁶. Pour résumer le débat, le camp de la convergence considère que l'interculturelisme et que le multiculturalisme sont des deux dénominations d'un seul et même objet. Les deux possèdent les mêmes fondements et les mêmes pratiques. Il posséderait trois niveaux de définition :

-On y retrouve une vision philosophique qui s'oppose à l'assimilationniste et au modèle classique de l'appartenance à l'État-Nation.

-Puis un outil de gestion et de gouvernance de la diversité culturelle qui sert de vecteur à différents types d'interactions. Il s'agirait ici d'un rappel de la primauté du droit et d'un cadre de définition des procédures, aménagements et rapport institutionnel aux groupes culturels.

-Enfin, il s'agirait d'une volonté de rapprocher les gens par une horizontalité de l'action étatique et d'être le moyen d'une intégration réussie.

⁴ Labelle Micheline (2011) « *Les limites indépassables de l'interculturelisme en contexte canadien : un chemin semé d'embûches* » Chapitre 8 : Interculturelisme prospectives, directions pour l'avenir. P 5

⁵ Jewad Jack 2011 : *Multiculturalisme versus Interculturelisme: la majorité des Québécois ne comprennent pas la différence*

⁶ Labelle Micheline (2011) « *Les limites indépassables de l'interculturelisme en contexte canadien : un chemin semé d'embûches* » Chapitre 8 : Interculturelisme prospectives, directions pour l'avenir. P 12-15

Pourtant, l'interculturalisme québécois se définit par les trois points suivants⁷ :

- 1- Inviter les groupes minoritaires à conserver leur héritage, à manifester leur présence et leurs valeurs propres;
- 2- Favoriser les rapports entre les minorités ethnoculturelles et la culture de la majorité française;
- 3- Affirmer le français comme la langue publique commune.

Les deux premiers points sont intégralement similaires à ceux du multiculturalisme et l'on peut sans nul doute parler d'une convergence effective. Par contre, le troisième point fonde la divergence.

*On comprendra que la force symbolique du multiculturalisme tient moins au fait qu'il sert à décrire le caractère pluriel de la démographie canadienne, qu'à affirmer haut et fort, de manière non équivoque, l'importance accordée au respect de la diversité au sein de la société canadienne.*⁸

On considère parfois que le multiculturalisme tend à ghettoïser les communautés en incitant divers groupes à coexister sans interagir⁹. Le multiculturalisme conduirait à une atomisation culturelle. Tandis que le multiculturalisme viserait le rapprochement entre les cultures : notre précédente convergence.

Cette convergence éviterait de se retrouver avec des enclaves culturelles par la création d'une voie de communication commune, le français ainsi qu'une continuité historique et sociale. Au français, un certain nombre de valeurs et de mœurs se rattachent pour créer un référentiel commun.

L'interculturalisme permettrait donc une meilleure intégration, notion elle-même soumise à débats. L'intégration est-elle économique, politique, culturelle, relative aux mœurs de la société...?

⁷ Rocher, François et als. *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, CRIEC, Montréal, 2007, p.32

⁸ Labelle Micheline (2011) « *Les limites indépassables de l'interculturalisme en contexte canadien : un chemin semé d'embûches* » Chapitre 8 : Interculturalisme prospectives, directions pour l'avenir. P 10

⁹ Michel Wieviorka et Jocelyne Ohana (dir.) (2001), *La différence culturelle. Une reformulation des débats. Colloque de Cerisy*. Paris, Balland. Pp. 414-427.

La différence entre les deux modèles, pourtant très similaires, tient au fait que l'interculturalisme vise à promouvoir l'émergence d'un sentiment d'appartenance québécois mais aussi à protéger ses valeurs et sa différence d'avec le Canada. Alors que le multiculturalisme canadien vise à promouvoir l'émergence d'un sentiment d'appartenance canadien et une fierté d'en être citoyen sans recourir au monde des valeurs.

La principale critique émise contre le multiculturalisme québécois tient en un seul point : l'interculturalisme constitue une tentative de contournement de la primauté du droit dans le traitement du phénomène migratoire¹⁰.

Tandis que le multiculturalisme n'est au final qu'un statut juridique censé garantir une égalité de traitement, l'interculturalisme impliquerait une forme d'ingérence gouvernementale dans la vie des immigrants. Les droits et devoirs n'y sont plus définis uniquement par le cadre légal mais par un rapport à un groupe majoritaire :

Le groupe francophone et ses institutions y sont désormais perçus comme le pôle central autour duquel doit se réaliser l'intégration des nouveaux arrivants (MICC, 1990b, p. 13)¹¹.

Depuis 1990 la doctrine d'intégration inclut la notion de contrat moral dans lequel les immigrants du Québec doivent souscrire à valeurs.

Pour les personnes immigrantes, on souligne la nécessité de souscrire aux attentes de la société d'accueil, notamment en ce qui a trait au respect des lois et des valeurs qui sous-tendent à la reconnaissance de l'histoire et de la culture québécoise¹² (CSE, 1993, p. 62-63).

En 2004, une liste des valeurs et des attentes est fixée par le gouvernement, c'est en échange du respect d'attentes gouvernementales que la contribution des immigrants est reconnue.

Les éléments du contrat sont de nouveau rappelés. Le ministère parle de responsabilisation de l'immigrant et de la société dans son ensemble. D'une part, l'immigrant doit apprendre le français, respecter les valeurs fondamentales de la société d'accueil et apporter sa contribution au développement du Québec. La société doit « manifester son appréciation de l'apport des nouveaux arrivants et de leur contribution

¹⁰ Afef Benessaïh 2011 « Après Bouchard-Taylor : multiculturalisme, interculturalisme et transculturalisme au Québec » TÉLUQ_2011

¹¹⁻¹³ Rocher, François et als. *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, CRIEC, Montréal, 2007, p 9-38-40

à l'enrichissement de la culture québécoise et qui doit faire preuve d'ouverture à la diversité »¹³

Cette différence est une reproduction de la tension Québec-Canada dans laquelle, malgré une convergence importante des pratiques, le Canada crie haut et fort son respect du pluralisme tandis que le Québec appelle à la convergence et à l'intégration au travers de ses valeurs propres. Cela sans pourtant pouvoir contourner les pratiques du multiculturalisme.

L'idéal type du pluralisme dans le multiculturalisme québécois est donc une pluralité « assimilée » qui se retrouve dans un cadre de valeurs prédéfinies et qui inclut une relation d'opposition au multiculturalisme canadien.

Pluralité et pluralisme deviennent la clef de voûte de cette différence. Le multiculturalisme est pluraliste alors que l'interculturalisme constitue un modèle hybride entre pluralisme et assimilationisme, bien qu'il ne puisse se doter réellement d'appareils d'*enforcement* basés sur des valeurs.

Dans l'interculturalisme québécois, l'immigrant s'intègre dans la société via son groupe d'appartenance mais l'espace public n'est pas constitué de la somme de ces groupes, comme dans le cas du multiculturalisme canadien. Pour accéder à l'espace public, ces groupes d'appartenances minoritaires doivent d'abord se référer au groupe d'appartenance majoritaire, dit québécois, qui jouerait donc un rôle de tuteur et d'intermédiaire entre les différents exo-groupes et l'espace public. Le groupe « québécois » est lui-même porteur d'un ensemble de valeurs et de pratiques.

En somme, si la convergence n'est plus requise au sein de l'exo-groupe minoritaire, elle reste d'actualité dans l'espace public. L'espace public reste soumis aux précédant critères de convergence au groupe majoritaire

L'État québécois interpelle constamment les membres de la communauté politique et les invite à définir leur appartenance à l'espace Québec. En ce sens, le Québec est un lieu où deux cultures sociétales s'affrontent et où une vision de la citoyenneté se pose en

*contradiction avec la vision trudeauiste qui a inspiré l'élaboration de la politique fédérale du multiculturalisme...*¹⁴

Les immigrants du Québec forment une population particulière dont les données socioéconomiques et la participation politique n'est pas celle de la population générale.

FIGURE I- LES IMMIGRANTS DU QUÉBEC

PROFIL DES IMMIGRANTS DU QUÉBEC		
pourcentage de la population	11,5% de la population du Québec	
Composition de population	73% de moins de 35 ans	50,1% hommes 49,9 % femmes
sélection	74,5 % sélectionnés par le Québec	
origines	Afrique 33%,(dont le Maghreb, 17,9 %) Asie 28% Amérique 13,4% Europe 15% Océanie 0,1%	
scolarité	73,2% ont 14 ans et + 20% ont 17ans et +	
employabilité	55,6%	

La fiche de synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec¹⁵ indique que les immigrants du Québec représentent 11,5% de la population dans le recensement de 2006, ce qui est le plus haut taux historique de la province mais qui reste inférieur à celui du Canada, de l'ordre de 19,8 %, dont 28,3 % pour l'Ontario et 27,5 % pour la Colombie-Britannique. 76,3% de l'immigration du Québec se concentre à Montréal dont elle représente près de 60% des familles avec enfants et 33% de la population générale. On peut donc parler d'une immigration très concentrée au niveau de la Métropole.

Cette immigration est jeune avec 70 % de personnes de moins de 35 ans, se partage à peu près également entre les hommes (50,1 %) et les femmes (49,9 %) et se destine principalement au marché du travail.

Plus de la moitié (63,4 %) de cette population déclare connaître le français et pour les immigrants sélectionnés dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés, cette proportion est encore plus forte (76,7 %). De plus, trois-quarts des personnes (74,5 %) ont déclaré

¹⁴ Labelle Micheline (2011) « Les limites indépassables de l'interculturalisme en contexte canadien : un chemin semé d'embûches » Chapitre 8 : Interculturalisme prospectives, directions pour l'avenir p12

¹⁵ Gouvernement du Québec 2012, fiche de synthèse sur l'immigration, p 1-3

connaître le français parmi la population immigrée de langue maternelle autre que français et l'anglais. Enfin 48,3 % connaissent à la fois le français et l'anglais.

En 2006, elle se répartissait comme suit selon les continents de naissance : Afrique 33,0 % (dont le Maghreb, 17,9 %), Asie 28,1 %, Amérique 23,4 %, Europe 15,3 % et Océanie, 0,1 %.

Le Québec est aussi l'un des rares foyers d'immigration appliquant de longue date une politique d'immigration choisie. C'est la seule province canadienne qui sert souvent de référence dans l'étude des politiques de sélection en choisissant elle-même près de 74,5% des ses immigrants.

Cette politique dote le Québec de l'une des immigrations les mieux formées de la planète avec un taux de diplômés supérieur à celui de la population générale de la province et un taux de fréquentation universitaire supérieur à celui du reste du Canada. Ainsi d'après le recensement de 2009 (Institut de statistique du Québec 2009, recensement 2009, fiche de synthèse p 1-4) plus de 73,2% des immigrants déclarent avoir une scolarité de 14 ans et plus, tandis que la population générale du Québec répond à 28% avoir des telles qualifications et près de 20% des immigrants déclarent avoir une scolarité de 17 ans ou plus. Les migrants seraient aussi plus à même d'envoyer leurs enfants fréquenter une université que le reste de la population générale.

Les recherches sur la participation politique montrent qu'un tel niveau académique s'accompagne d'un taux de participation particulièrement élevé et notamment dans le cadre canadien.

Le niveau académique est généralement associé à un meilleur taux d'information, à plus de politisation et à plus d'identification partisane. Cela tant dans les approches rationnelles que dans les approches sociologiques où le niveau académique constitue une variable lourde de la participation politique.

De plus, par les réseautages professionnels et universitaires qui vont de pair avec un niveau académique plus élevé, les immigrants devraient bénéficier d'un capital social important qui présage habituellement d'une forte participation. Enfin, parlant de la seconde génération, la socialisation par la famille s'accompagne normalement dans de tels cas d'une seconde génération politisée et très active. En cela on devrait s'attendre à

retrouver chez les immigrants du Québec, plus de participation politique et sociale que chez les natifs.

Pourtant, dans la pratique, le Québec est la province d'immigration dont les arrivants sont les plus nombreux à repartir ailleurs dans les cinq ans suivants avec un taux de présence de .80%¹⁶. Le taux de présence est le taux d'immigrants qui restent au Québec dans les cinq années après leur établissement sur ce territoire.

Le Québec est aussi la province où les revenus des immigrants comparés à la moyenne provinciale et le taux d'employabilité sont les plus faibles (Institut de statistique du Québec 2009, Participation des immigrants au marché du travail en 2009, p 2-6). En 2011, le taux d'activité des personnes immigrantes, de 15 ans et plus, est de 63,5 %.

Le taux d'emploi des personnes immigrantes est de 55,6 % en 2011 comparativement à 60,1 % dans l'ensemble de la population. Enfin le Québec est la province où les immigrants ont le moins tendance à participer électoralement au niveau des élections municipales et provinciales. Ce qui constitue une exception au cadre canadien.

Comme le Québec, contrairement au niveau fédéral et municipal, n'intègre pas statistiquement le vote des immigrants, nous devons nous baser sur les résultats d'autres études pour saisir les spécificités de leur comportement politique.

Au niveau pancanadien les immigrants votent légèrement moins que la moyenne de la population. La différence entre immigrants et non-immigrants reste cependant faible et on ne peut parler d'un déficit important de participation tous niveaux d'élection confondus.

TABLEAU I- TAUX DE PARICIPATION IMMIGRANTE_ CANADA

Participation à la dernière élection	Personnes nées au Canada (%)	Immigrants (%)
fédérale	79,3	78,6
provinciale	78,4	75,6***
municipale	63,9	63,5

*** p ≤ ,001
Source : EDE

16 Institut de statistique du Québec 2009, recensement 2009, faits saillants, p1-2

Source : statcan, taux de participation électorale en fonction du statut d'immigrant et de la région ou du pays de naissance

Qui plus est, une forte concentration de population immigrante dans une circonscription s'accompagne au niveau fédéral d'un accroissement important de la participation politique qui dépasse parfois celle de la population native, comme le démontre l'étude réalisée sur les circonscriptions à haute concentration migratoire¹⁷. Le Québec n'y fait pas exception et cet effet se produit aussi pour les élections provinciales et municipales.

TABLEAU II : TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2004 ET 2006 DANS LES 15 CIRCONSCRIPTIONS FÉDÉRALES AYANT LA PLUS FORTE POPULATION D'IMMIGRANTS

Endroit	Pourcentage de la population de la circonscription née à l'extérieur du Canada	Taux de participation à l'élection fédérale de 2004	Taux de participation à l'élection fédérale de 2006
Ensemble du Canada	–	60,9	64,7
Scarborough–Rouge River	66,7	51,1	57,0
Scarborough–Agincourt	64,0	56,4	61,7
York-Ouest	61,2	48,5	57,9
Markham–Unionville	60,0	56,1	61,7
Don Valley-Est	59,6	59,4	63,8
Mississauga Est–Cooksville	58,0	52,4	58,3
Vancouver-Sud	57,7	55,8	56,4
Richmond	57,2	56,7	56,3
York-Centre	57,0	56,8	61,1
Etobicoke-Nord	55,8	51,0	59,0
Davenport	55,5	52,9	60,6

17 Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001; et Élections Canada, Résultats officiels du scrutin, 2004 et 2006- p4

Vancouver Kingsway	55,0	58,0	58,7
Mississauga– Brampton-Sud	53,6	53,8	60,0
York-Sud– Weston	53,5	51,7	60,0
Saint-Laurent– Cartierville	46,9	54,3	55,3
Burnaby–New Westminster	46,0	59,0	60,1

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001; et Élections Canada, Résultats officiels du scrutin, 2004 et 2006

Par contre, dans le cas du Québec cette relation s'inverse au niveau des élections provinciales. Spécifiquement au Québec, une concentration migratoire élevée ne s'accompagne pas d'un accroissement de la participation politique. Au contraire elle s'exprime par une réduction importante de cette participation¹⁸.

L'étude de François Gélinas de 2012 démontre qu'au Québec la participation politique chute intensivement dès que le taux de concentration migratoire dépasse les 20,9%, ce qui est le cas des trois quarts des immigrants de la province qui vivent à Montréal avec un taux de concentration moyen de 33%¹⁹. Le niveau provincial souffrirait donc d'un déficit important de la participation politique de ses immigrants.

TABLEAU III- TAUX ESTIMÉ DE PARTICIPATION EN FONCTION DE LA CONCENTRATION MIGRATOIRE- QUEBEC

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	72	8 660
<i>Q2</i>	73	7 168
<i>Q3</i>	74	7 493
<i>Q4</i>	72	7 638
<i>Q5</i>	58	7 700

D de Somers= - 0,11***
 *** : relation significative au seuil de 0,1

¹⁸ Gélinais François et Teyssier Ronan (2012) : « *Le déclin de la participation électorale au Québec 1985-2008* » Dans Cahiers de recherche parlementaire et électorale numéro 6_aout 2012 p27

¹⁹ Source : ville de Montréal, statistique :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885704&_dad=portal&_schema=PORTAL

Gélinas François et Teyssier Ronan (2012) : « *Le déclin de la participation électorale au Québec 1985-2008* » Dans Cahiers de recherche parlementaire et électorale numéro 6_aout 2012 p27

Nous devons malheureusement préciser que nous n'avons pas trouvé de données exploitables sur le niveau de cette participation au niveau municipal, faute d'études et de données statistiques. Le gros des recherches se concentre sur la représentativité mais pas sur la participation électorale.

Le Québec connaît donc un déficit important de la participation politique de ses immigrants comparativement aux autres provinces et au Canada. Cela sans parler des autres pays dont des ressortissants immigrants ont pu accéder à de hautes responsabilités.

Les États-Unis ont des gouverneurs non-nés sur le territoire américain, comme le célèbre Arnold Schwarzenegger né en Autriche, le poids des communautés dans l'élection du président Obama fut souvent discuté, de même que le poids des latino-américains dans les élections floridiennes...etc. La France, connue pour un niveau élevé de tensions internes, a connu la nomination de représentants publics issus de l'immigration de première génération pour ne citer que Rama Yadé, secrétaire d'État entre 2009 et 2010 née au Sénégal²⁰. Les groupes minoritaires et issus de l'immigration jouent ailleurs un rôle que l'on ne retrouve pas au Québec.

Enfin la variable entre niveau académique et participation, qui est habituellement linéaire s'inverse au Québec où les très hauts diplômés, composés en grande partie par les immigrants, participent moins.

TABLEAU VI PARTICIPATION ET ÉDUCATION AU QUÉBEC

Gélinas François et Teyssier Ronan (2012) : « *Le déclin de la participation électorale au Québec 1985-2008* » Dans Cahiers de recherche parlementaire et électorale numéro 6_aout 2012 p30

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	68	7 800
<i>Q2</i>	71	7 740
<i>Q3</i>	73	7 720
<i>Q4</i>	70	7 820
<i>Q5</i>	67	7 579

D de Somers = - 0,02ns
ns : non significatif

20 Archives du gouvernement français

Le Québec constitue donc une paradoxale exception si l'on considère qu'avec des critères d'entrée plus exigeants qu'ailleurs la participation politique et économique-sociale des immigrants est en deçà de ce que l'on rencontre dans d'autres foyers migratoires, qui n'opèrent pas une telle sélection. Les facteurs qui facilitent la participation politique des immigrants dans le reste du Canada constituent un frein au Québec où la concentration migratoire et le niveau académique conduisent à une diminution de la participation politique.

Ce manque de participation, comme nous le verrons par la suite, est principalement causé par le modèle d'intégration du Québec qui ne répond que partiellement à la problématique rencontrée et qui laisse de côté le développement d'une appartenance québécoise qui pourrait soutenir la participation politique.

Le mémoire s'étale sur quatre chapitres.

Le premier chapitre traite de l'état de la question et comprend notre revue de littérature.

Il comprend trois parties qui expliquent les déterminants de la participation politique des immigrants, en allant du général vers les lectures spécifiques à l'immigration.

Le second chapitre met en place notre cadre théorique et explique pourquoi nous recourons aux outils de la psychologie sociale pour répondre à la question. Elle redéfinit les notions employées et explique leur fonctionnement en détail.

Le troisième chapitre est la présentation de notre méthodologie de recherche. On y trouve deux parties distinctes. La première décrit notre hypothèse causale tandis que la seconde décrit et justifie les outils méthodologiques employés pour la tester.

Le quatrième chapitre traite des résultats de nos expériences autour des deux déterminants utilisés pour expliquer la participation politique des immigrants. Les résultats y sont divisés en deux parties distinctes, chacune correspondant à un déterminant spécifique. Puis ces résultats sont discutés.

Enfin, la conclusion récapitule brièvement notre argumentation et expose les limites du modèle intégratif interculturel québécois. Des pistes de solution et de réflexion sont proposées en fin de conclusion.

CLARIFICATION DE LA TERMINOLOGIE EMPLOYÉE

Face à la complexité du sujet et afin de clarifier des notions souvent complexes, cette partie discute des notions utilisées et de leur signification dans ce mémoire. Elle dissipera les éventuelles confusions de mise lorsque l'on traite de notions polysémiques et sujettes à des débats de définition et positionne la terminologie employée.

Identité et appartenance, définitions psychologiques et sociologiques.

-Les notions d'identité et d'appartenance que nous utilisons dans ce texte ne sont pas celles communément utilisées en sociologie. Elle se réfèrent à une définition psychologique et demandent un effort de traduction.

-L'effort de traduction terminologique entre les traditions de recherche sociologique et psychologique à été traité en profondeur par Vincent De Gaulejac, qui démontre qu'il existe encore une forte opposition entre les deux traditions et qu'une fondamentale incompréhension de ce qu'est l'identité en fonction de l'approche choisie demande une discussion des termes employés. « *Dans ce contexte, les notions d'identité et de sujet deviennent incontournables, mais difficiles à cerner pour les sociologues qui ne disposent pas des outils conceptuels et méthodologiques permettant de comprendre la mystérieuse « boîte noire » que constitue une existence humaine ...La méfiance profonde qu'entretient la sociologie vis-à-vis de la psychologie en général et la psychanalyse en particulier ne facilite pas les choses.* ²¹ ...» P355

-L'identité sociologique, ou plutôt les identités sociologiques, prennent de multiples formes et ne sont pas fixes. L'identité sociologique est multiple et va d'un lien mystique ou historique partagé par les membres d'un Volk²², propre à la littérature nationaliste, à une partisanerie plus ou moins rationnelle que l'on retrouve dans lecture sociologique et

²¹ Vincent de Gaulejac « Sociologues en quête d'identité », *Cahiers internationaux de sociologie*2/2001 (n° 111), p. 355

²² Smith, Anthony D. *The ethnie revival*. Cambridge: Cambridge University Press, 1981, 240 p.

qui s'accompagne de variables lourdes. On y parle d'identité communautaire, religieuse, professionnelle, militante...etc.

« Dans son ouvrage, Claude Dubar oppose deux formes identitaires à partir de la distinction de Max Weber entre *Vergemeinschaftung*, ou formes communautaires, et *Vergesellschaftung*, ou formes sociétaires.

Les premières se fondent sur « la croyance dans l'existence de groupements appelés "communautés" considérés comme des systèmes de places et de noms préassignés aux individus et se reproduisant à l'identique à travers les générations.....

Les secondes, qui émergent dans les sociétés contemporaines, « supposent l'existence de collectifs multiples, variables, éphémères, auxquels les individus adhèrent pour des périodes limitées et qui leur fournissent des ressources d'identification qu'ils gèrent de manière diverse et provisoire...»²³

Identité en sociologie signifie alors s'identifier et être identifié, alors que l'identité psychologique signifie s'auto-définir par un rapport à des normes²⁴ et ne veut pas dire être identifié.

En sociologie l'identité et l'appartenance restent profondément inter-reliés. Ils ont certes été utilisés à de nombreuses reprises, notamment dans la question du state-building, mais force est de reconnaître que leur utilisation revêt beaucoup de sens différents.

La notion d'identité la plus couramment utilisée coïncide avec sa définition sociale principalement utilisée par Roger Brubaker. Nous ne cherchons pas ici à infirmer l'existence et l'utilité de l'identité sociale mais tenons à en exposer les limites pour la suite de notre recherche.

Chez Brubaker²⁵ l'identité est déductible de particularités qui peuvent être l'orientation sexuelle, l'ethnie, la religion, ... c'est ce qu'il appelle « *catégories pratiques* » et qui ne sont finalement rien de plus que les précédentes variables lourdes.

Comme dans le cas des autres variables lourdes, il serait incertain de considérer ces catégories comme objectives ou comme des données fixes dans le temps.

23 Vincent de Gaulejac « Sociologues en quête d'identité », *Cahiers internationaux de sociologie*2/2001 (n° 111), p. 356

24 Erickson Erik, *Adolescence et crises : la quête de l'identité* ed flammariion

25-88 Brubaker Rogers, Junqua Frédéric « Beyond identity » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°139, 2001, *L'exception américaine (2)*, pp. 66-85

Elles constituent des catégories créées mais ne reflètent pas les inévitables variations propres à un individu. Tenter de classer un individu en fonction de ces catégories, c'est s'aventurer sur une pente extrêmement glissante. Une mère, homosexuelle, monoparentale, métisse et riche correspond à tant de ces catégories, censées être mutuellement exclusives, qu'un recours à ce type de classification devient une entreprise des plus incertaines.

Face à ces contradictions Brubaker établit des nuances entre les différents emplois du mot « identité »²⁶ et la catégorisation (sexe, âge, ethnie, religion, etc.) qui les accompagne. Il distingue deux types d'identités. L'identité forte est centrale à l'individu et totalement monolithique. Elle ne change pas au cours du temps et définit le gros du comportement des membres du groupe. L'identité faible est souple et dépend de variables historiques ou locales. Cette identité est spécifique à l'individu et à son contexte de vie.

L'identité sociale devient donc un objet inconstant et auto-contradictoire. Elle est à la fois immuable et volatile.

Elle est expliquée par des données tout aussi contradictoires que sont l'identification et la catégorisation. L'identification est une forme immuable de désignation tandis que la catégorisation en est une forme dynamique. En somme on catégorise à la fois de façon stable et instable pour donner un objet qui devrait être utilisé comme une variable objective.

Le problème que nous rencontrons est que ces notions n'ont rien d'objectif ni de constant car la définition de Brubaker de l'identité se fonde sur la notion de « subjectivité située »²⁷, dans laquelle on s'auto-définit par rapport aux autres et au contexte. L'identité forte de Brubaker ressemble de plus en plus à un exercice de réification de l'identité faible.

Son mécanisme se baserait sur trois facteurs²⁸ que sont :

- la « communalité catégorielle » soit le fait de partager une caractéristique commune;
- la « connexité » soit le fait que les personnes aient des liens entre elles
- la « groupalité » qui renvoie directement au sentiment d'appartenance.

La communalité de Brubaker est peu explicative concernant les caractéristiques communes à considérer et fait peu de cas des contradictions liées à la catégorisation et aux questions portant sur les auteurs de la catégorisation et leurs objectifs.

La connexité est une notion encore plus floue. Les spécificités de ce lien restent nébuleuses et elle ne fait que reprendre la théorie du capital social propre à Robert Putnam.

-Enfin la groupalité marque une fusion aussi directe que massive entre identité et appartenance. Appartenance qui n'est pas déterminée au-delà d'une dimension affective et solidaire entre des membres et qui suppose une fois de plus une inter-reconnaissance.

Finalement l'identité sociale, dont la définition est âprement débattue peine à se départir d'un certain nombre de contradictions internes. On y mélange des variables lourdes qui découlent directement d'une forme de désignation sociale, parfois ethnocentrée, la théorie du capital social, le sentiment d'appartenance, le tout autour de valeurs à la fois fixes et circonstancielles.

L'identité psychologique est d'une toute autre nature. Elle n'est pas un construit social, ne dépend pas de la désignation sociales et ne dépend pas de « communautés ». Elle est interne à l'individu mais pas au groupe²⁹. Elle se fonde sur l'internalisation des normes partagées par des individus. Elle ne dépend que de l'historique individuel et de l'environnement de vie.

C'est pour ces raisons que nous ne pouvons utiliser la définition sociale de l'identité ou de l'appartenance dans notre analyse. Nous avons besoin de définir un outil plus constant et d'établir une variable plus objective pour comprendre notre phénomène.

Nous sommes donc conduits à emprunter des outils à la psychologie sociale qui nous offre tant un cadre de définition de ces notions qu'un mode d'emploi de leur évolution pour conceptualiser notre cadre théorique.

²⁹ Bandura Albert 1999 "Social cognitive theory of personality", In: L. Pervin et O. John, dir., "*Handbook of personality*", New York: Guilford Press, 2nd ed., pp154-196

Immigrants, communautés et statuts

En premier lieu, avons besoin d'une définition de ce qu'est un immigrant qui cadre avec la définition employée de ce qu'est l'identité. Nous en excluons le groupe désigné, « la communauté » pour en venir à une vision plus atomiste de ce qu'est un immigrant.

Nous utilisons par le mot immigrant sa définition première soit le fait d'être une personne résidant de façon permanente sur un territoire sans y être née. Nous en excluons les cas de clandestinité qui ne peuvent s'accompagner d'une forme conventionnelle de participation politique

Nous alignons notre définition de ce qu'est un immigrant sur la lecture ethnographique des relations interethniques et notamment sur les travaux de Gerd Baumann³⁰ (1996), qui fonde son approche sur une vision atomiste du phénomène migratoire. Ici, nous ne prenons pas les immigrants comme des regroupements mais comme des individus atomisés qui opèrent de manière solitaire dans la société tout en partageant les normes.

Nous tenons tout particulièrement à insister sur la différence entre immigration et communauté culturelle, dans cette lecture, et du simple fait que ces deux notions ne se chevauchent pas forcément. Ainsi, les membres d'une communauté peuvent être installés sur un territoire depuis des siècles, comme c'est le cas de la communauté Hassidique de Montréal présente depuis plus de deux cent cinquante ans. On ne peut alors pas parler au sens strict de membres non-nés sur le territoire et l'apprentissage institutionnel est déjà bien ancré dans cette population.

De la même manière la notion de citoyenneté doit être préalablement précisée. Dans ce texte elle se réfère au sens de citoyen, soit de personne ayant acquis le droit de vote au Canada. Nous n'aurons donc que deux statuts possibles : citoyen ou non-citoyen. Il s'agit d'un choix délibéré du chercheur. En effet, l'objectif de ce travail n'est pas de discuter les différentes définitions de ce qu'est la citoyenneté mais d'étudier la relation entre identité, appartenance et vote.

³⁰ Baumann, Gerd (1996). *Contesting culture*, Cambridge, Cambridge University Press

CHAPITRE I – QU’EST CE QUI FAIT PARTICIPER LES IMMIGRANTS? UN ÉTAT DE LA QUESTION.

La participation politique est un thème central de la science politique et notamment dans le champ des forces et comportements. Néanmoins, la participation politique des immigrants est moins bien comprise. Ce chapitre se concentre sur la définition de ce qu’est la participation dans la littérature. Nous y retrouvons les déterminants classiques de la participation politique et nous constatons une absence de congruence entre ces déterminants et le comportement observé chez les immigrants. Enfin, nous discutons du comment expliquer la participation politique des immigrants à partir d’une revue des principaux écrits sur la question.

Fort de ces connaissances nous identifions les éléments structurants de la participation politique des immigrants au Québec qui selon nous sont le développement d’une identité citoyenne et d’un sentiment d’appartenance.

1. DÉFINIR LA PARTICIPATION POLITIQUE

Tout d’abord nous devons préciser qu’il n’existe pas de définition consensuelle de ce qu’englobe la participation politique. En la cantonnant au cadre démocratique on peut la considérer comme un ensemble de pratiques ritualisées par lesquelles les citoyens peuvent de façon éphémère entrer en contact avec un pouvoir qui leur échappe constamment³¹. Cela inclut des modes de participation conventionnels tels que la très classique participation électorale et des actions non conventionnelles, bien que tout autant ritualisées, comprenant un répertoire d’actions telles que la grève, la manifestation ou même le recours à la violence symbolique.

Cependant, comme le but de notre recherche porte uniquement sur la participation politique dans le cadre du Québec, nous la réduirons à un ensemble de pratiques ritualisées, au sein de l’espace public québécois, visant à exercer une influence sur des

31 Denni B. et Lecomte, P. 1990 « *Sociologie du politique* », Presses Universitaires de Grenoble. P 8-52

enjeux sociétaux, économiques ou électoraux en plaçant l'État et les institutions du Québec comme centre du pouvoir. Nous excluons donc de cette définition toute forme de participation transnationale, à moins qu'elle n'ait comme objectif d'influencer directement le pouvoir à l'intérieur du cadre politique national du Québec.

Bien que la participation politique dans un tel cadre ne soit pas seulement la participation électorale et puisse aussi regrouper des actions non-électorales telles que la manifestation, l'action judiciaire ou le recours à des institutions internationales ou diasporiques pour influencer les décisions publiques québécoises, nous nous concentrerons dans cette étude sur l'aspect électoral de cette dernière.

2. EXPLIQUER LA PARTICIPATION POLITIQUE : COGNITION ET ÉMOTIONS

Qu'il s'agisse de la participation à une manifestation ou du simple fait d'aller voter, la participation politique se retrouve être positionnée dans la littérature de la science politique quelque part sur un spectre allant de la rationalité pure, dans laquelle la participation serait le fruit d'un calcul, à l'émotion pure dans laquelle la participation découlerait d'instincts et d'émotions.

Une extrémité de ce spectre est le paradigme rationnel pur, qui découle de la science économique et dont les principales approches sont la théorie des choix rationnels, l'approche du choix public et le devoir de voter. L'autre extrémité est le paradigme psychosociologique, qui englobe la socialisation pré-adulte, les perceptions et le rôle des émotions. Entre ces deux extrêmes, la lecture sociologique cherche à expliquer la participation politique par une combinaison d'orientations partisans et de variables lourdes, puis traite de l'influence du tissu social. Cette sous partie présente puis discute la participation en partant des approches rationnelles pour finir par les approches émotionnelles.

FIGURE II- COGNITION ET EMOTIONS DANS LA PARTICIPATION



2.1 LES APPROCHES RATIONNELLES

Les approches rationnelles se basent sur la notion économique de ce qu'est la rationalité, soit du fait de chercher à maximiser les bénéfices personnels de sa participation.

La première explication, et la plus rationaliste de toutes, est illustrée par les théories du choix rationnel. Immortalisées dans « *Beyond SES: A Resource Model of Political Participation*³² », elles mettent en avant l'idée que l'individu va participer ou non en fonction de sa capacité à concentrer sur sa cause les ressources de l'État. Ces théories proposent que la participation soit la conséquence d'un calcul permettant d'obtenir le meilleur avantage au moindre coût et que les acteurs qui se mobilisent le fassent selon des choix stratégiques. Ces théories s'appliquent aussi bien au cadre de l'action collective qu'à celui des partis politiques, qui incarnent tous deux des causes. Si elles expliquent bien le jeu des groupes de pression, des groupes d'intérêt et des partis, y compris de leurs militants, elles ne sont que de peu d'utilité dans notre contexte du fait que l'on se réfère aux immigrants, qui sont des groupes non homogènes qui ne partagent pas nécessairement d'intérêt particulier ni une perception identique de la réalité politique.

Or, notre questionnement tourne justement autour de l'effet d'un contexte sur la participation de l'individu et nous écartons ces théories de notre analyse. En outre, elles répondent pleinement au jeu de groupes de pressions bien institutionnalisés mais pas à la dynamique immigrante, récente, hétéroclite et peu établie.

La seconde explication de type rationnel est celle de la théorie du choix social³³ dans laquelle l'électeur serait réduit au simple état de consommateur. L'homo politicus est le reflet politique de l'homo oeconomicus. Il voterait pour le parti qui lui offrirait le plus de satisfaction et ne participerait pas en dehors des élections.

Chez Downs, il existe une simplification des enjeux sociaux distribués selon un axe droite-gauche et dans une concurrence bipartite.

Le mot droite signifierait privatisation, capitalisme et dérégulation tandis que le mot gauche signifierait nationalisation, collectivisme et régulation. Ces simplificateurs seraient stables dans la durée, peu importe le degré de convergence réels des partis. Les

32 Brady, Henry E., Sydney Verba et Key Lehman Schlozman (1995) dans « *Beyond SES: A Resource Model of Political Participation*, Vol. 89, No. 2 (Jun., 1995), pp. 271-294

33 Downs Anthony (1957) « *an economic theory of démocratie* » Haper ed. 310 pp

électeurs verraient alors leur participation canalisée au travers de ce clivage et choisiraient en fonction d'enjeux économiques, mais toujours de façon rationnelle.

La participation politique prend chez Schumpeter³⁴ une valeur intrinsèque et rationnelle qui devient un devoir de par la valeur de l'acte de participer en lui-même. Comme l'espace politique est un lieu de consommation, c'est en participant que l'individu entretient et maintient cet espace. Il devient donc le gardien du marché des choix politiques et préserve sa future capacité à consommer, même lorsque les choix proposés sont peu satisfaisants. Participer acquiert alors une valeur ajoutée aux résultats de sa participation et le consommateur sentirait alors la participation comme une forme d'obligation.

Le vote est dans cette approche la résultante d'un choix stratégique qui comprend une estimation des chances de succès de sa participation, qui ne va pas sans rappeler l'analyse olsonienne propre au champ de l'action collective.

Dans le cadre de la participation politique, l'individu prend en compte l'impact de sa participation sur les chances de succès de son action. Plus l'individu aura tendance à penser que son vote peut faire basculer le résultat des élections et plus il aura tendance à participer³⁵ Néanmoins ce modèle est couramment critiqué du fait qu'à l'échelle d'un État la chance que cela se produise frise le zéro.

Par extension, dans le concept de « vote utile » l'individu classera ses choix en fonction de ses préférences et de son estimation des chances qu'un parti l'emporte. Il va alors renoncer au choix le plus satisfaisant pour se diriger vers un second choix plus efficace.

Les institutions sont le cadre de cette structure de consommation politique et tout sujet rationnel se doit donc d'en comprendre le mécanisme intime. La connaissance de ce mécanisme est le fondement de la stratégie du vote. Les institutions en tant que structures de participation ont un effet sur le degré de participation et sur la morphologie de la participation politique.

34 Schumpeter Joseph (1942) "*Capitalisme, socialisme et démocratie*" [en ligne http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/capitalisme_socialisme_demo/capitalisme.html]

35 Palfrey T. et Rosenthal H. (1983) "*a strategic calculus of voting*" Martinus Nihoff publisher

Les institutions occupent deux places dans notre problématique. Tout d'abord, la morphologie des institutions oriente celle de la participation et le système électoral influence directement la stratégie de vote. « *Mixed electoral systems provide different voters with diverse incentives to cast a strategic vote. They not only determine the degree of strategic voting, but also the kind of strategies voters employ* »³⁶. De même, l'existence de plusieurs niveaux d'institution, comme dans le cas d'une fédération ou d'institutions supranationales, oriente les stratégies employées par les individus, qui peuvent participer dans une institution dans l'objectif d'agir sur une autre institution à l'interne.

D'autre part, la rationalité est une voie à double sens et si les électeurs choisissent stratégiquement, il en va de même des partis. La question de la représentation fait que les partis eux-mêmes vont choisir leur programme pour maximiser leurs chances d'être élus et vont donc s'adapter à ce qu'ils pensent être l'opinion publique par le recours à différentes mesures d'opinion. La représentation institutionnelle que les partis mettent en place constitue une puissante incitative à la participation politique.

Bien entendu, l'exercice de tels choix nécessite d'être suffisamment informé pour pouvoir calculer avec justesse quel produit choisir. Le niveau d'information d'un individu déterminerait directement sa propension à voter et orienterait son choix.

Le rôle de l'information divise les auteurs entre les optimistes, pour qui les individus face à l'incertitude, aux limites de la cognition et à l'impossibilité d'avoir l'intégralité des informations, pourraient recourir aux heuristiques ou raccourcis cognitifs afin de se forger une opinion - les résultats seraient alors sensiblement identiques entre connaissance étendue et connaissance partielle tant qu'un minimum d'information est disponible³⁷; et les pessimistes pour qui le gouffre informationnel ouvrirait la porte à des biais de choix. Plus généralement, un individu bien informé aurait tendance à participer davantage et orienterait son choix politique vers des options plus progressistes, tandis qu'une plus faible information générerait le contraire³⁸.

36 Gschwend Thomas (2007) "Ticket-splitting and strategic voting under mixed electoral rules: Evidence from Germany" *European Journal of Political Research* 46: 1-23, 2007, pp1

37 Lupia. Arthur (1994) "Shortcuts versus Encyclopedias: Information and Voting Behavior in California Insurance Reform Elections." *American Political Science Review* 88: 63-76.

38 Althaus Scott L. (1998) "Information Effects in Collective Preferences" *American Political Science Review*, Vol. 92, No. 3 (Sep., 1998), pp. 545-558

Le débat fait aussi rage sur les déterminants du niveau d'information.

Premièrement, l'information pourrait être la résultante de données socio-économiques. D'une manière générale, elle serait plus élevée chez les universitaires et les personnes à haut revenu et moins élevée chez les personnes moins nanties, moins éduquées et chez les jeunes. Néanmoins, en fonction de différentes études, les données socio-économiques affectent tantôt le degré d'information à différentes intensités ou sont sans effet par la grâce des heuristiques³⁹.

Ce débat nous conduit naturellement vers des approches où la rationalité est bien plus limitée et où les perceptions peuvent être induites et mêmes instrumentalisées par l'élite politique ou les médias.

En premier lieu, si l'idée d'une doxa diffuse dans la population, aussi appelée opinion publique, est largement infirmée, il demeure que comme dans tout produit de consommation courante, la politique n'échappe pas à certaines stratégies de marketing de masse. Les médias seraient capables d'amorcer l'intérêt sur un sujet précis plutôt qu'un autre et donc d'influencer l'agenda du participant. Par exemple, parler de terrorisme aux États-Unis favorise les Républicains tandis que parler d'économie favorise les Démocrates⁴⁰. L'emphase compte aussi dans cette problématique et associer les troubles avec un terme comme immigration incitera le votant à préférer la ligne dure⁴¹.

Ce débat consacre le rôle tenu par les médias sur l'information et la perception des enjeux politiques. Si les médias ne créent pas l'opinion publique, une tension existe dans la littérature et porte sur la nature même de leur influence. L'évolution rapide des médias et l'arrivée d'Internet ont retiré aux grandes chaînes télévisées de jadis le monopole de l'information et laissé plus de choix aux consommateurs. Cette évolution aurait comme effet un renforcement du gouffre de l'information dans lequel les individus à la recherche

39 - Bartels Larry M. (1996) "Uninformed Votes: Information Effects in Presidential Elections" *American Journal of Political Science*, Vol. 40, No. 1. (Feb., 1996), pp. 194-230.

17 Bartels Larry M. (1996) "Uninformed Votes: Information Effects in Presidential Elections" *American Journal of Political Science*, Vol. 40, No. 1. (Feb., 1996), pp. 194-230.

41 Brader Ted, Valentino Nicholas A. et Suhay Elizabeth Suhay "What Triggers Public Opposition to Immigration? Anxiety, Group Cues, and Immigration Threat" *P.U. du Michigan*

de données en trouveraient énormément, mais ceux à la recherche de divertissement pourraient de plus en plus facilement éviter les informations... et donc la participation.

Deux effets distincts se produiraient des suites de cette évolution :

-En premier lieu, pour donner un aspect divertissant aux débats le style agressif serait privilégié, au détriment de la confiance dans les institutions.

-En second lieu, le recours aux heuristiques serait plus important et la personnalité du candidat jouerait autant que son programme. Ce qui contredit partiellement les lectures les plus rationnelles de la question.

Ces approches ne nous sont cependant que de peu d'utilité pour notre recherche. Rien n'est plus partagé que la rationalité et ce modèle explique la participation mais pas la différence de participation. Les immigrants n'y font pas exception.

Les données statistiques démontrent qu'au Québec les immigrants ont un niveau académique élevé et ne devraient donc pas manquer d'informations, ce qui devrait théoriquement les pousser à participer bien plus qu'ils ne le font.

Enfin, l'absence de participation que l'on relève au Québec va à l'encontre de tout calcul d'intérêt, d'autant que les immigrants ne forment pas un groupe homogène qui pourrait partager un intérêt particulier et commun pouvant expliquer leur évitement de l'espace public. En cela, comme nous ne pouvons trouver dans ces approches un facteur pouvant différencier les immigrants du reste de la population, nous sommes contraint d'écarter ces lectures de notre analyse.

2.2 LA LECTURE SOCIOLOGIQUE : LE RÔLE DES VALEURS

La participation politique dans le cadre de la lecture sociologique se fonde principalement sur une notion d'identification partisane, que ce soit autour d'enjeux spécifiques ou de clivages stables et se retrouve dépendante de variables lourdes.

Ce modèle prend en partie sa source dans les travaux de Paul Lazarsfeld⁴² qui démontrent que la campagne en elle-même a peu d'impact sur la participation des électeurs et que les choix effectués sont fait antérieurement. Le choix est déterminé par des variables de groupe incluant et combinant statut social, lieu de vie (rural vs urbain), et religion.

« *Une personne pense, politiquement, comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les caractéristiques politiques*⁴³. »

De cette approche découlent plusieurs variables dites lourdes qui détermineraient le vote tout comme la participation. Ces variables incluent l'âge, le sexe, le revenu, le niveau académique, le type d'emploi, les croyances et le lieu de vie.

Par la suite le « sentiment de compétence politique » est perçu comme un déterminant majeur de la participation. Un individu qui se sent politiquement compétent aura une forte tendance à participer.⁴⁴ C'est ici le niveau professionnel et académique qui devient le principal facteur de la participation politique.

Ce modèle a été critiqué pour son trop grand déterminisme. Les choix seraient plutôt déterminés par un attachement de nature affective et durable aux partis, au lieu de découler de variables lourdes. C'est la naissance de l'identification partisane. Toutefois, ces deux modèles finissent par fusionner lorsque l'identification partisane devient elle-même associée aux précédentes variables lourdes.

Ainsi, Michelat et Simon⁴⁵, démontrent l'existence d'une corrélation entre identification partisane sur un spectre droite-gauche et des variables lourdes dont la classe sociale et la religion.

Pourtant, l'identification partisane engagerait l'individu et l'inciterait à participer et ce même lorsque les précédentes variables socio-économique devraient prédire le contraire, si le parti est en relation avec un groupe social défavorisé⁴⁶. La participation politique ne

42. Lazarsfeld P. , Berelson et Gaudet (1944) “ *The People's Choice*” New York, Columbia University Press, 1944

43 Lazarsfeld , Berelson et Gaudet (1944) “ *The People's Choice*” New York, Columbia University Press, 1944, p. 27

44 Gaxie Daniel (1978) “Le cens cache”, ed. Seuil Paris

45 Michelat G. Et Simon M. (1977) “*classe religion et comportement politique*” FNSP-ed sociales Paris

46 Verba S. , Norman H. et Nie, Jae-on Kim: (1979) “*Participation and Political Equality: A Seven-Nation Comparison*” CUP

découle plus de variables socio-économiques comme dans les précédentes approches. En cela, les variables lourdes ne sont pas systématiquement prédictives du comportement politique et un groupe dont les variables augurent une absence de participation peut se retrouver actif s'il développe une identification partisane.

Le modèle sociologique a connu une perte de vitesse durant la fin des années 80. Premièrement, les variables lourdes sont moins stables que l'on avait pu le penser. Si les clivages droite-gauche demeurent relativement stables, les variables qui leur sont associées sont moins lourdes que les modèles le présageaient. Un bon exemple serait celui de la catégorie dite « ouvriers » qui autrefois associée à la gauche en France est désormais passée du côté de l'extrême-droite⁴⁷. D'un autre côté la gauche est devenue la marque d'électeurs issus d'une classe moyenne et urbaine alors que sa source est prolétarienne. Soit un changement important du positionnement sur le spectre des clivages des variables lourdes qui ne permettent plus de déterminer le comportement.

Deuxièmement, l'engagement partisan a décliné depuis les années 90 et transformé le militant en un individualiste qui se mobilise de manière éphémère sur des enjeux précis⁴⁸. L'engagement se fait de plus en plus rare et l'identification partisane est en perte de vitesse. C'est le début des mobilisations éclair et il devient de plus en plus difficile d'associer les valeurs à des variables lourdes.

La principale difficulté de modèle pour notre problématique réside dans le simple fait que les variables lourdes que l'on retrouve habituellement associées à la participation politique ne fonctionnent pas avec les immigrants. C'est André Blais⁴⁹ qui démontre que contrairement au reste de la population, ni le revenu, ni le niveau d'étude, ni le sexe, ni le type d'emploi, ne permettent de conditionner le fait qu'un migrant votera avec la même force que dans la population générale. En cela, puisque les variables classiques de la

47 Perrineau P. , (1996) « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gauchisme-lepénisme », dans P. Perrineau et C. Ysmal, eds, "*Le vote de crise*", Paris, Presses de la FNSP. pp243-263

48 Bréchon Pierre (2006) « *Comportements et attitudes politiques* », chp4. P79-104

49 Blais André, Nevitte Neil, White Stephen, Everitt Joanna, Fournier Patrick et Gidengil Elisabeth (2006) « *Rattraper le temps perdu : Le taux de vote des immigrants au Canada* » PUM 2006

participation ne s'appliquent pas totalement au cas des migrants, force est de reconnaître que ces outils méthodologiques furent constitués pour des cas très différents où l'apprentissage du jeu politique était déjà bien ancré dans la population et institutionnalisé.

On pourrait inférer que l'association variable lourde-identification partisane pourrait être le produit d'une signification sociale à un moment précis. Or, les immigrants constituent par essence des populations qui ne peuvent partager ces associations entre statut et identification partisane, simplement du fait de leur hétérogénéité et des divergences des toiles de significations.

D'autre part, d'après la même étude, il existe une forte signification entre participation, âge des immigrants et leur durée de résidence sur le sol canadien⁵⁰. La participation politique des immigrants serait soumise à une nouvelle variable qu'est la durée de résidence. La conclusion de cette étude est qu'un rattrapage devrait se faire sur la durée et que la principale raison de la participation immigrante est le devoir citoyen de voter. Il est intéressant de constater que ce devoir de voter semble dépendant de la durée de résidence sur le territoire.

Passé ce courant de définition, mentionnons du côté de l'approche sociologique le courant de type toquevillien illustré par Robert Putnam dans son célèbre « *bowling alone* »⁵¹ qui met en avant l'hypothèse que la participation politique est conditionnée par la densité du tissu social autour de l'individu et se concentre sur la structure comme moteur de la participation.

Pour les tenants de l'approche du capital social, c'est la densité du tissu social entourant un individu qui déterminera sa propension à participer. Cette approche suppose que le tissu social se tisse par les interactions avec les autres membres de la société et peut être encore une fois associé à des variables lourdes. Ainsi, le type d'emploi, le lieu de

50 Blais André, Nevitte Neil, White Stephen, Everitt Joanna, Fournier Patrick et Gidengil Elisabeth (2006) « *Rattraper le temps perdu : Le taux de vote des immigrants au Canada* » PUM 2006

51 Putnam Robert D. "Bowling Alone: America's Declining Social Capital" *Journal of Democracy*, January 1995, pp. 65-78

résidence ou les croyances influencent considérablement la densité du statut social. Par exemple, un milieu fortement religieux s'accompagne de contacts lors de rituels et plus souvent ont des membres mariés et avec des enfants. Ce qui va de pair avec des contacts scolaires...etc.

La logique sous-jacente à cette approche est que chaque pivot du tissu social engendre un nombre positif d'interactions supplémentaires et que plus les interactions seront nombreuses plus le tissu social opérera à la fois comme une agora qui offre un espace au politique et à la fois comme le vecteur d'une conscience collective par le partage d'un sentiment de destinée commune.

Le capital social crée chez Putnam les deux types de liens que sont le *bonding capital* soit la création de liens affectifs avec d'autres, qu'il s'agisse d'amitié, d'amour ou de sentiment de similitude chez des personnes semblables, et le *bridging capital* qui consiste à faire des ponts. On y retrouve les relations d'affaires, de travail, de voisinage et il correspond au carnet d'adresse dans son sens le plus général. Les liens ainsi créés ne sont pas nécessairement influencés par un quelconque degré de similarité. Néanmoins, Putnam parvient à définir la participation politique en incluant la notion de participation sociale à la participation politique. Ainsi, être bénévole, militant, membre d'un groupe communautaire, tenir un blog, être sympathisant féministe ou manifester sur un enjeu planétaire sont des formes de participation politique, même si elles n'apparaissent pas dans les analyses de type stratégiques ou dans nombre d'études purement quantitatives.

Il existe par exemple au Québec une forte participation sociale des jeunes migrants, notamment démontrée par un taux de bénévolat élevé et identique au reste de la population⁵². Si Dan Bechman⁵³ démontre que la propension des jeunes immigrants à donner un sens politique à leur investissement bénévole est majeure et constitue plus qu'une simple activité communautariste, c'est Fernando Mata, John D. Brodhead et Isabelle Petersen⁵⁴ qui démontrent que dans le contexte canadien, l'activité bénévole très marquée auprès des jeunes et notamment des femmes immigrantes est avant tout une

52 Institut statistique du Québec recensement 2009 p2-4

53 Benchman Dan, 1996 « Les jeunes : tous acteurs! », dans « Des jeunes et des associations » Roudet, B., éditeur

54 Mata, Fernando, Brodhead, John D., et Petersen Isabelle (2000). Youth Volunteering in Canada : Reflections on the Ethnic Dimension, Ottawa, Draft from the Strategic Research and Analysis, Multiculturalism Program, Department of Canadian Heritage.

porte d'entrée dans les institutions et l'espace public et relève pleinement de la participation politique.

La théorie du capital social n'est pas sans avoir été critiquée et notamment Nina Eliasoph l'infirmes et documente le phénomène du « pas dans ma cour » avec la démonstration que le tissu social génère une norme d'évitement vis-à-vis de l'esprit public, tout comme une défiance envers les institutions⁵⁵. Ainsi, la théorie du capital social ne conduit pas forcément à la participation et peut aussi induire l'absence de participation.

Néanmoins, le capital social, chez les immigrants s'exprime comme nous le verrons par la suite, au travers de structures différenciées, particulièrement par la communauté. En cela il existe entre les immigrants et les natifs une différenciation de ce qu'est le capital social qui pourrait expliquer la différence de participation constatée.

Pour finir, nous abordons les lectures qui basent la participation sur la différence des valeurs.

Pour commencer, le primordialisme, s'il n'est plus vraiment d'actualité, faisait état d'un lien mystique et sacré qui reliait entre eux les membres d'un Volk⁵⁶, un peuple depuis les « *Origines* ». C'est ce lien qui pousserait les membres à participer aux actions communes, qu'elles soient politiques, culturelles ou même économiques. L'existence d'un tel lien, ni sa nature profonde, n'ont cependant pu être démontrés. Le primordialisme s'est mué en ethno-symbolisme⁵⁷ dans lequel des liens historiques et des symboles perdurent au fil des siècles et pourraient être activés par l'Histoire ou par des leaders. Ils résonnent alors au sein des membres d'un groupe, qui peut être national, ethnique ou culturel, pour susciter une action aussi collective que massive. Par contre, cette littérature est assez nébuleuse sur ce qui provoquerait cette résonance. Un bon exemple serait le traditionnel rendez-vous du Front-National français autour de la statue de Jeanne d'Arc, symbole immortel d'une lutte...et symbole que tous ignoraient il y a un siècle et qui était alors associé à la guerre de 100 ans. Un symbole sans grand rapport à la politique française du

55 Eliasoph Nina, (2010,) « *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne* », Economica, coll. « Etudes Sociologiques », p5-76 et 239-317

56 Arben Fox .R (2003) « *J.H.Herder on language and the metaphysic of community* » dans Review of politics 65:2, p 242-255, terme tiré du romantisme germanique du début du vingtième siècle

57 Smith A.D. (1999) « *Myths and Memories of the Nation* » chp 1 p 3-19 et chp 6 p 163-181

vingt-et-unième siècle. Le symbole a été réactivé pour correspondre à une question politique actuelle.

Les constructivistes qui critiquent ce modèle considèrent que les symboles activés sont une pure création, ou au minimum le recyclage de symboles dont le contenu historique est totalement oublié⁵⁸. Pour eux, la mémoire collective est une illusion au service d'élites qui la créent et l'utilisent en fonction de leur agenda et personne ne se souvient réellement de l'historicité dont les symboles sont mouvants⁵⁹. Néanmoins, il demeure un fait certain : l'existence d'un sentiment de similitude irrationnel est suffisante à induire une participation politique chez ceux qui la ressentent.

Bien que l'on ne puisse écarter ces lectures de la participation politique des immigrants, la principale difficulté que nous rencontrons tient encore une fois au fait qu'elles expliquent bien le comportement de groupes constitués ou d'une population installée de longue date, mais elles ne cadrent pas avec une population aussi hétérogène de composition et de chronologie d'arrivée que des immigrants.

2.3 LA LECTURE PSYCHOSOCIOLOGIQUE : CONFLITS ET ÉMOTIONS

Suite aux limites des variables lourdes et de la rationalité, la lecture psychosociologique introduit plus récemment le rôle de l'irrationnel, des émotions et des affects dans l'explication de la participation politique. Certes, la lecture sociologique avait déjà introduit une forme d'affect par l'identification partisane dans l'étude de la participation politique, mais celle-ci restait dépendante de facteurs structurants tels que le statut social ou le niveau d'éducation. En cela, l'identification partisane n'est pas une variable strictement indépendante.

La lecture psychosociologique, à l'inverse, fait directement des affects une cause première de la participation politique par l'intromission de prédispositions durables.

Commençons par le rôle de la socialisation comme source de ces prédispositions et des conflits internes qu'elle engendre.

58Hobsbawm Eric (1983) « *the invention of tradition* » oxford university press

59 Pantelic Bratislav (2011) "*memories of a time forgotten : the myth of perennial nation*", Nation and nationalism 17:2 p 443-462

Trois principaux facteurs influencent la socialisation de l'individu : l'école, la famille et les événements marquants de l'actualité politique. La socialisation explique selon certains modèles l'existence d'une prédisposition persistante pour la mobilisation.

Le rôle de l'école comme lieu de socialisation n'est pas nouveau et découle directement de l'œuvre de Durkheim. Plus récemment Campbell⁶⁰ démontre l'influence majeure de la communauté et de l'école dans la participation politique et l'engagement civique. Deux points sont marquants dans son étude. Premièrement, ce n'est pas le vécu actuel d'un individu qui va déterminer son degré de participation mais son expérience à l'adolescence. Grandir dans un milieu avec de fortes normes civiques conduit à devenir un adulte fortement engagé et les normes scolaires ont un impact sur l'engagement même quinze ans après sa graduation. La communauté est aussi importante dans la morphologie de l'engagement. Grandir dans un milieu mixte où les enjeux sont adversatifs donne des individus plus participatifs. Néanmoins l'uniformité conduit aussi à une haute participation sociale, mais purgée de conflit.

Autre haut lieu de socialisation, la famille aurait un impact majeur sur la participation politique⁶¹. La famille, dont le rôle fut âprement discuté selon les générations étudiées, est un facteur important de participation. Un individu ayant grandi dans une famille politisée le sera aussi. Par contre, le partage de valeurs politiques au sein d'un cadre familial est moins certain. Les études sont encore divisées à ce sujet entre celles qui parlent d'une reproduction du modèle et celles qui parlent d'une contradiction du modèle. Enfin, la socialisation serait le fait de l'expérience d'un événement politique important durant la préadolescence⁶², comme une élection. Ceux qui y ont été exposés développeraient une participation plus intense que ceux qui n'y ont pas été exposés.

Il existe d'autres facteurs explicatifs de la socialisation, plus mineurs, comme la « race », la culture, la religion et qui nous renvoient au final à certaines des précédentes variables

60 Campbell D. (2006) « *why we vote : how schools and communities shape our shape our civic life* » Princeton University »Press

61 Jennings M (2009) « *politics across generations : family transmission reexamined* » Journal of Politics 71 : pp782-799

62 Sears David O, . and Valentino N. A.(1997) « *politic matters : Political events as catalyst of preadult socialisation* » American Political Science Review 91 pp 45-65

lourdes. La socialisation connaît donc les mêmes difficultés que celles rencontrées par la lecture sociologique : les variables explicatives sont inconstantes.

La particularité de ce modèle est que les différentes structures de socialisation n'envoient pas forcément le même message et qu'en cas de pressions divergentes l'individu est en conflit. Lorsque le réseau personnel d'un individu, dont sa famille, ses amis, ses pairs, sa communauté ou son éducation...etc. exercent des pressions croisées, l'individu a de la difficulté à participer par crainte des conséquences de cette participation. Un individu qui vit ce conflit ne participera plus politiquement. « *The person who experiences some degree of conflict tends to cast his vote for President with substantially less enthusiasm... and he is somewhat less likely to vote at all than is the person whose partisan feelings are entirely consistent. [...] If attitude conflict leaves its impress on several aspects of behavior it also influences what we will call the individual's involvement in the election.* (Campbell et al. 1960, 83, 85) »⁶³

Néanmoins, Diana Mutz ⁶⁴démontre que cet effet est nettement conditionné par une aversion individuelle au conflit, qui n'est pas homogène dans la population. Certains y sont beaucoup plus sensibles que d'autres. La participation est synonyme de risques et l'anxiété revêt alors une importance significative dans la participation politique.

Cela nous conduit à nous intéresser au poids des émotions. Historiquement, les émotions ont été largement boudées par les sciences sociales où la norme est la rationalité. « *L'émotion [y] est prise comme un phénomène intérieur dont les manifestations ont des effets disruptifs ; elles sont de ce fait sanctionnées et réprimées [et] des processus de socialisation sont à l'œuvre pour domestiquer, civiliser ou au contraire exclure l'irruption de ces mouvements sauvages* »⁶⁵. La socialisation serait d'après cette définition un outil de canalisation d'une force préexistante : les émotions. Pourtant les émotions ne seraient pas si aisément canalissables et persisteraient à s'exprimer.

63 Citation de Campbell tiré du texte de Diana Mutz _ cf note N°41. pp 838

64 Mutz Diana C. Mutz (2000) « *The Consequences of Cross-Cutting Networks for Political Participation* », American Journal of Political Science, Vol. 46, No. 4 (Oct., 2002), pp. 838-855

65 Paperman Patricia (1992) « *Les émotions et l'espace public* », Quadreni Vol 18, n 18 pp 94

Elles furent introduites plus récemment autour du rôle de l'anxiété dans la participation politique, répondant ainsi aux limites du rôle de la socialisation dans les prédispositions durables à la participation.

L'anxiété, prise en tant que variable indépendante, possède plusieurs influences tant sur la participation que sur l'orientation de cette dernière. Le mécanisme que l'on retrouve le plus souvent dans cette approche est que l'individu qui ressent de l'anxiété cherche à la réduire.

Elle aurait alors une forte tendance à pousser l'individu à soutenir les politiques les plus axées sur la sécurité dont la lutte au terrorisme⁶⁶ et l'opposition à l'immigration⁶⁷, qui sont deux éléments anxiogènes.

En 2008, Druckman et Mc Dermott⁶⁸ démontrent que les émotions influencent la prise de risque et que les individus ont tendance à éviter le risque lorsqu'il s'agit de gains et prendre des risques pour éviter les pertes. C'est l'anxiété qui sépare ces comportements. Néanmoins, l'anxiété n'est encore que partiellement définie.

En 2008, une tentative est faite pour expliquer l'anxiété par une hérédité biologique mesurée par des mesures de réactivité physiologique à des stimuli stressants⁶⁹. Bien que de nombreuses incertitudes accompagnent une telle approche, et notamment dans l'universalité discutable des stimuli utilisés, leur expérience confirme que les personnes les plus réactives ont tendance à préférer la ligne politique la plus dure, dont la peine de mort et la réduction des libertés pour raison de sécurité... etc.

Par la suite, d'autres émotions furent testées dont la colère. Sturmer⁷⁰ démontre, par son étude sur la mobilisation collective en Allemagne, qu'outre la rationalité et l'identification partisane, la colère peut être un puissant motivateur de la participation. Le point fondamental de son analyse est que les individus en colère participeront à une

66 Leonie Huddy; Stanley Feldman; Charles Taber; Gallya Lahav (2005) « *Threat, Anxiety, and Support of Antiterrorism Policies* » American Journal of Political Science, Vol. 49, No. 3. (Jul., 2005), pp. 593-608.

67 Brader Ted, Valentino Nicholas A. et Suhay Elizabeth Suhay "What Triggers Public Opposition to Immigration? Anxiety, Group Cues, and Immigration Threat" P.U. du Michigan

68 Druckman James N. Æ, McDermott Rose McDermott (2008) « *Emotion and the Framing of Risky Choice* » Political Behaviour 30:297-321

46 Douglas R. Oxley (2008) « Political Attitudes Vary with Physiological Traits », Universitu of Nebraska press

70 Stürmer Stefan et Bernd Simon (2009) « *Pathways to Collective Protest: Calculation, Identification, or Emotion? A Critical Analysis of the Role of Group-Based Anger in Social Movement Participation* » Journal of Social Issues 65 (4), pg. 681-705

action si celle-ci leur offre une opportunité de réduction cathartique de leur agressivité. En somme, ils en profiteraient pour évacuer leur colère, par la raillerie et l'agressivité symbolique.

Tout comme dans le cas de l'anxiété, la participation est motivée par un instinct de réduction des émotions les plus désagréables.

L'autre grande utilisation des émotions est l'étude de l'affect dans la participation politique. Lodge et Taber ⁷¹démontrent en 2005 que la participation des individus ne dépend pas du traitement de données, de nature cognitive, mais plutôt qu'il existe un certain nombre de pré-jugement automatiques qui s'activent bien avant que l'individu ait le temps de réfléchir à la question. Ils parviennent à ce résultat par une série d'évaluations éclair de mots-clefs, qui ne laisse aucun temps de réflexion. La participation serait donc avant tout émotionnelle et dépendante d'affects positifs et négatifs autour d'enjeux, de personnalité ou de partis.

Cela ouvre un nouveau positionnement sur la précédente identification partisane, elle pourrait être d'avantage le résultat d'émotions qu'une adhésion plus rationnelle à l'idéologie des partis.

Au final, la participation politique s'explique par une tension entre la rationalité et l'émotion. La rationalité explique bien la participation en général mais ne parvient pas à expliciter de manière satisfaisante la participation spécifique d'une population hétéroclite. D'un autre côté les émotions telles que l'anxiété ne sont pas également partagées dans la population et ne nous permettent pas d'expliquer l'intégralité des comportements.

3. EXPLIQUER CELLE DES IMMIGRANTS : VERS UN CADRE SOCIO-AFFECTIF

La littérature qui traite spécifiquement de la participation politique des immigrants est foncièrement différente de celle qui traite de la population générale. Les approches sociologiques et les variables lourdes sont absentes de la problématique, l'identification cesse d'être partisane et le niveau d'information est remplacé par un degré

71 Milton Lodge, Charles S. Taber (2005) « *The Automaticity of Affect for Political Leaders, Groups, and Issues: An Experimental Test of the Hot Cognition Hypothesis* »
Political Psychology Volume 26, Issue 3, pages 455–482, Juin 2005

d'apprentissage. Trois principaux facteurs la déterminent, soit la représentativité politique, l'identité de la citoyenneté et l'appartenance. La participation politique des immigrants est donc différente à la fois parce que l'on est immigrant mais est aussi conditionnée par les spécificités du territoire d'établissement.

3.1 LA REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE : LE RÉEL CONTRE LE FORMEL

Commençons par le poids de la représentativité politique et de la tension existante entre l'aspect formel de l'intégration et la réalité du vécu.

La question de la sous représentation des immigrants dans la sphère politique est traitée par Henry Bäck et Maritta Soininen ⁷² dans le cadre de la société suédoise. Ces auteurs démontrent l'existence d'une tension entre caractéristiques individuelles et facteurs institutionnels chez les immigrants. Dans cette lecture, il existe une différence capitale entre une ouverture institutionnelle purement formelle, ce que l'on retrouve sur le papier ou au sein des discours sur le droit et l'égalité, et une réalité d'exclusion sociale sans correspondance avec le discours officiel.

Dans cette approche c'est le vécu de l'exclusion au sein de la société suédoise ainsi que l'absence de représentation politique ou institutionnelle des immigrants qui limite la participation politique des immigrants. Ce vécu d'exclusion existe malgré un discours officiel en complet décalage avec la réalité immigrante. La participation se fonderait donc à la fois sur l'existence d'un droit formel et d'un droit réel.

Cette question est reprise au Québec par le Conseil des Relations Interculturelles. Il fait état du problème qu'il y a à ne pas considérer la jeunesse Québécoise comme « ni monoculturelle, ni mono ethnique ni unilingue » (CRI 1999- p2). La différence entre le contexte institutionnel du Québec, qui présume que la jeunesse du Québec a opéré une convergence culturelle et la réalité d'une jeunesse qui ne cadre pas avec ces critères devient problématique. Demander à la jeunesse québécoise de participer dans un cadre institutionnel qui ne la représente pas conduit à l'échec.

72 Bäck, Henry et Maritta Soininen (1998). « Immigrants in the Political Process », *Scandinavian Political Studies*, vol. 21, no 1, p. 29-50.

Enfin, l'un des rares auteurs à avoir documenté la participation politique des immigrants hors du cadre communautaire insiste sur la nécessité d'ouverture des partis politiques aux immigrants pour faire coïncider formel et vécu⁷³. L'exemple belge de Marco Martiniello reprend la progression de la participation politique des migrants en Belgique jusqu'à aboutir aux élus issus de l'immigration.

Ce cheminement passe par les théories de Miller pour qui les migrants ne participent pas en dehors de leur rôle économique pour en arriver à l'élection de migrants en Belgique. C'est un cheminement axé sur l'inclusion qui va aboutir à ce que des immigrants puissent être élus. Ce, malgré une forte opposition médiatique qui par la suite n'a provoqué aucune des crises prédites et a fait passer le phénomène de menace potentielle à tout affirmé pour la démocratie.

Trois points sont déterminants dans ce processus de participation.

Premièrement, l'entrée de candidats immigrants dans des partis politiques; et qui nous renvoie directement à la notion d'inclusion.

Deuxièmement, cette entrée a lieu dans des partis de gauche, ce qui semble indiquer que la nature du clivage politique joue un rôle majeur.

Troisièmement, la nature des élus, principalement issus d'une moyenne bourgeoisie universitaire.

Or, le cas de la Belgique nous offre un comparatif idéal avec le Québec du fait que les deux possèdent un clivage linguistique particulier et alternent dans une stratégie union-séparation et que les deux possèdent une immigration issue de provenances similaires. De plus le rapport Belgique-Europe ressemble au rapport Québec-Canada, dans sa dimension supranationale. L'idée principale de cette approche est donc que c'est l'ouverture des structures politiques générales aux immigrants qui conduit à leur participation politique. Néanmoins, la question de la représentativité politique n'offre qu'une réponse partielle à notre questionnement et les mécanismes de cette participation restent encore obscurs.

73 Martiniello Marco 2011 *la démocratie multiculturelle, Citoyenneté, diversité, Justice sociale. Presses Science po*

Autre approche à la croisée entre institution et structure : le rôle de la langue comme structure de participation⁷⁴.

Les immigrants du Canada auraient plus tendance à préférer le gouvernement fédéral aux régionalismes que les personnes nées au Canada, ce qui éroderait à long terme les clivages régionaux si propres à la politique canadienne. Le principal déterminant de cette prévalence de la participation canadienne est la langue parlée et notamment dans le contexte québécois.

L'anglophonie aurait de par son rôle de langue internationale par excellence un effet de négation des clivages régionaux pour concentrer les intérêts politiques sur des échelles plus vastes. La langue anglaise serait en elle-même une structure ouverte dans laquelle le partage à grande échelle formerait un cadre pour les immigrants.

Les données concernant le niveau municipal au Québec font état d'une faible représentativité et d'une certaine fermeture institutionnelle.

Ville	Nombre d'élus	Total des sièges	Pourcentage des élus issus d'une minorité visible
Toronto	5	45	11%
Vancouver	3	11	27%
Montréal	4	104	4%
Ottawa	1	22	5%

Source : (Andrew, 2007)

⁷⁴ Bilodeau, Antoine, Stephen White et Neil Nevitte. 2010. « The Development of Dual Loyalties: Immigrants' Integration to Canadian Regional Dynamics. » Canadian Journal of Political Science 43(3): 515-544

Tableau 8 - Tableau synthétique des candidats lors du cycle d'élections 1997-1999, échantillon de onze villes de la région métropolitaine de Montréal

	Taux de présence		Atteinte de l'objectif d'une représentation proportionnelle
	Population à l'étude (%)	Candidats (%)	Candidats (%)
Majorité française/britannique	65	77	119
Minorités ethnoculturelles	35	23	65
▶ Minorités visibles	15	5	33
▶ Autres minorités	20	18	90
Femmes	53	26	50

Source : Simard 2001.

La fermeture institutionnelle que l'on retrouve à Montréal est bien décrite par Carolle Simard

« Plusieurs recherches montrent que la culture et le mode de fonctionnement des partis politiques ne sont pas toujours au-dessus de tout soupçon. Au nombre des éléments les plus souvent mentionnés par les chercheurs, on note le racisme et la discrimination systémique, les attitudes des partis politiques et de leurs dirigeants, leurs pratiques de recrutement, qui confèrent souvent des avantages aux candidats issus des groupes majoritaires, et la fermeture des réseaux établis. »⁷⁵

D'un autre côté l'Ontario démontre une volonté grandissante d'intégrer ses immigrants dans le processus municipal et procède déjà à Toronto à l'élection de députés issus de minorités visibles, tandis que Vancouver fait office de champion de l'intégration politique de ses immigrants au niveau Municipal.

C'est que confirme une comparaison entre le Québec et l'Ontario et le fait qu'au Québec seul un député ne soit pas né au Canada contre neuf en Ontario pour la période 2003-2006.

TABLEAU IV- DÉPUTÉS DES MINORITÉS VISIBLES ÉLUS DANS LA RÉGION DU GRAND TORONTO

Lieu	Nombre de circonscriptions	Nombre de membres d'une minorité visible élus	Pourcentage des sièges remportés par les minorités visibles
Brampton	3	2/3	67

⁷⁵ Simard Carolle (2003) « Les élus issus des groupes ethniques minoritaires à Montréal : perceptions et représentations politiques, une étude exploratoire » p58

Mississauga	5	3/5	60
Région de Durham	4	1/4	25
Région de Halton	4	1/4	25
Toronto	23	2/23	9
Région de York	6	0/6	0

Source : Matheson Andrew (2006) « *Le chemin de l'intégration : La représentation politique des Sud-Asiatiques canadiens dans les banlieues* » dans perspectives électorales vol8 n2 décembre 2008

En cela, on devrait s'attendre à voir moins de participation politique au niveau municipal qu'aux autres niveaux.

3.2 C'EST PAR LA PRATIQUE QUE L'ON PARTICIPE : L'IDENTITÉ CITOYENNE

Deuxième point, la pratique des institutions, comme le vécu qui l'accompagne, est régulièrement présenté comme un déterminant majeur de la participation politique avec une approche formulée ici sous forme d'un exercice du droit.

La citoyenneté des jeunes immigrants, se référant à une illusoire seconde génération, est discutée dans la présentation d'une tension entre nationalité et citoyenneté et dans un cadre situé en Belgique et en Europe, dans un comparatif relativement pertinent avec ce que l'on retrouve entre le Québec et le Canada. L'argument clef de cette approche est la notion d'acculturation⁷⁶ qui s'oppose directement à ce que l'on retrouve dans les discours nationalistes et dans la ritualisation classique de la nation. C'est par l'exercice quotidien du droit et les rapports aux institutions que les immigrants fondent leur participation. Au détriment d'une appartenance nationale ou culturelle belge. Pour simplifier la notion d'acculturation on peut dire que la culture nationale n'est pas le cœur de la participation, comme dans le modèle de l'État-nation, mais plutôt que la participation se développe là où elle offre pour les immigrants des opportunités d'agir et d'influencer leur cadre de vie.

76 Carles-Berkowitz, Isabelle (2002). « Les jeunes citoyens issus de l'immigration : entre la cité et l'Europe », *Droit et cultures*, no 43, p. 35-57.

La culture nationale n'existe tout simplement pas chez les immigrants mais cela ne les empêche pas de connaître les institutions et de s'en approprier le système lorsqu'elles les touchent directement.

Dans ces approches, il ne s'agit plus de parler d'un aspect formel et ritualisé de la participation, dont l'existence symbolique n'est pas requise, mais de parler d'un espace citoyen dans lequel l'individu peut réellement participer aux décisions qui le concernent. Il participe même en dehors de la culture nationale. Le bénévolat comme espace de participation politique que nous avons précédemment abordé entre dans ce cadre de définition.

Les limites du formalisme institutionnel se réfèrent aussi au régime de citoyenneté⁷⁷ et à l'idée que l'État-nation n'est plus à même de constituer ce qui fait un citoyen en tant qu'acteur collectif. Les révolutions françaises ou américaines, tout comme les lendemains de la seconde guerre mondiale, ont traditionnellement consacré le rôle des États à déterminer qui peut être citoyen, quand et comment, avec quelles prérogatives, et l'importance de l'État nation dans la définition de ce qui constitue la citoyenneté.

Mais actuellement, les formes de gouvernance et d'appartenances transnationales, qu'il s'agisse de mouvements (femmes, ONG...), ou d'appartenances symboliques ou identitaires telles que les groupes ethniques et religieux, viennent retirer aux États-nations le monopole de la gestion des affaires publiques et donc de ce qui constitue l'intégralité de la participation civique : l'identité civique n'est plus l'identité nationale.

C'est dans de tels espaces d'actions que les immigrants pourraient conditionner leur participation, y compris une forme « citoyenne » de participation.

A ce titre, le cas des réfugiés d'origine asiatique aux États-Unis est éloquent. L'inclusion de ces réfugiés dans le processus décisionnel concernant directement leur cadre de vie, et hors de tout rapport direct à l'État ou d'une citoyenneté formelle du fait de leur statut,

⁷⁷Jenson Jane , Remacle Éric , Marques Pereira Bérengère 2007, L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques, pum

agirait directement comme facilitant la participation⁷⁸ et augmenterait progressivement l'implication des membres au sein de leur communauté.

Dans la pratique, l'intérêt politique des immigrants s'aligne sur celui de la population d'accueil et reproduit des niveaux similaires à ceux spécifique de la société hôte.⁷⁹ Un mimétisme certain est à l'œuvre dans la pratique citoyenne des immigrants dont la seule différence trouvée est un intérêt plus fort pour la politique chez les immigrants provenant de systèmes politiques similaires et un peu moins fort chez ceux qui proviennent de systèmes politiques différents ou autoritaires. Ce qui revient directement à dire que l'identité citoyenne s'apprend comme n'importe quelle autre chose.

Cependant, le vécu politique avant l'immigration a un impact sur l'orientation politique des immigrants et ceux qui ont connu des régimes autoritaires ont une tendance légèrement plus élevée à soutenir la démocratie mais moins de propension à protester, par exemple en manifestant⁸⁰. Ce qui démontre qu'un rattrapage se fait à partir du moment où l'établissement devient effectif.

Nous en retenons que c'est la pratique d'une forme d'implication dans la société, y compris d'activités bénévoles, communautaires ou bien juridiques, qui détermine particulièrement la participation politique des immigrants, De plus cette implication conduit à un apprentissage et à une reproduction de l'identité citoyenne de la population générale

3.3 ÉMOTION, APPARTENANCE ET COMMUNAUTÉS

Le rôle des émotions dans cette question est réaffirmé par la littérature portant sur la notion d'appartenance.

78 Goodkind, Jessica R. et Pennie G. Foster-Fishman (2002). « Integrating Diversity and Fostering Interdependence: Ecological Lessons Learned About Refugee Participation in Multiethnic Communities », *Journal of Community Psychology*, vol. 30, no 4, p. 389-409.

79 Bilodeau Antoine et Kanji Mebs (2006) « Participation politique des immigrants dans quatre démocraties d'origine anglaise » *Perspectives électorales*, VOL. 8 • NO 2 • décembre 2006

Il n'y a pas que le vécu ou que les institutions qui exercent leur emprise sur la participation politique des immigrants. Le cas notoire des cités françaises et de la dynamique de confrontation qui y est associée démontre qu'une appartenance hors du jeu des institutions peut aussi expliquer une forme de participation.

Dans ce cas, les individus ont développé une appartenance territoriale forte, mais aucune appartenance nationale ou pratique institutionnelle. De tels individus opèrent alors dans leur propre espace public, devrait on dire commun, et avec leurs propres codes, fondés sur des relations interpersonnelles et des facteurs de réputation⁸¹ finalement assez proches des structures de pouvoir de type claniques. Ici, c'est l'appartenance qui est mise en exergue et l'on devient membre de son territoire d'appartenance.

Il en résulte qu'une absence d'identité citoyenne dans un contexte d'appartenance forte et localisée, comme on le retrouve dans les banlieues françaises où l'individu partage des valeurs, des affects et une praxis propre à son locus sans pourtant se sentir un acteur de l'espace collectif au sens citoyen du terme, se traduit par un rejet des symboles d'un État. État alors perçu comme un envahisseur porteur d'une valeur différente. Dans un tel cas, l'individu peut être porté à réagir contre la perception d'un système de valeur que l'on cherche à lui imposer, souvent par des actes de violence symbolique.

D'un autre côté l'appartenance peut aussi être à la source de la paix sociale et d'une participation commune lorsqu'elle coïncide avec la sphère institutionnelle. Le cas marseillais démontre que le développement d'un affect, y compris par l'influence du sport, encourage la participation chez des populations dont la réalité socio-économique devrait en principe prédire le contraire⁸².

Ce cas d'étude démontre que chez les populations immigrantes les plus vulnérables de Marseille, le fait d'avoir développé un sentiment d'appartenance marseillais via la pratique du sport et une identification à son équipe de football a eu comme effet d'augmenter la participation aux institutions municipales et de réduire les formes conflictuelles de participation politique.

81 Rea, Andrea (2001). Jeunes immigrants dans la cité. Protestation collective, acteurs locaux et politiques publiques, Labor (Bruxelles), Éditions Labor, p 34-122

82 CesarI, Jocelyne, Alain M. Moreau et Alexandra Schleyer-Lindenmann (2001). Plus marseillais que moi, tu meurs! : migrations, identités et territoires à Marseille, Paris, Montréal, p16-135

L'appartenance dans cette lecture fait que l'individu, en développant un affect fort pour un aspect de sa ville va par extension y inclure l'intégralité de sa ville dont les institutions municipales et régionales. D'où un accroissement de sa participation.

Le rôle positif de l'appartenance est d'ailleurs déjà démontré dans le cas fédéral du Canada où une forte appartenance au Canada s'exprime par un accroissement important de la participation électorale.

TABEAU VII : VOTE AUTODÉCLARÉ À L'ÉLECTION FÉDÉRALE DE 2000 SELON LE SENTIMENT DÉCLARÉ D'APPARTENANCE AU CANADA, 2002

Sentiment d'appartenance au Canada	Taux de participation
1 – pas fort du tout	62,5
2	69,1
3	70,0
4	75,5
5 – extrêmement fort	82,7

Source : Enquête sur la diversité ethnique, Statistique Canada et ministère du Patrimoine canadien, 2002

L'appartenance pour certains auteurs tels que Kimlicka⁸³ se développe au sein de structures communautaires/associatives qui servent de vecteurs permettant à l'immigré de participer tout en conservant ses formes culturelles. En cela la communauté est ici un organe de traduction qui fait le lien entre le groupe minoritaire et l'espace public. Il va sans dire que ce modèle fait partie prenante du multiculturalisme pluraliste dans lequel la somme des voix communautaires forme l'espace public. Ici, l'appartenance se développe par coopération entre la culture d'origine et celle du groupe dominant.

L'importance des communautés dans le développement de l'appartenance et de la participation s'incarne aussi dans les approches qui valorisent la ségrégation résidentielle et qui défendent l'idée que la participation est plus élevée dans les quartiers à forte teneur immigrante, principalement auprès des minorités visibles⁸⁴. Cette participation est

83 Kimlicka Will 1995” *Multicultural citizenship: a liberal theory of minority rights*”, Oxford University Press.

84 Bilodeau, Antoine. 2009. “Residential Segregation and the Electoral Participation of Immigrants in Australia.” *International Migration Review* 43 (1): 142-167

attribuée au fait que la densité d'immigrants dans un quartier renforce la participation politique des immigrants, par l'engagement communautaire résultant et la reconnaissance identitaire des membres qui se mobilisent comme des candidats pour la direction des communautés. Cependant, elle ne se confirme pas dans le cas de la participation provinciale au Québec.

Nous en retenons que, comme dans le cadre général de la participation, il existe une dimension affective fondamentale à la participation des immigrants et à sa morphologie. Cet affect, le sentiment d'appartenance, peut se cristalliser autour d'objets très divers, qu'il s'agisse d'un territoire restreint ou d'une institution ou même autour d'une forme de solidarité entre des défenseurs d'une cause ou d'éléments culturels hybrides.

3.4 QUELLE PLACE DONNER AUX COMMUNAUTÉS?

Deux critiques majeures du rôle des communautés sont à retenir, avec en premier lieu le fait que la perception positive de son propre groupe peut être un moteur de la participation mais peut aussi la freiner; Et en second lieu une remise en question du rôle des communautés dans le développement de l'appartenance est exprimée par certains auteurs.

Le groupe, dont on a une perception propre, n'est pas une chose institutionnalisée alors qu'une communauté censée représenter formellement le groupe possède aussi un organigramme, une adresse civique, des communiqués, des leaders, soit tous les critères qui fondent un groupe de pression ou d'intérêt.

Ce que nous opposons ici est la différence entre la communauté réelle, celle à laquelle on se sent appartenir, et la communauté formelle, celle qui est institutionnalisée. Un bon exemple serait de se demander si une communauté réelle comme la communauté française du Québec se reconnaît et entretient des relations avec le Cercle des Français de l'Étranger, une institution communautaire revendiquant de la représenter. En somme, la communauté comme groupe et la communauté comme formelle se chevauchent-elles? Nous ne nions pas ici l'existence de communauté mais nous interrogeons plutôt sur le fait

de savoir si les communautés rendent compte de la réalité de leurs membres désignés ou ne sont que des construits sociaux non objectifs.

La lecture ethnographique des relations interethniques en Grande-Bretagne condamne la notion de communauté, qui ne serait qu'un fourre-tout, pour en venir à une vision plus atomisée des immigrants. Ils seraient définis par rapport à une vision personnelle de leur culture et construiraient alors leur appartenance en fonction d'un vécu et d'interactions purement personnelles au sein de la société d'accueil⁸⁵. La notion de communauté rend invisible et nivelle les spécificités des différences d'appartenances des immigrants, qui possèdent chacune leur propre diversité interne. Le point marquant de la vision ethnographique réside dans l'atomisme de la culture des immigrants, traditionnellement considérée comme fixe et dépendante de leur origine ethnique. La communauté ne joue pas le rôle du vaisseau comme dans le modèle multiculturaliste du simple fait que les immigrants n'ont pas de liens avec les groupes communautaires, qui représentent ici une structure formelle et parce que l'uniformité culturelle des migrants est illusoire. Au final les communautés ne les représentent pas et sont simplement des structures autonomes reconnues par un pouvoir central mais pas forcément par la base.

Cette opposition est reprise par Mikhaël Elbaz⁸⁶, qui démontre qu'il existe sur le long terme un développement de l'appartenance qui se produit en plusieurs phases. Chez lui, la seconde génération des immigrants tend à minimiser son appartenance d'origine pour une appartenance nationale et la troisième tend à renouer avec la culture d'origine. Si on croise son étude avec celle de Baumann, alors il apparaît certain qu'une perception positive de son groupe demande d'abord d'en sortir et de faire partie du cadre général.

Dans cette lecture la communauté n'est plus le vecteur qui permet d'accéder à l'espace public, ce rôle est tenu par le simple cadre général.

Une autre étude démontre chez les immigrants torontois que ceux qui ont une bonne perception de leur propre groupe ont une meilleure participation sociale. Par contre, le fait de travailler dans des commerces et emplois communautaires réduit sensiblement ces

85 Baumann, Gerd (1996). *Contesting culture*, Cambridge, Cambridge University Press

86 Elbaz, Mikhaël (1994). « Ethnicité et générations en Amérique du Nord. Le cas de la seconde génération de Juifs sépharades à Montréal. », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 31, no 71, p. 63-77.

résultats⁸⁷. En somme, trop de communauté tendrait à freiner le développement de l'appartenance dans les pays d'établissement, avec des conséquences sociales néfastes. Enfin, le cas des jeunes québécois, haïtiens de seconde génération, démontre toute l'étendue de la dichotomie entre la communauté institutionnelle et la communauté réelle, celle qui est vécue et dont le parcours est celui de jeunes soumis à une identité citoyenne effective et une appartenance diasporique marquée par l'expérience du racisme⁸⁸. La conséquence de cette dichotomie entre communauté et vécu de groupe pousse les Haïtiens de la seconde génération à rejeter l'espace public québécois et les institutions québécoises (dont les communautés font partie) pour leurs rôles dans un Québec vécu comme xénophobe. Ces immigrants dits de seconde génération réagiraient alors par l'adoption d'une appartenance trans-ethnique et d'un évitement de l'espace public québécois dans lequel ils ont pourtant grandi et exercé leur identité civique. La trans-ethnicité fait de cette population un groupe distinctif, ni de communauté haïtienne au sens institutionnel, ni québécois. Cette population ressent la même défiance vis-à-vis des structures institutionnelles du Québec que vis-à-vis des leaders de sa « communauté ».

Devrait-on alors se défaisser des communautés dans la compréhension de la participation politique des immigrants?

Le recours à l'ethnographie des mouvements diasporiques nous conforte dans cette idée. Cette approche réfute l'uniformité culturelle des immigrants et interroge notre définition, souvent ethnocentriste de ce qu'est une diaspora; phénomène qui pris sous un autre point de vue s'appelle aussi une communauté. Dans cette approche, il n'existe pas d'immigrant « en transit » dont l'appartenance, la culture et les valeurs sont immuablement figées, mais plutôt des immigrants dont l'appartenance est le résultat d'une fusion spécifique entre la culture d'origine et celle d'établissement⁸⁹. Des immigrants du Québec auront donc des valeurs et des appartenances spécifiques du Québec que l'on ne retrouve pas chez des immigrants de même origine établis par exemple aux États-Unis.

87 Fong, Eric et Emi Ooka (2002). « The Social Consequences of Participating in the Ethnic Economy », *International Migration Review*, vol. 36, no 1, p. 125-146.

88 Potvin, Maryse (1997). « Les jeunes de la deuxième génération haïtienne au Québec : entre la communauté "réelle" et la communauté "représentée" », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIX, no 2, p. 77-101.

89 Chivallon Christine (1999), « *discours scientifiques et contextes culturels: géographies britanniques et françaises à l'épreuve postmoderne* ». Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp 12-63

Cette représentation de ce qu'est une communauté est incompatible avec la construction sociale qu'est la communauté formelle.

En outre, les appartenances se développent au sein d'un groupe selon un modèle bottom-up appelé régénération diasporique⁹⁰ dans lequel c'est l'hybridation de la base qui pousse à l'évolution au sein de sa communauté mais aussi de la société d'origine. Par exemple, un immigrant iranien vivant dans un contexte où l'égalité des sexes est communément admise aura spontanément tendance à réclamer plus de tolérance et un meilleur statut pour les femmes en Iran. Pour les tenants de la régénération diasporique c'est justement cette hybridation qui serait un moteur des évolutions sociétales d'origine à l'international. En cela la communauté est une chose plus dynamique que ce que l'on considère communément.

Enfin, nous rappelons que le sentiment d'appartenance communautaire peut également s'exprimer de façon plus identitaire chez des parents que chez leurs enfants. Les parents projettent dans le futur leurs représentations identitaires sur leurs enfants tandis que les enfants développent leur appartenance et leur identité en fonction de leur vécu et des opportunités qu'ils rencontrent au présent⁹¹, ce qui est incompatible avec une constance.

Le conflit générationnel entre les membres d'une communauté, entre une partie de ses membres qui incarne une forme de conservatisme culturel et une jeunesse bien plus hybridée avec la société d'établissement, fait que la communauté ne peut être le siège de l'acquisition de l'appartenance nationale.

Finalement, la participation politique des immigrants s'axe autour de deux déterminants problématiques que sont une identité citoyenne, qui fait suite aux implications réelles dans les décisions de son cadre de vie et d'une appartenance affective reliée à la perception sociale de son groupe désigné. Le groupe et la communauté ne se chevauchent pas forcément.

90 Boyarin Daniel (2007) « *Pouvoirs de Diaspora : Essai sur la pertinence juive* », Cerf ed.

91 Meintel, Deirdre (1993). « Transnationalité et transethnicité chez des jeunes issus de milieux immigrés à Montréal », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, no 3, p. 63-79.

CHAPITRE II - DÉFINIR UN CADRE THÉORIQUE SATISFAISANT: RECOURS À LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

La psychologie sociale nous offre des cadres de définition et d'explication du développement des déterminants de la participation autour de l'identité et de l'appartenance. Une présentation des écoles de pensée en psychologie et des définitions de ces déterminants est indispensable à la compréhension du phénomène et de ses aspects les plus problématiques au Québec. Nous en tirons un cadre théorique qui nous permet de déterminer quels sont les outils de mesure et de méthodologie les mieux adaptés à la compréhension du cas des immigrants du Québec. Cette partie présente les concepts théoriques et clarifie les notions d'identité et d'appartenance.

La différence entre identité et appartenance, si elle peut paraître floue et constituée de signifiants interchangeables, revêt une importance fondamentale dans notre problématique et doit être définie.

1. L'IDENTITÉ CITOYENNE : APPRENTISSAGE ET INTERNALISATION DES NORMES

Pour discuter cette différence commençons par définir la notion d'identité. Sa définition psychologique, celle d'Erickson, renvoie à un « *sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle* »⁹². Elle est propre et suggestive à l'individu et caractérise la perception qu'un individu a de lui-même, par delà la simple somme de données factuelles. On y retrouve des inclinaisons pour différents types d'objet ou de comportements et cette notion est considérée comme évolutive avec une constance dialectique. En somme, elle serait constituée d'un ensemble de facteurs hérités de la somme des expériences vécues par l'individu; les deux co-évoluent pour donner à l'individu la conscience de ce qu'il est et de ce qu'il fait. Elle suit des étapes allant de la petite enfance à la vieillesse. Freud la considère comme étant le fruit d'une suite de ruptures et il demeure certain que dans notre cas d'étude le vécu détermine l'inclinaison de l'individu à participer, y compris dans les tensions qu'une identité basée sur des réalités multiples peut engendrer.

92 Erickson Erik, *Adolescence et crises : la quête de l'identité* ed flammariion; p 13

Deux écoles décrivent le développement de l'identité.

Premièrement l'école piagétienne, aussi dite école cognitive, la décrit comme le produit de caractéristiques innées tels que le tempérament et de l'influence de l'environnement physique et social sur cette base fixe qui commence dès la naissance.

Cette école de pensée considère que l'identité, comme tout apprentissage, s'effectue par bonds et que certaines périodes sensibles sont plus propices à son développement que d'autres. La notion de socialisation est centrale dans ce modèle. Elle est un processus graduel et continu qui permet à l'individu d'internaliser les normes et les valeurs de la société dans laquelle il évolue et comprend à la fois les contraintes imposées par la société et les échanges entre l'individu et l'environnement social⁹³.

En cela, l'identité est un apprentissage permanent qui suppose un cadre social normé mais aussi un échange par une ouverture sociale et institutionnelle réelle. Cette école de pensée considère cet apprentissage en tant que reproduction sociale mais aucunement comme l'objet fixe propre aux outils de la science politique car elle se fonde sur des données objectives. L'identité évolue en permanence et tout au long de la vie de l'individu; elle lui est propre.

Ce développement se fonde sur deux axes principaux que sont les cadres d'interprétation psycholinguistiques et le modèle de la proximité écologique.

Premièrement, la langue aurait pour effet de fixer dès le début de la vie d'un individu un certain cadre de lecture du monde qui l'entoure. Un même mot dans deux langues différentes amènera à une conception et des toiles de signification différentes⁹⁴. Dans notre cas, la question linguistique propre au Québec est donc déterminante dans la question de l'identité. Comme la majorité des immigrants sont francophones, on pourrait s'attendre à ce qu'une majorité des immigrants agisse en tant que francophones et soutiennent activement les lois de défense du français. Qu'ils en comprennent les références sous un spectre de lecture précis et unique : un spectre francophone.

93 Piaget Jean 1932 *The Moral Judgment of the Child*, London: Kegan Paul, Trench, Trubner and Co. P-236-416

94 Piaget Jean 1962 *The Language and Thought of the Child* London: Kegan Paul, Trench, Trubner and Co

Le second axe est le modèle de la proximité écologique⁹⁵ qui suppose que l'identité se développe au sein des structures les plus proches de l'individu. Ainsi, l'identité se formerait en premier dans le cadre familial, puis à l'école ou au travail selon l'âge de l'individu, puis les institutions auraient une influence plus mineure...etc. Ce modèle complète le modèle classique de la socialisation vue au chapitre I.

C'est au final le lieu où l'on vit le plus qui influence le plus notre identité; et dans notre problématique l'écart entre le niveau de formation des immigrants et les données sur l'employabilité ou le manque de représentativité politique à Montréal, ont une influence indéniable sur la formation d'une identité citoyenne, puisque le travail est un lieu optimal d'apprentissage des normes et valeurs de la société.

Plusieurs mécanismes de la participation découlent de cette internalisation des normes.

-La soumission à l'autorité⁹⁶ est une conséquence directe et déterminante de l'internalisation des normes sociales. Elle suppose qu'un symbole d'autorité complètement internalisé ne pousse pas l'individu à s'interroger sur sa participation ni sur la nature morale de cette dernière, il y participe simplement parce qu'il en reçoit l'instruction. L'expérience de Milgram est particulièrement concluante puisque l'uniforme médical en tant que symbole d'autorité et de savoir conduisit près de sept personnes sur 10 à participer à une expérience qui allait à l'encontre de leur sens moral...jusqu'à l'insupportable.

-Le conformisme démontre qu'un individu se soumettra à la décision d'un groupe majoritaire si celui-ci n'est pas le siège d'une voix dissonante⁹⁷ et ce même lorsque ses perceptions lui démontrent le contraire. L'expérience consistait simplement à réunir une dizaine de personnes dont neuf acteurs et un vrai sujet. On posait une question simple, du type quelle baguette est la plus grande, et les acteurs répondaient volontairement faux. Les sujets se conformaient alors à la majorité malgré ce que leur disaient leurs yeux.

Chez Ash, c'est l'isolation des sujets qui était la source de ces résultats. Les dissonances de réponse tendaient à rendre le sujet plus favorable à suivre ses sens en fonction du ratio

95 Vygotsky Lev 1933 La théorie des émotions de Spinoza et de Descartes à la lumière de la psychoneurologie contemporaine

96 Stanley Milgram, *Obedience to Authority: An Experimental View*, Harper Collins, 2004.

97 Asch Solomon E. 1952 *Social Psychology*, Oxford University Press

de dissonance. Une voie divergente n'avait que peu d'effet, mais à partir de quatre personnes dissonantes sur dix, le sujet suivait majoritairement ce que ses sens lui disaient. La même logique peut s'appliquer dans les rapports intergroupes et les groupes minoritaires auraient une tendance au mimétisme.

-Enfin, la théorie de la fausse obligation⁹⁸, si elle a des implications majeures dans le traitement des victimes et du fameux syndrome de Stockholm, démontre que l'internalisation d'une norme conduit en même temps à internaliser un certain nombre d'obligations comportementales auxquelles l'individu a le plus grand mal à se soustraire. Un bon exemple serait le rôle de fée du logis internalisée par les femmes d'avant la vague féministe des années 60. L'internalisation de norme conduisait les femmes de l'époque à considérer que tenir la maison et préparer un dîner pour l'arrivée du mari était une forme d'obligation à laquelle il était même impensable d'échapper.

Or, la ritualisation entourant l'exercice du pouvoir avec son discours d'obligation et de devoirs a eu historiquement une incontestable influence, tant sur la mobilisation militaire de l'État-nation que sur la mobilisation électorale. Cette école de pensée correspond au devoir de voter de Schumpeter, cognitif et rationnel, et se meut par cette approche en un devoir de voter cognitif mais irrationnel : il ne se fonde plus sur l'intérêt personnel.

La seconde école de pensée, l'école comportementale de Chicago⁹⁹ considère plutôt l'identité comme la résultante d'un conditionnement, libre ou opérant, dans lequel c'est l'addition d'événements incitatifs (récompense/ levée de désavantage) et inhibiteurs (punition/ retrait d'avantage) qui pousserait l'individu à se forger une liste de comportements et de significations.

Ces incitateurs/inhibiteurs devraient être appliqués le plus rapidement possible, associés aux événements du vécu, et par exemple donner une récompense à quelqu'un pour une action, mais plusieurs mois plus tard n'auraient aucun sens¹⁰⁰.

98 Bandura Albert 1999 "Social cognitive theory of personality", In: L. Pervin et O. John, dir., "*Handbook of personality*", New York: Guilford Press, 2nd ed., pp154-196

99 École behavioraliste par la suite critiquée par l'introduction de l'inné et de la génétique qui reprennent les approches de Mc Dougall.

100 Skinner B.F. 1972 *Par delà la liberté et la dignité* ed Robert Laffont

La succession d'incitatifs et d'inhibiteurs que l'immigrant rencontrerait dans la société l'inciterait à participer ou non en fonction de la répétition de la norme. Notons que ce processus est graduel et suppose une constance dans le rapport aux institutions.

Cette école se montre très critique envers l'asymétrie pratiquée dans les questions d'ordre social qui, outre des délais de réponses excessivement importants aux problèmes, présente un biais punitif et exclusif dans lequel la norme est de punir mais pas de récompenser. Ce qui conduirait un éventuel sous-groupe négativement stigmatisé à apprendre la défiance au lieu de la participation.¹⁰¹

1.1 L'IDENTITÉ CITOYENNE N'EST PAS UNE CONSTRUCTION SOCIALE!

L'identité citoyenne diffère de l'identité sociale, qui est un construit analytique servant à identifier le sujet par rapport à l'extérieur mais définit aussi les statuts partagés avec les autres membres du groupe. L'identité sociale définit ce qu'est l'endo-groupe, l'exo-groupe, le groupe dominant ou le groupe dominé, et qui entre dans quelle catégorie¹⁰². On peut être à la fois un jeune, un migrant, un diplômé ou même une femme comme catégorie sociale et se retrouver simultanément à n'importe quel croisement de ces catégories. Par contre, on peut aussi se retrouver hors de ces catégories (cas de clandestinité) ou bien s'y retrouver de façon différenciée avec une désignation plus forte sur une catégorie à l'exclusion d'une autre. Ainsi, il est probable qu'un jeune père de famille immigrant, diplômé mais sans emploi, sera considéré différemment si l'on met en avant l'un ou l'autre de ces aspects, et le choix de l'emphase est déterminant dans tout passage à l'espace public. Est-il un jeune, un immigrant, un père, un diplômé ou un chômeur?

L'individu ne choisit pas à quelle catégorie sociale il appartient et se retrouve directement soumis à la désignation du groupe dominant.

Comme dans toute forme de désignation, les individus catégorisés se voient attribuer un rôle social, doivent tenir un discours précis dans les institutions, même s'il ne coïncide

101 Skinner Buhrus Frederick 1972 *Par delà la liberté et la dignité* ed Robert Laffont

102 Naomi Ellemers (ed), Russell Spears, and Bertjan Doosje 1999 *Social Identity: Context, Commitment, Content*

pas avec ce qu'ils ressentent. L'identité sociale est donc la conscience qu'a un individu d'appartenir à un groupe social construit ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette inclusion, alors que l'identité citoyenne est le fait de se situer dans un environnement légal et institutionnel.

Il existe une différence fondamentale entre ces deux identités du fait que la seconde est peu souple et déterminée par les valeurs ou les intérêts du groupe dominant. En outre, l'individu ne choisit pas d'entrer dans certaines catégories sociales et s'y retrouve de facto.

D'autre part, l'identité se décline entre des représentations idéalisées et des représentations réelles, qui peuvent provenir de l'individu comme de la société. Ces deux dimensions sont dissonantes lorsqu'elles ne se chevauchent pas et un citoyen formellement égal dans une société dans laquelle il occupe une place ouvertement inférieure, sera placé en état de dissonance, entre une image idéalisée et une pratique différente que l'individu cherchera à réduire ou à éviter¹⁰³.

En cela l'identité citoyenne, qui est une identité subjective basée sur des données objectives, n'est pas un construit social et ne se base pas sur une désignation.

1.2 L'IDENTITÉ CITOYENNE : IDENTITÉ SUBJECTIVE DU RAPPORT AUX INSTITUTIONS.

Nous pouvons maintenant définir l'identité citoyenne comme le développement progressif et constant d'une conscience de soi et de son environnement politique. Elle se base sur l'internalisation des normes : linguistiques, civiques et institutionnelles de la société québécoise. Elle ne requiert pas une forme de désignation sociale ou d'inter-reconnaissance. C'est un apprentissage de la pratique participative et institutionnelle de la politique québécoise que les immigrants entament dès le début de leur entrée sur le territoire d'établissement et qui continuera à évoluer tout au long de leur vie. C'est un

103 Festinger Leon 1956. When Prophecy Fails, réédition de 2011 Martino Fine Books ed

apprentissage des règles du jeu, des acteurs, des ressources disponibles, des derniers débats sociaux et des inclinaisons pour certaines actions. On pourrait la définir comme une carte mentale de la société et de ses règles.

Elle ne demande pas le statut de citoyen pour se développer mais seulement une implication auprès des institutions. Cependant la citoyenneté y ajoute une nouvelle norme : le devoir de voter.

2. LE SENTIMENT D'APPARTENANCE COMME LECTURE AFFECTIVE DE LA SOCIÉTÉ

L'appartenance a plusieurs définitions dont voici les principales :

Pour Mucchieli l'appartenance se définit comme le fait de « *sentir le groupe dans lequel on se trouve et se sentir soi-même de ce groupe* »¹⁰⁴. Elle est la base de la cohésion du groupe qu'il définit comme « *Fondement de la cohésion des membres et de l'esprit d'équipe, l'identification au groupe est d'une part la caractérisation par chacun de son identité sociale par la référence au groupe (par son appartenance), et d'autre part la considération comme " sienne " des réalisations du groupe, comme " siens " ses succès et échecs* »¹⁰⁵.

Cela diffère grandement de l'identité. L'appartenance doit posséder comme caractéristiques des attaches affectives avec le groupe, ses usages, ses membres et le développement réciproque d'une solidarité avec ceux qui en font aussi partie. La notion muchieline d'appartenance repose sur une forme de réciprocité dans laquelle un individu ne peut se réclamer d'une appartenance qu'à la condition exclusive que les autres individus s'en réclamant le reconnaissent comme faisant partie du groupe.

Si l'appartenance peut être liée à la culture ou la tradition; à un contexte ethnique, à un territoire ou à une nation, on la confond souvent avec l'identité sociale qui peut être associée aux mêmes catégories.

Dans les deux cas il faut à la fois se reconnaître et être reconnu comme faisant partie du groupe. Mais à défaut d'y avoir développé des liens affectifs durables et positifs, on peut ne pas parler d'appartenance mais juste d'identité sociale.

104 Mucchieli, Roger 2009, Le travail en équipe, éditions ESF, p-99

105 Mucchieli, Roger 2009, Le travail en équipe, éditions ESF, p-103

Deux pivots de l'appartenance s'associent à ce cadre de définition :

En premier lieu, l'appartenance dépendrait directement de l'interdépendance entre les membres du groupe¹⁰⁶ et la dynamique du pouvoir au sein du groupe occupe une place prépondérante sur son existence.

Trois cas de figure sont possibles dont un seul conduit au développement d'un sentiment d'appartenance :

- la structure de décision est « dirigiste », sans rétroaction possible, et conduit à un modèle paternaliste qui ne développe pas de sentiment d'appartenance. Il conduit à l'obéissance ou à la rébellion violente selon la force relative du pouvoir entre le leader et les membres.
- la structure de décision est participative, c'est à dire basée sur les interactions et la réciprocité. Elle conduit alors à un sentiment d'appartenance au groupe. C'est directement le degré d'ouverture et d'inclusion qui répond à cette définition.
- la structure de décision est un « laisser-faire » dans lequel il n'y a plus d'interactions communes mais plutôt une coexistence, qui s'accompagne d'une violence sous-jacente de faible intensité. C'est le cas des cités françaises dans lesquelles un laisser-aller, une désertion du reste de la société, créent un sentiment d'abandon et une colère diffuse ... et sans objet.

En second lieu, c'est le degré de bien-être que l'appartenance à un groupe donne à ses membres qui est le moteur du développement de cet affect¹⁰⁷. Il en résulte que l'appartenance est directement liée à l'environnement social. Le mécanisme au cœur de cette approche est que le groupe peut être soit un anxiogène soit un stimulant en fonction de son rapport aux membres. Un groupe qui transmet des messages positifs à ses membres réduit leur anxiété et les incite à participer. Par contre, un individu opérant dans un groupe qui transmet de l'anxiété verra sa participation paralysée. Cette anxiété est d'ailleurs en tout point similaire au trac.

106 Lewin Kurt. *Resolving Social Conflicts*. New York: Harper and Row Publishers, 1948

107 Raymond Catell est à l'origine de cette approche et ses études se focalisent sur le rôle de l'anxiété dans l'efficacité des réponses. Le groupe peut être à la fois paralysant ou constituer un soutien en fonction de l'anxiété qu'il transmet ou retire à l'individu. D'où l'importance de la forme.

Un bon exemple serait d'imaginer avoir à lancer un ballon dans un filet et devant une foule. L'encouragement et l'ambiance positive feront que l'on acceptera facilement de participer au jeu, par contre les huées ou le sentiment d'être jugé diminuera grandement la propension à participer au jeu. Cette lecture rejoint les précédentes lectures traitant de l'anxiété en y ajoutant le poids de la relation avec le groupe.

Cette lecture est déclinée par l'école de la psychologie naïve, dont le crédo est que les individus réagissent en grande partie par leur ressenti de ce qui se passe au sein du groupe et omettent les autres stimuli ou informations¹⁰⁸. Ce ressenti dépend du climat du groupe dans lequel il vit et opère. Le ressenti positif d'une interaction inutile générera plus d'appartenance que le ressenti désagréable d'une interaction pourtant indispensable. Plus généralement, on participe là où c'est agréable de le faire et on esquive les participations désagréables. Ce niveau de confort serait le terreau de l'acquisition d'un affect d'appartenance.

Ce seraient directement les liens affectifs interpersonnels entre les membres du groupe ou entre l'individu et l'institution qui conditionneraient l'appartenance au groupe¹⁰⁹. Tout comme précédemment, le partage d'une solidarité, l'emphase de la dynamique du groupe et son degré de convivialité et d'inclusivité seraient les bases du développement d'un sentiment d'appartenance.

Ainsi, la relation interpersonnelle et les expériences d'interactions avec les membres du groupe déterminent la valeur affective qu'un individu a de son groupe et le fond des politiques, leur utilité ou leurs bases idéologiques n'ont aucune importance. La participation et le comportement social sont alors uniquement la résultante d'instincts irrationnels¹¹⁰ et ce n'est que par eux que l'on peut acquérir une compréhension de notre phénomène.

108 Ce raisonnement fait partie de l'approche appelée psychologie de la forme (cf. Heider Fritz)

109 Initialement développée par Jacob Levy Moreno, en réponse à l'inconscient freudien personnel, cette approche inclut la notion de co-inconscience et est centrale à son ouvrage de 1921, Théâtre de la spontanéité.

110 Mc Dougall William Materialism and Emergent Evolution 1929, p 78-146

2.1 THÉORIE DE L'IDENTITÉ SOCIALE

L'acquisition de l'appartenance répond aussi à un modèle unique appelé théorie de l'identité sociale¹¹¹. Ce modèle soutient que l'appartenance ne se développe pas de façon progressive mais plutôt par hybridation et selon trois étapes. La catégorisation sociale, l'auto-évaluation à travers l'identité sociale et la comparaison sociale intergroupe.

Lorsque la perception de son groupe n'est plus satisfaisante, ou en inadéquation avec l'environnement social, on en change.

D'une façon générale, on se dirige vers le groupe le plus fort et le plus atteignable; souvent le groupe majoritaire. Plusieurs cas de figure se présentent alors :

- Si on a une évaluation de son groupe supérieure à celle que l'on a du groupe majoritaire, on le concurrencera.
- S'il est inatteignable, on entrera dans une relation de conflit avec le groupe majoritaire.
- S'il est atteignable et que la perception de son groupe est moins bonne, le transfert d'appartenance se fera rapidement et effectivement.

Ce modèle est complété par la théorie de l'identité sociale de l'auto-catégorisation¹¹² dans laquelle le groupe majoritaire et le groupe minoritaire doivent être inter-perméables pour qu'un transfert d'appartenance soit réalisable.

« Le degré d'abstraction d'une catégorisation correspond au degré d'inclusivité des catégories de ce niveau. Ainsi, par exemple, la catégorie 'fauteuil' inclut les catégories 'fauteuils en bois' et 'fauteuils en cuir' mais est elle-même incluse dans la catégorie plus abstraite des 'meubles'. Plus particulièrement, lorsque la catégorisation est sociale, Turner distingue trois niveaux d'abstraction correspondant à trois formes d'auto-catégorisation. Le niveau le plus concret est le niveau individuel, le niveau intermédiaire est le niveau groupal et le niveau le plus abstrait correspond à la catégorisation de soi en tant qu'être humain. »¹¹³

111 Tajfael, H., & Turner, J. (2001). An integrative theory of intergroup conflict. Intergroup relations: Essential readings (pp. 94-109). New York, NY, US: Psychology Press

112 Licata L. (2007). La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'autocatégorisation : le soi, le groupe et le changement social. Revue électronique de Psychologie Sociale, n°1, pp. 19-33.

¹¹³ Licata L. (2007). La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'autocatégorisation : le soi, le groupe et le changement social. Revue électronique de Psychologie Sociale, n°1, pp. 27-28

Dans ce modèle la notion d'inter-perméabilité revêt un aspect formel et suppose de ritualiser ou symboliser l'union entre deux groupes.

Cela peut prendre la forme d'un simple discours, celle d'un objet symbolique remis, ou toute autre forme, aussi longtemps que le message inclut le groupe minoritaire au groupe majoritaire. Le fait de remettre un badge, un certificat, de tenir un discours inclusif ou n'importe quelle autre action symboliquement inclusive permet le transfert du sentiment d'appartenance. Pour simplifier on se sent faire partie du groupe majoritaire simplement parce qu'on nous désigne comme en faisant partie.

***2.2 L'APPARTENANCE : INTER-PERMÉABILITÉ ET RECONNAISSANCE POSITIVE
MUTUELLE***

En conséquence, nous définissons l'appartenance québécoise d'un immigrant par le fait de se sentir québécois, d'être reconnu comme québécois par les autres individus qui se sentent québécois et comme celui de participer à la prise de décision collective en tant que québécois à part entière, ce qui signifie au sein du cadre général. Elle se fonde sur l'inter-perméabilité intergroupe et demande une symbolique inclusive. Dans un tel cas le bien-être associé à la participation augmentera et l'individu aura plus tendance à participer.

***2.3. IDENTITÉ CITOYENNE ET APPARTENANCE : SYNTHÈSE DES
DIFFÉRENCES***

	IDENTITÉ CITOYENNE	APPARTENANCE
NATURE	Cognitive	Émotive
DÉVELOPPEMENT	Sur la durée, au long de la vie, lent	En réaction, rapide
LIEUX DE DÉVELOPPEMENT	Le contact aux institutions et aux normes sociales	Le contact au groupe majoritaire
CRITÈRE D'OBJECTIVITÉ	Basée sur des critères objectifs (durée, ouverture), n'est pas un construit social	Basée sur le ressenti et dépendante de construits sociaux et de désignations
CONDITIONS	Ouverture institutionnelle, durée de résidence	Perméabilité intergroupe, Symbole inclusif
MODEL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATION PAR	Remplacement progressif, modèle du tapis-roulant	Fusion/ hybridation
	Internalisation des normes :	Réaction affective :

3. LE CADRE SOCIO-AFFECTIF : UTILITÉ POUR LA RECHERCHE

La force première de cette approche, et qui justifie pleinement d'aborder la problématique sous cet angle, est qu'elle nous permet de séparer deux notions qui étaient alors confondues malgré leur développement selon deux dynamiques différentes.

Jusqu'à présent la confusion était de mise entre l'aspect cognitif de la participation et son aspect affectif. Si la première est directement influençable par les politiques et bien explicitée par les paradigmes classiques, la prise en compte de la seconde a été largement négligée par la recherche.

La cognition propre à l'identité citoyenne se fait simplement sur la durée de résidence et est conditionnée par le contenu des politiques et l'environnement institutionnel. Elle est ce que l'on sait ou qu'on apprend et n'exclut pas les approches rationnelles explicatives de la participation politique à mesure que la carte mentale des possibilités se densifie.

Par la pratique on perd progressivement un A pour prendre un B, dont le contenu informatif perd de sa pertinence, tout au long du parcours de l'individu. Elle explique l'importance de l'action politique et une partie de la participation.

L'émotion propre à l'appartenance se fait dans un laps de temps plus court et est conditionné par la symbolique de la politique, soit par sa forme et non par son contenu. Par le symbole, on ajoute un A à un B pour donner un C, mais ni A ni B ne sont perdus dans le processus, ils fusionnent. Elle explique la morphologie de l'action et l'autre partie de la participation.

Du point de vue de la recherche, cette distinction entre deux notions conduit à la participation à de grandes implications puisqu'elle ouvre la voie à de nouveaux angles de compréhension pour le chercheur. L'étude de la sentimentalité politique ou sociale permettra sans nul doute d'approfondir nos connaissances des comportements politiques en y ajoutant des facteurs explicatifs jusque là manquants.

Cette approche se justifie particulièrement dans le cas de l'immigration, ou de sociétés en mutation, du fait qu'elle offre une piste explicative des cas où les paradigmes classiques sont restés malhabiles à saisir ce qui se passe.

Bien sûr cette approche s'inscrit dans la récente prise en compte du rôle des affects et des émotions dans le champ des forces et comportements politiques, mais elle constitue une avancée en explicitant non l'impact des émotions dans le politique, déjà bien connu, mais plutôt les modalités d'acquisition des émotions dans l'étude du comportement politique.

Ces raisons justifient l'approche que nous avons choisie pour traiter de ce phénomène qui ne concorde pas avec les explications classiques de la participation électorale.

CHAPITRE III - CAUSALITÉ ET MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit et explique notre modèle causal, ainsi que les éventuels critères de confirmation que nous nous attendons à retrouver.

Ensuite, nous présentons la méthodologie employée, ainsi que ses avantages et limites dans le cadre de notre étude.

1. MODÈLE CAUSAL : L'INTERCULTURALISME COMME FREIN DE L'APPARTENANCE

Comme nous l'avons vu, selon l'approche choisie, les deux déterminants les plus importants de la participation politique des immigrants sont l'identité citoyenne relevant ouvertement de l'apprentissage) et l'appartenance québécoise relevant de l'affect.

L'identité citoyenne se développe par le remplacement progressif et lent d'un A pour prendre un B, et l'appartenance québécoise se développe rapidement par la fusion de A et B pour donner un C, purement affectif. C'est pourquoi on peut facilement se définir comme un x-du Canada, car x et Canada fusionne pour donner une nouvelle appartenance.

Ces deux déterminants sont mesurables.

Notre modèle causal est que l'interculturalisme propre au Québec donne à un groupe prédéterminé le rôle d'intermédiaire et de tuteur entre l'espace public et les groupes minoritaires. Se faisant, l'interculturalisme érige une différenciation symbolique aussi fondamentale qu'imperméable du fait que toute désignation de qui est à l'intérieur de ce groupe en exclut ceux qui se retrouvent à l'extérieur.

Cette séparation entre statut civique commun et différenciation est à l'origine d'une tension chez les immigrants dans laquelle l'identité citoyenne et l'appartenance évolueraient de façons divergentes et asynchrones entre une identité citoyenne canadienne et québécoise qui se développent progressivement et en parallèle, une appartenance canadienne qui s'acquiert rapidement dans un contexte multiculturel et une appartenance provinciale freinée par la mise en place d'une ségrégation affective des groupes culturels.

Ainsi, en plaçant une appartenance comme étant de facto différente des autres sans prise en compte de la proximité des pratiques ou de la volonté de mobilité intergroupe, on rend impossible le passage d'une appartenance à une autre. Placés en état de dissonance entre le formalisme institutionnel et la réalité d'un groupe majoritaire inatteignable, les immigrants chercheraient la réduction de cet état et éviteraient l'espace public québécois.

Au Québec, le développement de l'appartenance devient problématique puisque l'interculturalisme impose à un immigrant de faire partie d'une communauté désignée, sans prise en compte de ses divergences personnelles ou de sa volonté de se soustraire à la communauté pour rejoindre le groupe majoritaire québécois.

D'un autre côté, le Canada définit les immigrants comme des canadiens à part entière lors du discours de remise de la citoyenneté et ne leur demande pas de se conformer à un contenu préalable. Le discours de remise de citoyenneté rappelle les droits et devoirs du citoyen et affirme ouvertement que l'immigrant est devenu un canadien à part entière. Inclus au groupe majoritaire par le rituel de remise de la citoyenneté, l'immigrant développe immédiatement un sentiment d'appartenance canadien.

Enfin, la fermeture institutionnelle décrite par Carolle Simard dans le cas de Montréal devrait aussi avoir un impact négatif sur la participation politique des immigrants puisqu'elle limite le développement de l'identité citoyenne.

L'incapacité du modèle intégratif québécois à transmettre une appartenance québécoise à nos immigrants tandis que le modèle canadien y parvient marquerait alors l'échec de l'interculturalisme.

2. DES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ADAPTÉS AUX BESOINS

Effectuer une mesure à la fois sur une dimension cognitive et sur une dimension affective n'est pas sans présenter certaines difficultés. D'un côté le recours à une méthodologie qualitative est indispensable au traitement de déterminants si personnels à l'individu, principalement dans leur dimension affective, mais d'un autre coté nous avons besoin d'effectuer des mesures pour pouvoir comparer les identités citoyennes et les appartenances.

Cette difficulté nous a amené à utiliser une méthodologie mixte, avec une première phase sous la forme d'un entretien dirigé et une seconde phase sous la forme d'un questionnaire en vue d'un traitement statistique.

Deux expériences ont été menées. La première portait sur une série d'entretiens réalisés sur une seule communauté afin de mieux comprendre les motivations de leur participation et la seconde fut un sondage déployé sur des immigrants de toutes communautés afin de mesurer leurs degrés respectifs d'appartenance et d'identité citoyenne et de les comparer à leur taux de participation aux différentes élections.

2.1 LES ENTRETIENS

Dans l'optique de réaliser une série d'entretiens dirigés, nous avons choisi de procéder avec la communauté russophone de Montréal. Le choix de cette communauté se justifie du fait qu'elle est installée de longue date au Québec. Nous avons donc accès à des immigrants installés selon des durées différentes, ce qui permet de mieux saisir les processus d'apprentissage et de développement de la citoyenneté et de l'appartenance en fonction de la durée d'installation. Comme l'identité citoyenne se développe de façon progressive la durée d'installation est cruciale pour notre recherche.

Peu médiatisée et ethniquement discrète, cette communauté nous épargne les biais qu'une communauté plus fortement stigmatisée pourrait induire sur la recherche.

Cette série d'entretiens vise à comprendre quelle est leur identité citoyenne, pourquoi et comment elle se développe, sur quelles bases. Puis à savoir s'ils ont acquis une appartenance, pour qui, et pourquoi.

L'échantillon a été réalisé de manière à y inclure différentes durées de résidence sur le sol québécois, de tout juste citoyen à arrivé durant l'enfance. Les entretiens se sont déroulés dans le cadre d'une fête d'enfants inscrits dans une école russe de Montréal qui regroupait un nombre suffisant de personnes prêtes à passer l'entretien et la durée nécessaire pour ce faire. L'échantillon se compose de six membres de cette communauté, dont quatre femmes et deux hommes de tranches d'âge différentes, tous ayant obtenu la citoyenneté canadienne à différents moments.

Nous avons opté pour l'entretien dirigé du fait que la barrière linguistique et les toiles de représentation différentes nous incitèrent à poser des questions simples et relativement standardisées.

Ce fut un outil très adapté à la réalité du terrain rencontré, dont les niveaux linguistiques étaient inégaux et allaient d'une parfaite maîtrise du français à de grandes difficultés d'expression.

Nous tenons toutefois à insister sur les limites de cette approche, qui en plus de concerner un groupe très restreint, comporte une série de questions fixes qui ne permettent pas de saisir avec exactitude les motivations profondes des répondants. Néanmoins, cette série permet de trouver des convergences et des divergences avec le modèle proposé et nous a permis de mettre au point un questionnaire généralisant.

2.2 LES QUESTIONNAIRES

Une fois ces entretiens passés, nous avons analysé les résultats et les avons transformés en questionnaire.

Un questionnaire de 48 questions portant sur 64 personnes immigrantes dont 43 femmes pour 21 hommes et 27 citoyens contre 37 non-citoyens (résidents et réfugiés), fut déployé dans des associations de migrants, des associations communautaires, des salles de cours d'université, des banques alimentaires et des personnels de garderies de l'arrondissement Notre-Dame de Grace, afin de constituer l'échantillon le plus culturellement diversifié que possible.

Le questionnaire comprend une série de questions générales, une série portant sur l'identité citoyenne, sur la participation aux différentes élections (y compris dans le pays d'origine) et sur l'internalisation des normes institutionnelles. Puis une série de questions porte sur l'appartenance et sur les ressentis par rapport à la société. Les questions sont présentées en annexe.

La répartition de l'échantillon dans autant de groupes culturels différents a permis d'éviter tout biais lié à une communauté spécifique et la communauté russophones déjà interrogée lors de la partie qualitative a été volontairement écartée afin de garantir l'impartialité des résultats.

À cela s'ajoutent deux questions libres sur ce qui est le plus apprécié et le moins apprécié au Québec. Ces questions, sauf les deux questions libres et les données générales comme le sexe, sont graduées sur une échelle de 1 à 5 où 1 correspondrait à un fort désaccord, 3 à de l'incertitude et 5 à une forte approbation.

Les mesures d'identité citoyenne effectuées comprennent des questions générales visant à mesurer le degré d'implication institutionnelle des répondants ainsi que leurs habitudes de vote dans leur pays d'origine et des questions spécifiques aux citoyens sur leurs habitudes de vote au Canada.

Le faible nombre de personnes interrogées exclut toute généralisation et un doute persiste sur la fiabilité des résultats. Cela s'explique parce que le taux de réponse positive dans les centres communautaires fut bas et trouver des personnes disposées à répondre prit beaucoup de temps, plus encore pour remplir le formulaire.

Nous sommes tout de même parvenus à avoir les réponses d'une association asiatique, d'une association africaine, d'une association noire, d'une association maghrébine, d'une association latino-américaine et de répondants parmi le personnel immigrant de trois garderies communautaires, de deux banques alimentaires et de trois amphithéâtres universitaires, d'origines variées. En cela, la représentativité ethnique de l'échantillon est satisfaisante et l'on peut exclure tout biais spécifiquement propre à une communauté.

Les cours d'université de premier cycle de l'université de Montréal nous ont permis d'obtenir plus de résultats et plus rapidement. En cela, nous devons préciser qu'il existe un biais d'échantillonnage puisqu'un quart des répondants est composé d'étudiants étudiants.

Ces questionnaires ont ensuite été traités quantitativement à l'aide du logiciel SPSS et du logiciel Excel avec comparaison des deux résultats, pour écarter toute erreur potentielle de traitement. Les deux résultats concordaient parfaitement.

CHAPITRE IV - RÉSULTATS DE RECHERCHE : L'APPARTENANCE EN DÉFAUT

Ce chapitre présente les résultats de notre recherche. Elle se subdivise en deux parties distinctes qui correspondent aux deux déterminants de la participation étudiés.

La première partie traite de l'identité citoyenne et présente ensemble les résultats des deux expériences. La seconde partie traite de l'appartenance selon la même formulation.

1. IDENTITÉ CITOYENNE : LE MIROIR SOCIAL

Les résultats généraux indiquent avec une relative convergence que la situation des répondants est généralement bonne, ils ont des emplois satisfaisants, des familles stables et n'expriment pas de problèmes particuliers. Leur évaluation générale de leur situation est positive.

Le parcours qui les a conduit au Canada est généralement associé à deux raisons majeures que sont d'une part la recherche d'un sentiment de sécurité, qu'elle soit physique, économique ou géographique, que les conditions du pays d'origine ne permettaient pas de rencontrer, et d'autre part des raisons familiales, plus généralement pour accompagner ou rejoindre un conjoint. Il semble que leur choix ait été en partie motivé par une aversion du conflit.

-« Les raisons, pour savoir pourquoi nous sommes arrivés ici, c'est pour avoir la vie plus sécuritaire, plus tranquille, plus calme. ...oui, c'est plus sécuritaire.

La région dont nous sommes arrivés, c'était une région avec beaucoup de guerres, à côté de Tchétchénie et c'est sûr que là bas c'était pas sécuritaire... pas du tout. »

Nous distinguons deux profils parmi les répondants aux entrevues.

- Le premier, quatre personnes sur six, présente une identité citoyenne canadienne relativement forte, associée à des droits et devoirs qui s'expriment également partout au Canada incluant le Québec.

Ce statut de citoyen canadien est généralement exprimé avec fierté, bien que le processus d'obtention soit qualifié de facile et accompagne naturellement le fait de résider au Canada. Ces droits et devoirs sont liés au contexte canadien en général et dont on nous

rappelle que le Québec fait pleinement partie. La citoyenneté dans ce groupe est intimement liée au cadre de vie dont les membres ont naturellement acquis le statut de citoyens du fait d'y habiter.

- « *Parce que j'habite ici. Je dois être fier du pays où j'habite. Non ? Je pense que oui.* »

Cette citoyenneté ne semble pas être ressentie différemment au Canada ou au Québec, bien que les réponses restent en surface.

Le vote est un devoir qui accompagne le statut de citoyen bien que l'aspect municipal de l'élection soit peu présent et régulièrement omis par les répondants.

-« *Bien sûr nous avons participé aux élections, c'est sûr et certain, car je trouve que c'est comme notre obligation, je trouve, comme citoyen.*»

Cependant, on assiste parfois à des dissonances et lorsque des répondants se voient interrogés sur leur participation électorale, certains n'ont pas voté mais affirment vouloir le faire.

Il est improbable que l'intégralité des répondants participe systématiquement aux élections; cette unanimité affichée constituant soit un artefact de la recherche soit un biais où l'aspect dirigé des entretiens aurait induit une réponse conformiste. Quoiqu'il en soit, la prudence reste de mise dans l'interprétation des résultats et seul le questionnaire permettra de comprendre le phénomène.

Politiquement, aucun de ces répondants n'affiche d'identification partisane forte pour un parti ou pour une idéologie particulière. Aucun n'a de personnalité politique préférée malgré une légère affinité pour la droite canadienne, libérale et conservatrice confondues. La confiance affichée dans les partis politiques est somme toute limitée mais dans l'ensemble les participants sont satisfaits des politiques aussi bien canadiennes que spécifiquement québécoises.

On assiste par contre à une affinité négative forte pour le séparatisme, notamment pour le PQ qui est perçu comme un irritant et comme un limitant de leur statut de citoyens. Pour ces membres, le nationalisme constitue une coupure dans leur exercice citoyen et limiterait leurs droits acquis. Les raisons de ce rejet ne sont pas pour autant exprimées et la seule chose qui demeure stable est une aversion affirmée.

-« je ne sais pas. Je ne suis pas séparatiste ! J'aime plus l'idée d'avoir immigré au Canada; le Québec c'est juste pour une préférence de langue et Montréal j'aime aussi. C'est une bonne ville, mais je ne voudrais jamais que Québec se sépare du pays ; entier comme le Canada. Alors je n'accepte pas le Québec avec l'idée du séparatisme, le Canada j'accepte »

-« Oui, je n'aimais pas le parti québécois. Je ne comprends pas son but de programme et je ne ...mm...je n'aime pas le programme du parti québécois »

Généralement, les membres de ce groupe sont peu intéressés par la politique et affichent une certaine passivité citoyenne; ils affirment n'avoir aucune activité sociale comme du bénévolat, de l'action communautaire ou autre. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne participent pas autrement dans la société et l'activité parentale des répondants est souvent évoquée

-« Pour le moment le bénévolat pour moi, ça finit dans les garderies, dans les écoles et dans la vie scolaire. »

La plupart ne démontrent pas de connaissance politique étendue et ils s'informent principalement par Internet. Les journaux internationaux font partie de leur consommation, mais sans plus. Certains ne suivent pas l'actualité du pays d'origine, qui ne les intéresse plus.

Chez ce groupe la multi-citoyenneté s'exprime peu et l'identification canadienne prédomine. Majoritairement, les répondants ne votent plus dans leur pays d'origine. Le passeport d'origine servirait souvent pour des raisons pratiques, le plus souvent visiter de la famille sans avoir besoin de prendre un visa.

-« Pff! Finalement la citoyenneté russe, nous la gardons que si nous devons voyager en Russie pour voir la famille »

-« J'ai pensé garder ma citoyenneté de Biélorussie pour aller visiter mes parents sans problèmes, sans visa. Parce que ça prend beaucoup de temps et ça coute cher pour obtenir des visas. »

Le lien au pays d'origine est souvent abordé sous la forme d'un lien culturel que les répondants affirment vouloir transmettre à leurs descendants, tout en y intégrant la culture canadienne. Il est intéressant de constater que dans ce groupe l'identité citoyenne d'origine

s'efface à mesure que les membres vivent longtemps au Canada et qu'en même temps l'idée d'être pleinement un citoyen du Canada se renforce.

-« Avant, c'était beaucoup d'intérêt dans notre pays mais maintenant c'est de plus en plus au Canada. »

Le point le plus particulier de leur identité citoyenne se retrouve dans une identification négative au nationalisme québécois qui fait partie intégrante de leur identité citoyenne.

Un sujet exprime même que c'est le moteur de sa participation et qu'il s'est intéressé à la politique et a commencé à s'informer suite à la dernière élection provinciale.

-« Avant les dernières élections je n'étais pas intéressée beaucoup en politique mais la dernière élection au Québec, j'ai participé mais j'étais pas contente des résultats. »

Tous se montrent motivés à s'opposer au nationalisme québécois dont ils ont une image très négative et incompatible avec leur identité de citoyen.

-« Ce que le PQ ne veut pas voir c'est l'histoire mondiale ; ce qui est arrivé dans d'autres pays qui se sont séparés et ce que ça leur a amené. On dirait qu'ils se font des rêves puis j'ai l'impression qu'ils veulent juste se remplir les poches. »

Les raisons de cette aversion ne sont pourtant pas clairement exprimées et demeurent une donnée soumise à incertitude.

Seul l'un des sujets, celui arrivé en jeune âge, fait état d'avoir souffert de comportements ouvertement xénophobes subi durant sa scolarité au Québec et provenant notamment des enseignants québécois.

-« Je suis allée au secondaire dans une école où il y avait beaucoup de québécoise séparatistes, les enseignants étaient méchants parce que j'étais immigrante. Les enseignants me disaient rentre chez toi, tu es une immigrante, tu n'as rien à faire ici. Pour moi quand on me dit tu es québécoise c'est comme dire que je suis séparatiste ». Cette aversion est ici une réaction à une forme de préjudice subi durant le parcours mais pour les autres répondants les raisons sont ailleurs.

- Le second groupe se distingue du premier par des liens plus forts avec le pays d'origine. Les sujets se définissent comme des citoyens internationaux et non comme des citoyens d'un seul lieu. Le statut de citoyen s'exprime toujours sous forme de droits et devoirs, définis par le territoire de vie, compris ici comme le Canada.

Politiquement, le vote reste un devoir associé au statut de citoyen et présente légèrement moins de dissonance.

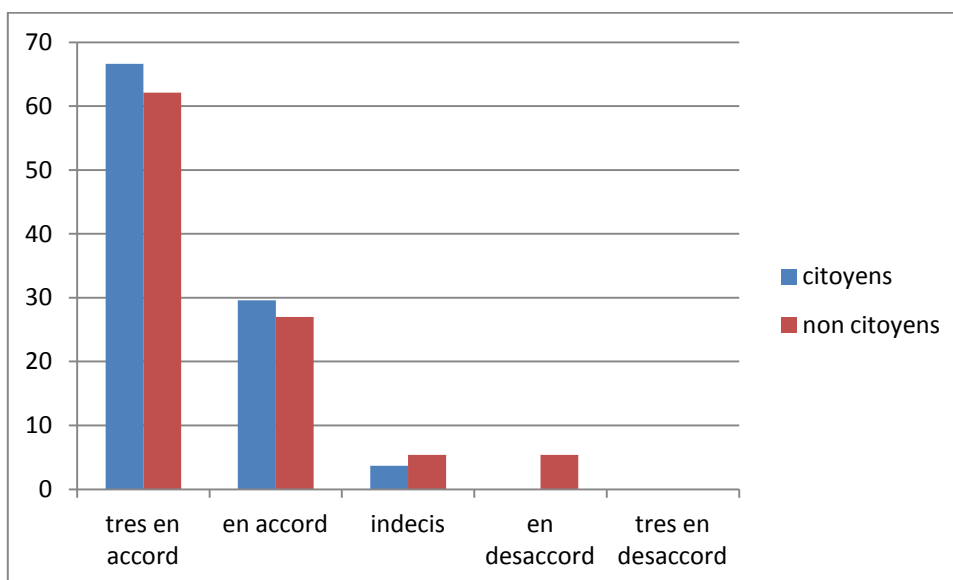
L'un des répondants présente une identification partisane pour un parti environnementaliste et ses préoccupations sont clairement mondialisées. L'autre répondant affirme aussi militer pour un petit parti. On constate donc plus d'identification partisane chez ce groupe.

Le niveau de connaissance politique dans ce groupe est plus inégal avec un répondant affichant une absence quasi-totale de connaissance politique et l'autre pouvant s'exprimer sur l'actualité et connaissant le nom de son député provincial et même de ceux d'autres circonscriptions.

L'aversion au nationalisme québécois est moins forte et le gros des préoccupations tournent autour du cadre de vie dont l'égalité à l'emploi. Cependant la faible taille du groupe ne permet pas d'en tirer de conclusions.

Avec les données du sondage sur l'identité citoyenne, nous avons comparé les citoyens aux non-citoyens à partir de mesures de leur perception d'avoir des droits et devoirs au Canada et leur connaissance de leurs députés fédéraux et provinciaux.

TABLEAU VIII : DROITS ET DEVOIRS AU CANADA



On remarquera que les deux catégories offrent des réponses sensiblement identiques sur le fait d'avoir des droits et devoirs au Canada. Les normes s'internalisent cependant plus fortement chez les citoyens.

La principale différence entre les deux catégories s'exprime par plus de connaissance de son député provincial chez les citoyens. À noter que le questionnaire a été passé peu de temps après les élections provinciales ce qui pourrait expliquer l'écart entre la connaissance du député fédéral et celle du député provincial.

TABLEAU IX : CONNAISSANCE DE SON DÉPUTÉ_ FÉDÉRAL

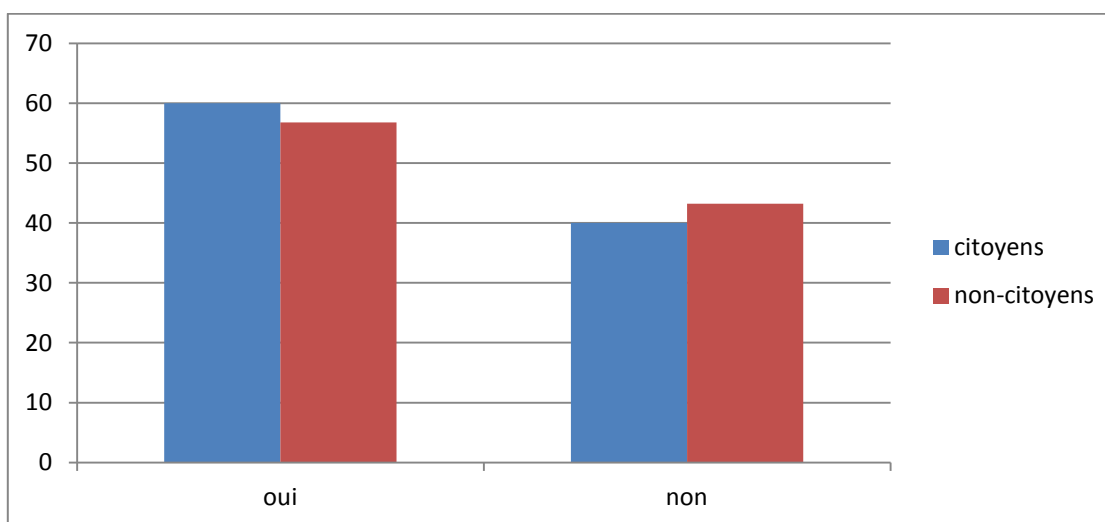
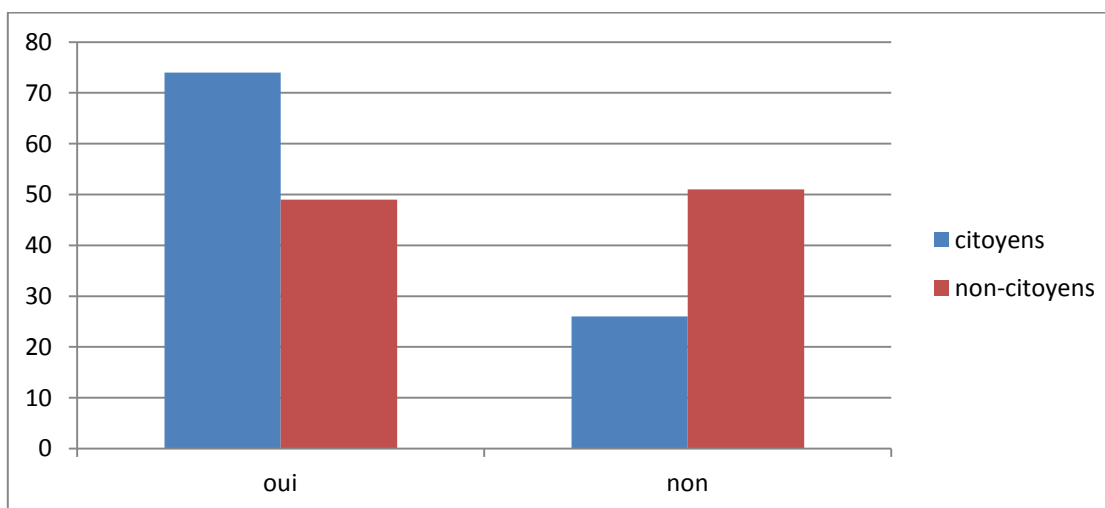


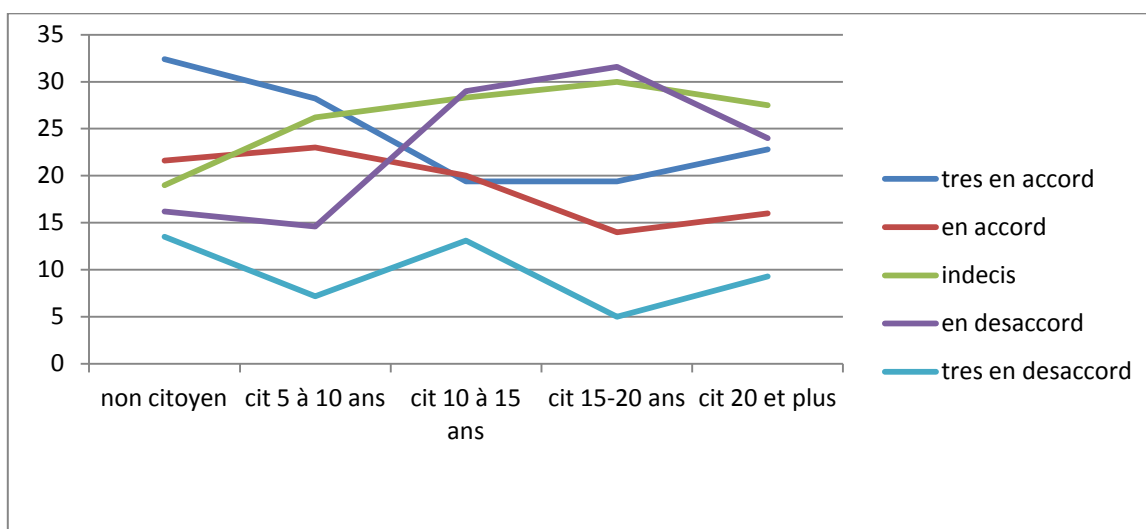
TABLEAU X : CONNAISSANCE DE SON DÉPUTÉ_ PROVINCIAL



Il existe dans les deux catégories une base commune de l'identité citoyenne. Tous partagent un sens élevé des droits et devoirs ainsi qu'une connaissance minimale et relativement faible de leurs députés. Cette faible connaissance de leurs députés marque un certain désintérêt de la chose politique mais n'est pas foncièrement choquante. On pourrait s'attendre à trouver des résultats similaires dans la population générale.

Par contre, la similarité entre les deux groupes s'arrête dès que l'on entre dans les champs des pratiques citoyennes liées au pays d'origine. Les résultats nous indiquent que les personnes interrogées perdent leur pratique de vote dans leur pays d'origine à mesure qu'elles demeurent sur le territoire canadien.

TABEAU XI : VOTE DANS PAYS D'ORIGINE ET DURÉE DE RÉSIDENCE



La propension à voter dans leur pays d'origine baisse sensiblement au cours des ans.

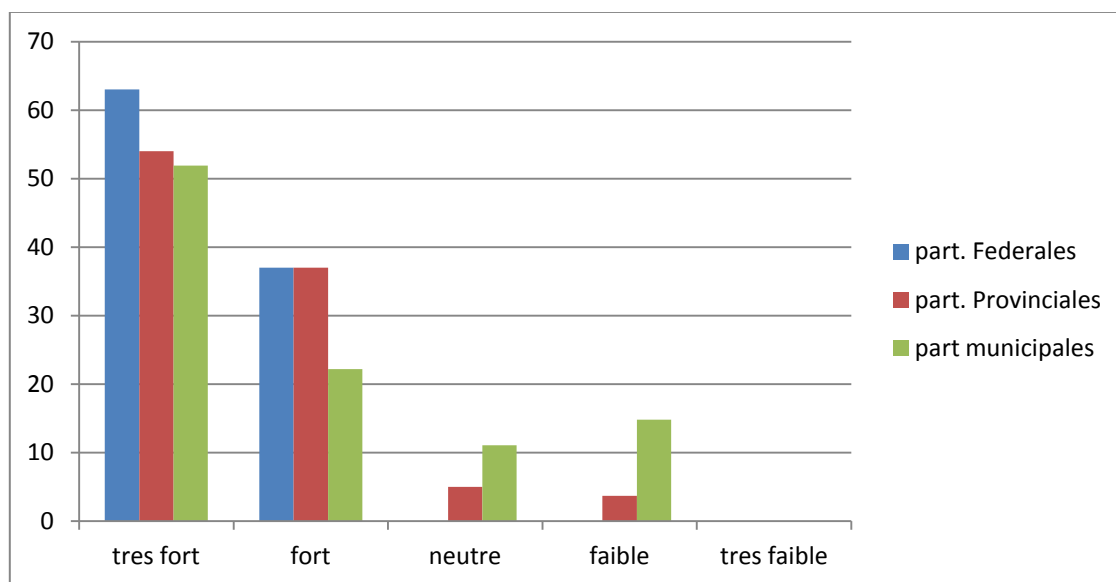
On peut aisément considérer que l'intérêt porté au vote dans le pays d'origine perd du sens à mesure que l'individu n'y vit plus et que son identification citoyenne associée à ce pays perd en pertinence.

En cela, les immigrants citoyens diffèrent grandement des immigrants plus récents et ce résultat confirme l'idée que l'identité citoyenne se renforce par la durée de résidence. Croisé avec une corrélation significative entre la durée de résidence et la participation électorale chez les immigrants, déjà démontrée par André Blais, le profil citoyen serait

celui d'individus dont la participation d'origine baisserait en même temps que la participation locale augmenterait et ce en fonction des années.

La participation politique intra-canadienne et les motivateurs de cette dernière, chez les immigrants citoyens, sont présentés en fonction de leur propension à voter aux élections fédérales, aux élections provinciales et aux élections municipales. Les personnes interrogées devaient aussi choisir ce qui les motive à participer entre soutenir les idées des partis, leur devoir de citoyen et s'opposer aux idées des partis.

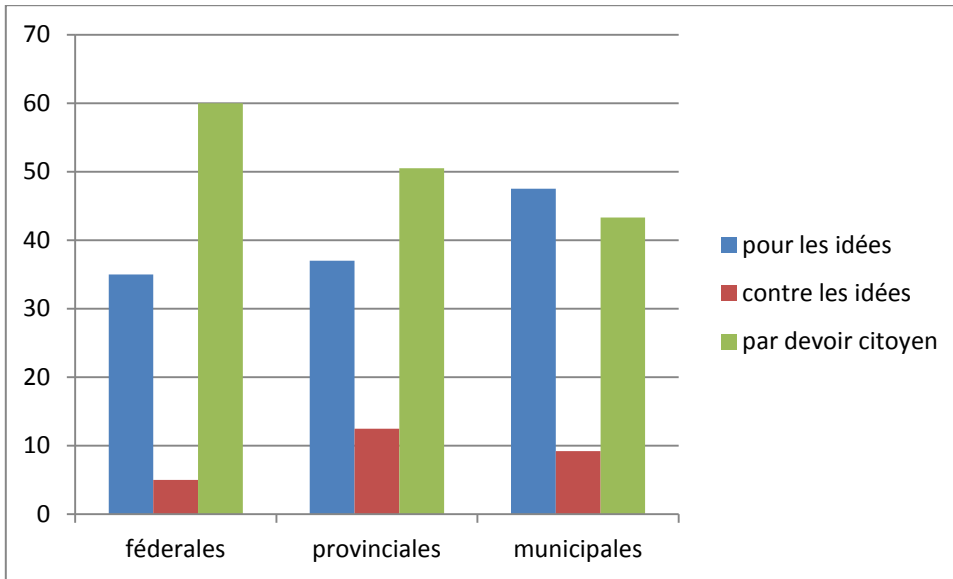
TABLEAU XII : PARTICIPATION AUX DIFFERENTES ÉLECTIONS



Premièrement, nos résultats indiquent que les immigrants ont plus tendance à voter au fédéral qu'au provincial et tendent à omettre le vote municipal, ce qui correspond à la plupart des études du champ électoral. L'écart entre le fédéral et le provincial est d'environ 11%, ce qui est important. La volonté de voter au niveau municipal est encore plus faible.

Les répondants ont aussi été interrogés sur les raisons de participer aux différentes élections. Ces résultats ont été croisés avec leur déclaration de participer aux élections fédérales, provinciales et municipales.

TABEAU XIII : RAISONS DE LA PARTICIPATION



En général, les principales raisons de la participation aux élections sont le sentiment du devoir et les idées politiques chez les sujets interrogés.

Le devoir citoyen qui se développe avec la durée de résidence correspond parfaitement avec le modèle électoral dominant sur la question.

Le seul cas dans lequel la principale raison de voter n'est pas le devoir citoyen est le cas des élections municipales, qui représente justement le seul cas documenté de fermeture institutionnelle.

Ce résultat entre en adéquation avec le fait que le développement de l'identité citoyenne soit dépendant du degré d'ouverture des institutions.

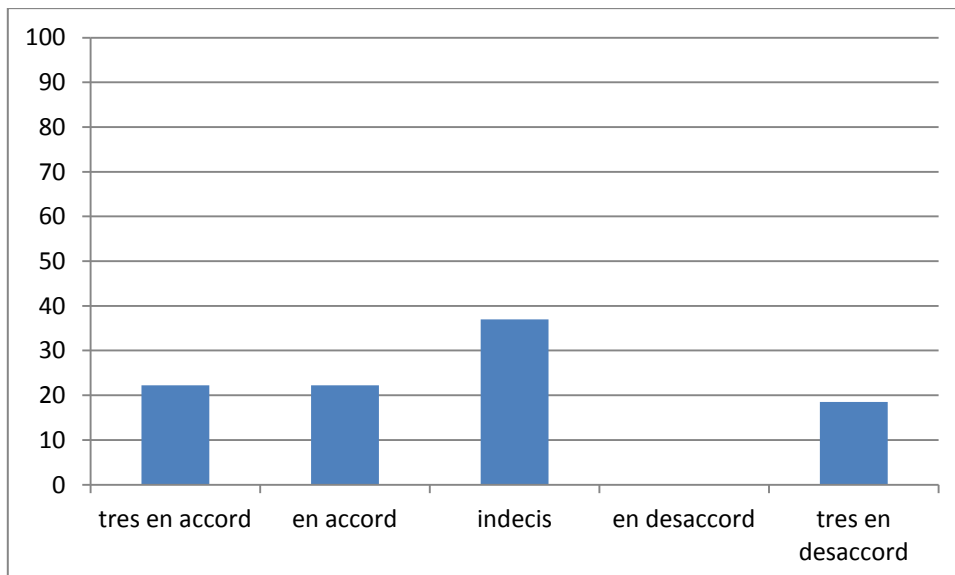
Notons que le vote négatif, contre certaines idées ou certains partis, n'est pas négligeable et pourrait exprimer une forme de défiance et d'évitement assez similaire au rejet de l'idéologie souverainiste découverte dans la partie qualitative de l'étude. C'est notamment le cas au niveau des élections provinciales. Néanmoins, la grande majorité des personnes interrogées rejettent le recours au vote négatif qui ne saurait expliciter la participation politique.

La force apparente des idées politiques apporte un nouvel élément à considérer. En premier lieu, nous pouvons nous interroger sur le fait de savoir si le discours et les pratiques des partis permettent aux idées politiques de motiver la participation.

Le fait de participer principalement pour des idées pourrait théoriquement signifier développer une forme d'identification partisane pour les partis qui revendiquent ces mêmes idées. Néanmoins, comme l'a démontré Marco Martiniello, le point central de l'adhésion des immigrants aux partis réside dans la question de la représentativité, laquelle doit être établie.

Les questions portant sur les partis sont peu équivoques sur cette question.

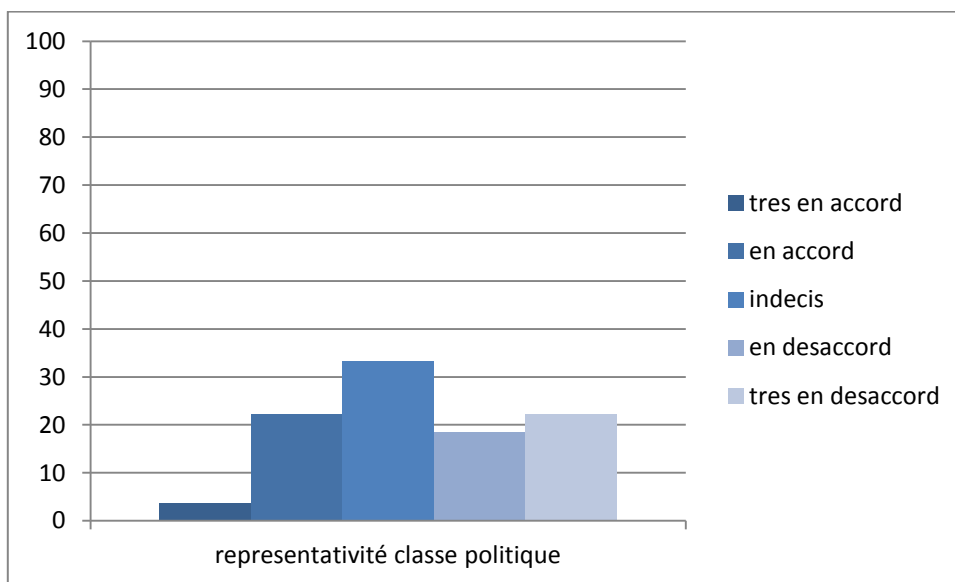
TABLEAU XIV : PREFERENCE POUR UN PARTI POLITIQUE



On constate que la question de la préférence pour un parti nous donne des résultats mitigés. On pourrait inférer que les traditionnels clivages droite-gauche continuent à s'exprimer chez les migrants et ce peu importe le lieu ou le système de résidence, mais pas qu'il existe d'adhésion forte. Malgré tout, moins de 45% des répondants ont affirmé avoir une préférence pour un parti et près de 20% d'entre eux rejetaient vivement cette idée. Les immigrants sont donc politisés mais il semblerait que l'indécision domine.

D'autre part, le sentiment de représentativité de la classe politique est extrêmement bas et n'a rien à envier à ce que l'on retrouverait dans certaines autocraties. Près de 25% des répondants se sentent représentés alors que 40% des personnes interrogées rejettent cette idée. Le résultat de cette question est sans appel : la confiance en la classe politique et le cynisme mettent les immigrants et le reste de la population sur un pied d'égalité...une certaine désaffection domine les pratiques.

TABLEAU XV : REPRESENTATIVITÉ DE LA CLASSE POLITIQUE



Le cynisme politique est la principale raison de l'abstention électorale au Québec¹¹⁴ et on pourrait facilement inférer que les immigrants boudent les élections pour les mêmes raisons que la population générale. Ces résultats nous conduisent à considérer improbable que l'impact de la partisanerie soit significatif dans un contexte où justement le niveau d'affinité tant pour les partis que la classe politique est aussi faible.

Cela pourrait aussi être dû à une lenteur des partis à rejoindre ce nouvel électorat.

¹¹⁴ Rapport du DGE 2009 « les motifs de la participation électorale »

2. L'APPARTENANCE : DES GAGNANTS ET DES PERDANTS

Concernant l'appartenance les résultats sont beaucoup plus convergents pour la partie qualitative de la recherche.

Une question s'adressant directement à leurs émotions et demandant qui devrait gagner dans un match sportif dans diverses configurations entre le Canada, le pays d'origine et le Québec, a conduit à des réponses très claires. Le Canada l'emporte sur le Québec et le pays d'origine l'emporte toujours sur le Québec, sauf chez un seul répondant. Les réponses entre pays d'origine et Canada sont moins tranchées mais présentent plus de force en faveur du Canada.

Les répondants ont une appartenance canadienne forte et l'expriment avec une affectivité toute particulière.

-« Moi j'aime beaucoup le Canada. Je trouve que le Canada c'est mon pays, j'ai grandi ici. C'est sûr que je suis fière de ce que la Russie m'a donné, ce qu'Israël m'a donné, mais le Canada c'est un beau pays, c'est un beau pays pour élever des enfants, un beau pays qui a donné sa chance à mes parents de grandir comme personnes, qui m'a donné la chance aussi de grandir, d'avoir une belle éducation, de ne pas être réprimée, de ne jamais vouloir plus parce que j'ai déjà trop. J'aime beaucoup »

Cette expression s'exprime principalement autour d'un sentiment de gratitude envers le Canada pour les avoir acceptés et traités en égaux et pour leur avoir donné leur chance.

Leur appartenance au pays d'origine est modérée et tend même à fusionner avec les appartenances nouvelles pour en créer une de type x-du Canada.

-« Je suis canadienne, oui. Je suis russe du Canada »

Elle s'exprime souvent sous forme d'un héritage culturel ou linguistique qui ne devrait pas être perdu mais qui, en même temps, devrait se fondre dans des valeurs canadiennes sous la forme du maintien de connaissances historiques d'origine ou de fêtes traditionnelles.

Les personnes interrogées n'affichent par contre aucune appartenance québécoise, parfois même associée de facto à du séparatisme, et ce peu importe le nombre d'années passées sur le territoire. L'appartenance québécoise est parfois confondue à un comportement

politique de type nationaliste et à la notion de naissance ou d'héritage parental, donc à une vision assez primordialiste de ce qui fait une population. Notons que les individus interrogés mentionnent ne pas vraiment connaître le Canada anglophone et ne pas avoir de critères de comparaison entre le Québec et le Canada. Il s'agit donc encore une fois d'une réponse fortement associée aux émotions.

Mis à part le sujet ayant immigré durant son enfance et subi de la discrimination, il n'y a pas d'événement marquant dans les parcours pouvant justifier de ce positionnement. Tous se sentent également considérés comme des immigrants, sans distinction entre le Québec et le Canada.

L'expérience a donné des résultats inattendus chez la majorité des répondants qui présentent une appartenance additionnelle, c'est à dire une appartenance montréalaise.

-« Je suis canadienne, montréalaise... pas québécoise! »

-« Je ne sais pas. Je ne suis pas séparatiste ! J'aime plus l'idée d'avoir immigré au Canada, le Québec c'est juste pour une préférence de langue et Montréal j'aime aussi. C'est une bonne ville, mais je ne voudrais jamais que Québec se sépare du pays ; entier comme le Canada. Alors je n'accepte pas le Québec avec l'idée du séparatisme, le Canada j'accepte très bien. »

Chez ces sujets, Montréal serait le lieu d'une culture distincte de celle du reste du Québec. Cette culture serait urbaine et moderne, ce qui est très apprécié des répondants. C'est souvent Montréal qui est associée dans les discours à la notion de « chez-soi » et à de bonnes relations.

-« Pour moi Montréal c'est la maison, j'aime beaucoup, je trouve que mes enfants grandissent quand même en sécurité et que Montréal c'est une belle ville à vivre ; j'aime bien »

Les Québécois de Montréal y sont décrits comme des amis, accueillants et ouverts, même quand ils sont souverainistes. Aucune forme de tension ne prédomine dans les discours.

Par contre, Montréal serait en opposition avec le reste du Québec et notamment le Québec des régions. Le Québec des régions et de la ville de Québec est perçu comme étant moins bien disposé envers les immigrants et plus fermé au monde.

-« Pour moi, selon mon expérience de travail, je travaille avec la clientèle, je peux dire que finalement par rapport aux personnes, quand je parle avec des personnes des parties assez éloignées, de Gaspésie, de Québec, ou quelque part plus loin, je trouve que parfois ils n'acceptent pas très bien les immigrants ».

-« En fait, à Montréal ça va, mais ailleurs dans les campagnes c'est autre chose. Le pire c'est Québec pour moi. A Montréal il y a beaucoup de nationalités différentes et dans mon quartier tout le monde me connaît et m'apprécie. Mais les Québécois de la campagne, quand ils sont ici, ils restent entre eux »

Hors enregistrement un sujet a confié que certains Québécois des régions auraient du mal à s'intégrer lorsqu'ils arrivent à Montréal. Il inverse donc la relation classique de l'intégration appliquant le discours généralement réservé aux immigrants aux populations non-immigrantes.

Tout groupes confondus, les répondants ne se plaignent pas de l'accueil fait aux immigrants mais constatent une dégradation des relations qui serait surtout due à des écarts entre niveau socioéconomiques et niveau d'étude. C'est cet écart qui ferait peur aux populations non immigrantes et créerait une concurrence ethnicisée aux postes les plus qualifiés.

Un sujet est ambigu sur la question en disant que d'un côté le Québec a des politiques d'accueil généreuses, mais que de l'autre il fait venir des immigrants pour des raisons démographiques mais n'en veut pas vraiment. Le sujet parle d'une « piscine » d'immigrants dans laquelle on jetterait les nouveaux arrivants sans vraiment savoir qu'en faire.

Enfin lorsque les sujets se voient demander ce qu'ils changeraient au Québec, la loi 101 et le nationalisme sont décriés, plus par leur aspect dirigiste qui ne laisserait pas de choix aux gens que sur le fond. Le style trop dur et intransigeant du nationalisme québécois est abordé avec saillance. Généralement lorsque les répondants se sont vu demander ce qu'ils changeraient au Québec, et malgré toute les réserves de mise avec ce type d'entretien, les réponses tournent autour de ce thème.

-« Ça veut dire, pas besoin frustrer beaucoup de personnes qui veulent garder sa langue. Quelqu'un qui parle français va jamais l'oublier. Pas besoin faire cette loi. Oui trop dur, je trouve ça trop dur. »

-« Je n'aime pas les limites que le parti québécois propose ; à propos de la langue, le système d'impôts. Ce qui s'est passé avec les étudiants...pour le système de la langue je suis contre car ça fait partie du pays bilingue et pour voyager et travailler dans les autres provinces c'est pratique d'être bilingue. Dans les familles qui vivent ici, la plupart du temps c'est bilingue, et ils veulent limiter même une troisième langue comme l'anglais. »

-« Mais en général changer le...peut être abolir le nationalisme québécois. Il faut pas pousser les valeurs. Ne pas pousser euh... imposer. Ça marche pas. Les Québécois essayent de réformer tout le monde, comme québécois. Mais il faut laisser les gens choisir ce qu'ils veulent. Oui c'est un peu trop dur, c'est vous devez parce qu'on veut. »

D'un autre côté, des politiques strictement québécoises sont appréciées par la majorité des répondants, notamment les CPE et le système d'éducation. On peut s'interroger sur les raisons profondes de ce comportement. Le problème pourrait éventuellement venir du style de communication et non du fond.

Du côté de l'expérience quantitative : la répartition des appartenances entre Canada, Québec, Montréal.

En général, on constate que sur chaque appartenance une distinction doit s'opérer entre citoyens et non citoyens. Nous traiterons cette distinction appartenance par appartenance afin d'assurer plus de clarté, puis nous la discuterons. Dans les deux groupes confondus, l'appartenance montréalaise prédomine grandement sur toutes les autres appartenances possibles.

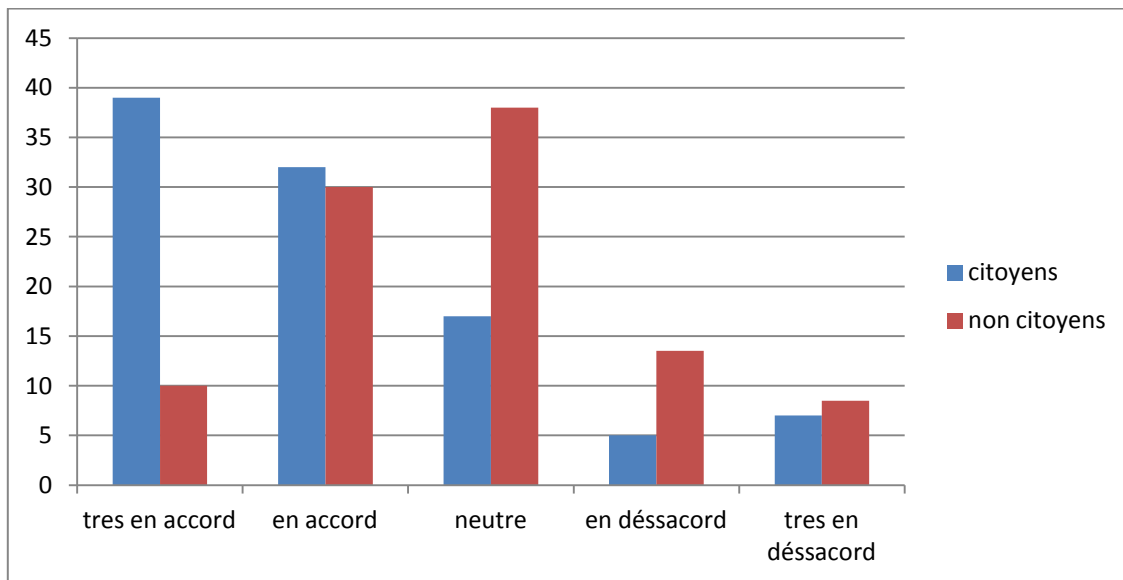
2.1 APPARTENANCE CANADIENNE

Concernant l'appartenance canadienne, les citoyens sont 71% à avoir une appartenance positive au Canada, dont 39% se sentent très fortement canadiens.

Du côté des non-citoyens seuls 40% des personnes interrogées ont une appartenance canadienne positive, dont 10% se sentent très fortement canadiens. Les citoyens sont 12% à rejeter cette appartenance et les non citoyens sont deux fois plus nombreux à la rejeter.

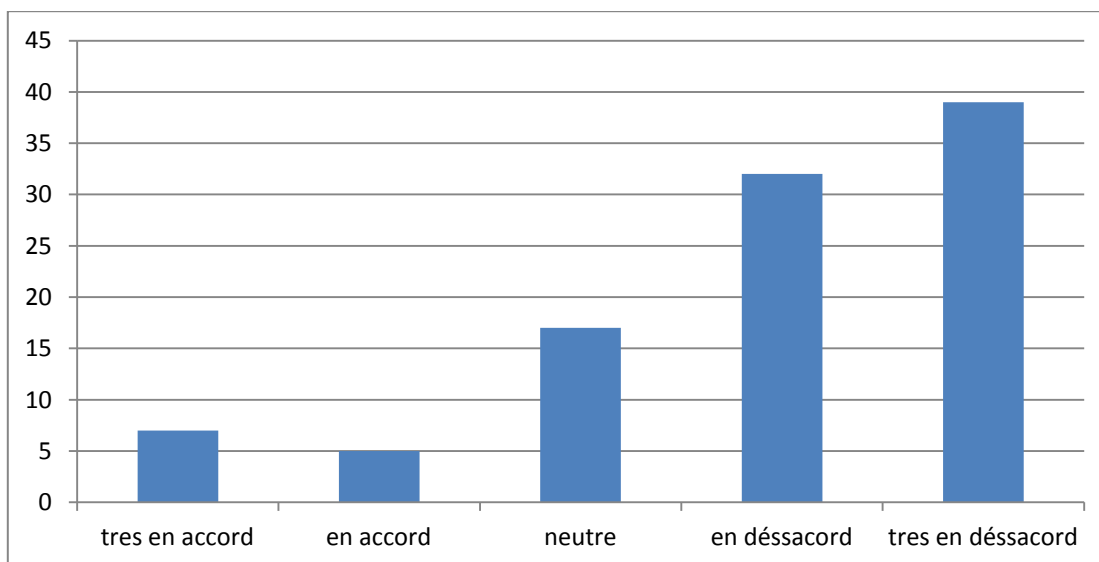
Nous pouvons d'ores et déjà constater que l'acquisition de la citoyenneté canadienne a eu un impact fort et très positif sur leur sentiment d'appartenance canadienne. De plus, nous n'avons trouvé aucune corrélation entre la durée de résidence et le développement de cette appartenance, rapide après l'acquisition de la citoyenneté.

TABLEAU XVI : APPARTENANCE CANADIENNE



Nous avons aussi posé une question de contrôle sur le soutien accordé à la politique de Stephen Harper et sur un éventuel impact de ce soutien sur le sentiment d'appartenance au Canada.

TABLEAU XVII : SOUTIEN À LA POLITIQUE DE STEPHEN HARPER



Il apparaît que malgré une opposition très forte aux politiques fédérales, les répondants affichent une appartenance canadienne forte, ce qui confirme l'idée que l'appartenance est dérivée du niveau d'inclusion symbolique et non de la nature des politiques.

Les immigrants rejettent la politique fédérale et sont néanmoins très attachés au Canada.

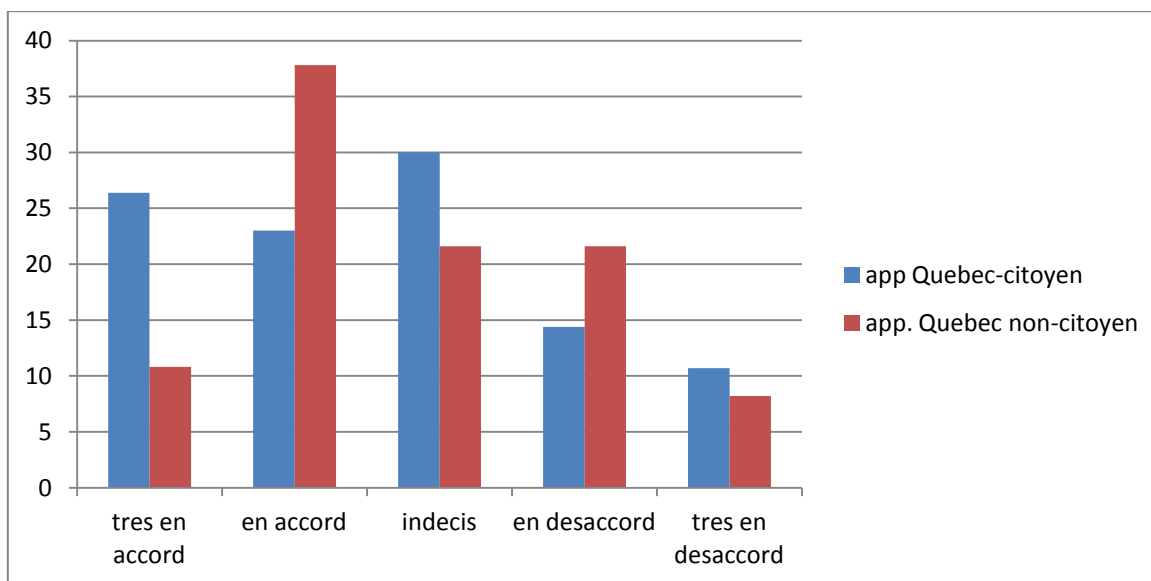
2.2 APPARTENANCE QUÉBÉCOISE

Concernant l'appartenance québécoise les citoyens sont 49,4% à avoir une appartenance positive, soit la plus faible appartenance pour cette catégorie. Seuls 26,4 % affirme l'être très positivement. Les non-citoyens sont 48,6 % à avoir une appartenance québécoise, dont 10,8% de forte appartenance. Les citoyens sont 29% à rejeter l'appartenance québécoise contre 25,1 % pour les non citoyens.

Cette appartenance n'est pas associée à la durée de résidence, au sexe, ou à une autre variable lourde. On notera que les francophones unilingues forment le gros des appartenances québécoises très fortes.

L'acquisition de la citoyenneté a renforcé qualitativement l'appartenance québécoise mais n'a pas fait augmenter la valeur absolue de ceux qui la ressentent.

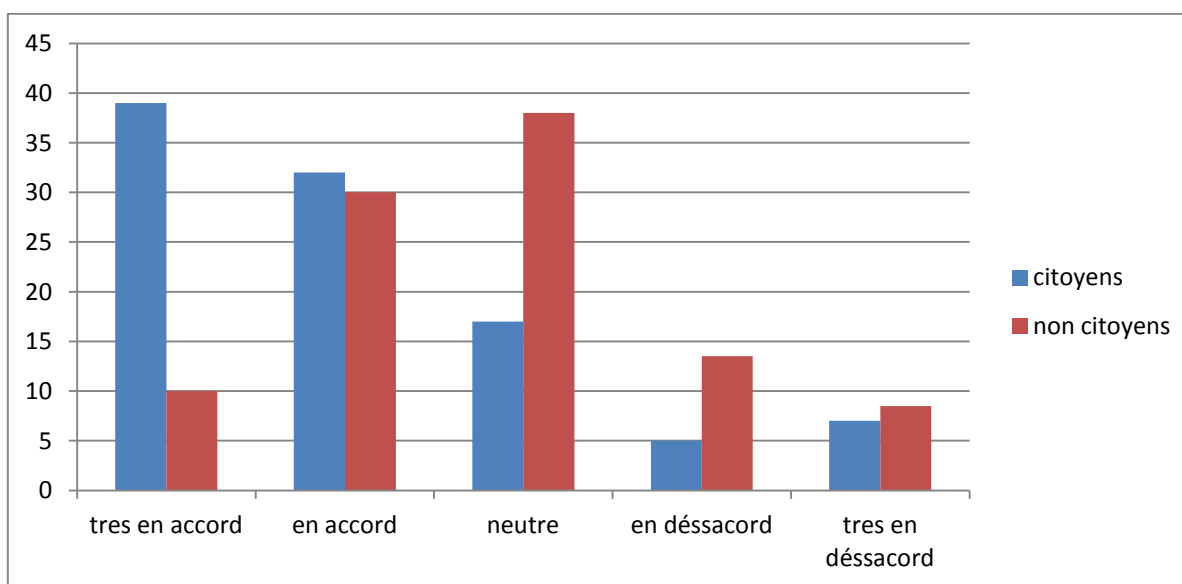
TABLEAU XVIII : APPARTENANCE QUÉBÉCOISE



2.3 APPARTENANCE MONTRÉALAISE

L'appartenance montréalaise se découpe chez les citoyens entre 78,7% d'appartenance montréalaise positive, dont 53,7% d'appartenance forte et 3,5% d'appartenance négative. Chez les non-citoyens l'appartenance positive est de 72,1% avec l'appartenance négative est de 16,3%. L'acquisition de la citoyenneté réduit le sentiment négatif d'appartenance à Montréal.

TABLEAU XIX : APPARTENANCE MONTREALAISE



Pour comprendre quelle est la source d'une si faible appartenance québécoise, nous avons soumis aux participants de notre étude plusieurs questions visant à déterminer les causes d'une éventuelle absence de développement à cette appartenance.

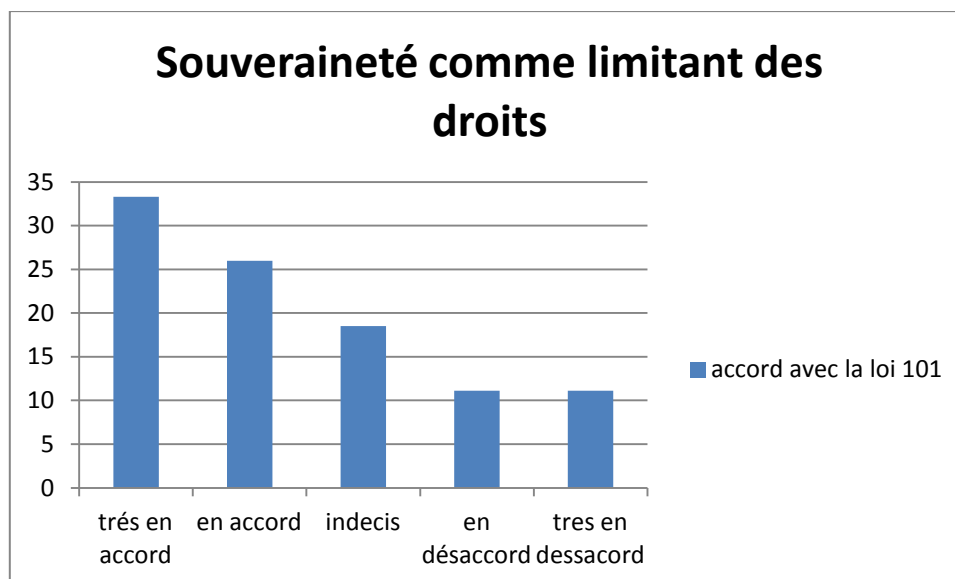
Afin d'éviter toutes les difficultés d'interprétation que des termes comme « interculturelisme » pourraient provoquer et leurs multiples problèmes de définitions, nous avons opté pour une proposition de choix tirés de nos précédents entretiens.

Ces questions portaient sur le souverainisme comme limitant de leurs droits de citoyen, sur un dirigisme politique trop intense au Québec, sur la loi 101, et sur le sentiment de rester perçu comme un immigrant. Elles ont été croisées avec les niveaux d'appartenance et avec la participation politique au niveau provincial, déclarés par les participants.

Les tableaux suivants présentent les résultats de ces questions.

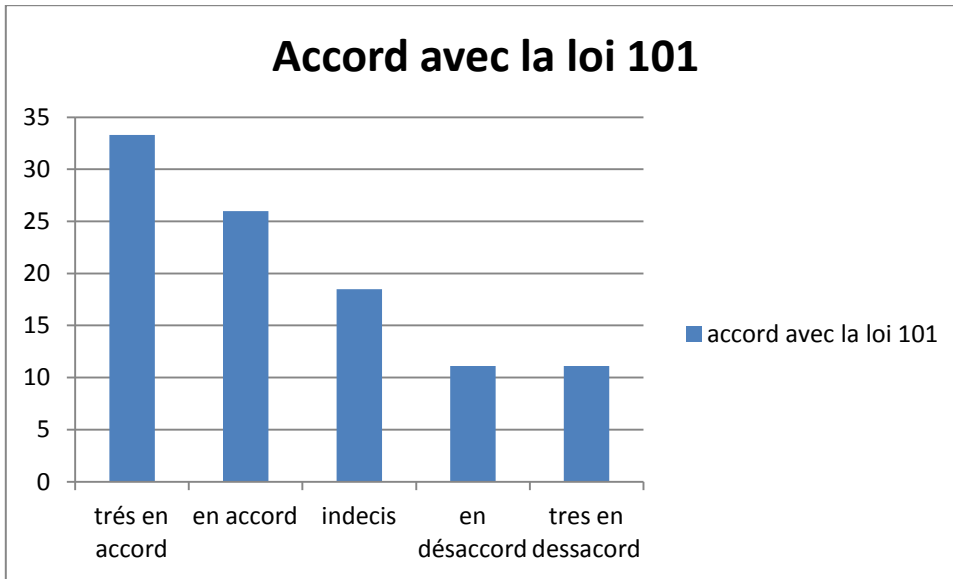
Premièrement, l'opposition à la souveraineté est forte. Elle est perçue comme un limitant des droits citoyens par près de 60% des personnes interrogées.

TABLEAU XX- SOUVERAINÉTÉ COMME LIMITANT DES DROITS



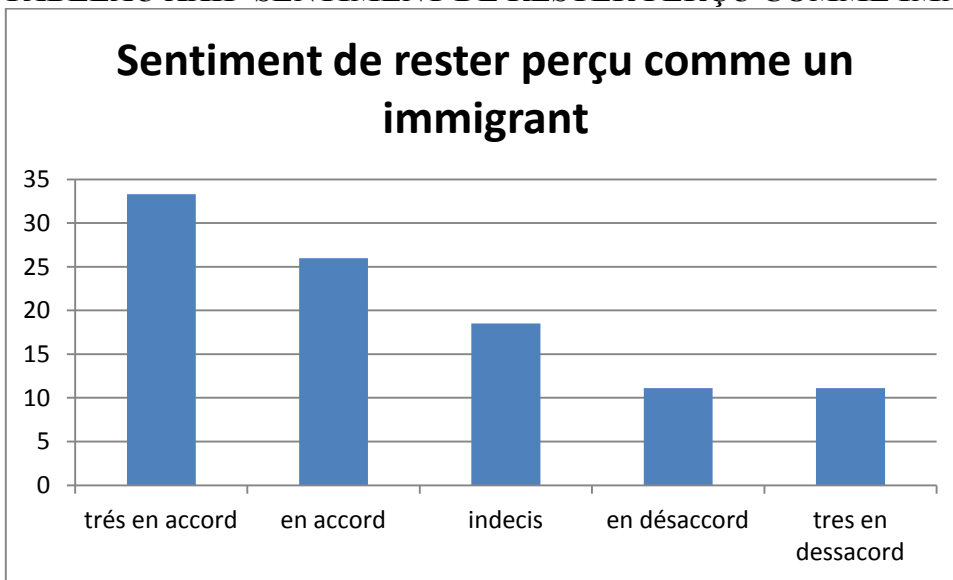
Deuxièmement, la loi 101 est généralement appréciée par les personnes interrogées qui sont près de 62% à la soutenir tandis que seul 22% des personnes interrogées s'y opposent.

TABLEAU XXI- ACCORD AVEC LA LOI 101



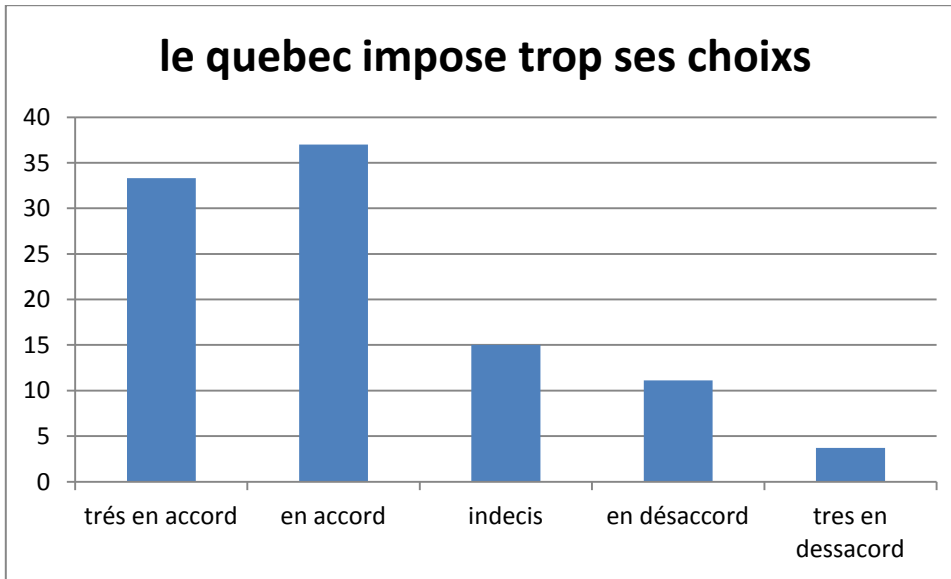
Troisièmement, près de 61% des personnes interrogées ressentaient rester perçues comme des immigrants et cela même lorsqu'elles étaient installées ici de longue date.

TABLEAU XXII- SENTIMENT DE RESTER PERÇU COMME IMMIGRANT



Quatrièmement, 72% des personnes interrogées n'apprécient pas le style politique du Québec qu'elles jugent trop dirigiste et qui imposerait trop ses choix.

TABLEAU XXII- SENTIMENT D'IMPOSITION DES CHOIX DU QUEBEC.



Nous avons par la suite croisée ces données avec les résultats portant sur le sentiment d'appartenance au Québec pour déterminer leur éventuel impact sur cette dernière.

TABLEAU XXII- APPARTENANCE QUEBÉCOISE ET FACTEURS

Appartenance québécoise par type de facteurs

	Souveraineté comme limitant	Imposition normes	Loi 101	Perception de rester immigrant
Coefficient de corrélation	-0,356	-0,932	0,836	-0,853
écart type	11,264	13,471	8,643	18,61
coefficient de détermination	-0,127	-0,870	0,699	-0,728

Nos résultats démontrent que le principal frein au développement d'une appartenance québécoise réside dans la forme symbolique employée et laisse le fond des idées politiques de côté.

Ce frein est composé à force égale du sentiment d'une trop grande imposition des décisions dans le style politique du Québec et du sentiment d'être toujours perçu comme un immigrant. Ce frein se trouve sur des dimensions perceptives associées à un comportement politique mais pas directement associé au fond des lois ou des idées.

La souveraineté n'est pas un facteur déterminant dans la question, contrairement à ce qu'on aurait pu penser intuitivement. Par contre la loi 101 est le principal motivateur de l'appartenance québécoise et bénéficie d'un taux élevé de support, ce qui contredit les entrevues.

Nous avons ensuite procédé à un croisement entre ces variables et le fait de déclarer participer aux élections provinciales.

Ces croisements nous donnent les résultats suivants :

TABLEAU XXIV-PARTICIPATION PROVINCIALE ET FACTEURS

Participation politique provinciale par facteurs

Souveraineté x participation	0,068	Imposition des normes x participation	-0,326*
Loi 101 x participation	0,094*	Rester immigrant x participation	-0,184*

En premier lieu, si l'idée de la souveraineté est rejetée par une majorité des personnes interrogées, elle n'a pas eu d'impact significatif sur la participation politique provinciale.

On ne parlera donc pas d'opposition proactive.

En second lieu, nos résultats démontrent que l'imposition des normes et que le sentiment de rester perçu comme un immigrant ont un impact négatif sur la participation aux élections provinciales.

L'imposition des normes semble être le principal facteur d'abstention au provincial chez les immigrants interrogés.

Enfin, la défense de la langue française au travers d'un support à la loi 101 a un impact significatif de faible intensité et de sens positif sur la participation. Les immigrants interrogés participent pour défendre la loi 101.

3. DISCUSSION DES RÉSULTATS : LE QUÉBEC, LOIN DU CŒUR...LOIN DE LA PARTICIPATION

Notre modèle propose que l'évitement de l'espace public québécois par ses immigrants soit la résultante du modèle intégratif, ainsi qu'une réaction affective à un état de dissonance symboliquement exclusive.

Nous rappelons ici que ce n'est pas la nature des politiques ou le degré de consultation des communautés, qui comptent puisque nous ne nous adressons pas à la cognition des individus mais à leurs affects.

Nos résultats valident pleinement ces hypothèses.

-Les grands centres de cosmopolitanisme comme Montréal recueillent le gros des appartenances. C'est justement parce que Montréal, de par sa diversité, constitue un passage obligé pour l'inter-perméabilité, qu'il est aisé pour les immigrants de s'en sentir faire partie et d'en reconnaître autrui comme partie.

En outre, le fait que le vote à Montréal faible malgré une appartenance élevée démontre que nous avons bel et bien à faire à deux dimensions séparées.

Cela n'est pas contradictoire avec notre modèle puisque l'appartenance induit un autre type de participation que celle du vote par l'identité citoyenne et que les municipalités n'ont pas de dimension citoyenne formelle. De plus, Montréal pratique une forme d'exclusion institutionnelle comme le démontre l'étude de Carole Simard. Comme l'identité citoyenne se développe par la participation et par l'ouverture institutionnelle, il est normal que le devoir de voter s'exprime moins dans un contexte de fermeture des institutions.

-C'est au niveau de l'appartenance canadienne que la dimension de l'appartenance présente les plus forts résultats sur la participation. Résultat déjà démontré au niveau des élections fédérales. L'acquisition de la nationalité et la symbolique qui l'accompagne qui fait rapidement monter le sentiment d'appartenance au Canada.

Cette hausse du sentiment d'appartenance n'évolue pas en fonction de la durée de résidence et nos résultats sont clairs à ce sujet : l'acquisition de la citoyenneté change

rapidement et intensément les niveaux d'appartenance. L'appartenance vient avec le discours inclusif qui accompagne le statut de citoyen.

Ce résultat est intrigant puisque la grande majorité des personnes interrogées sont fortement opposées aux politiques canadiennes et apprécient beaucoup plus les politiques québécoises dont la loi 101, qu'ils soutiennent.

Il confirme pourtant plusieurs postulats précédemment énoncés :

Premièrement, le caractère émotionnel de l'appartenance est validé. La nature des politiques n'a pas eu d'impact sur le développement de l'appartenance.

Deuxièmement, lorsque l'identité et l'appartenance sont réunies dans le cas fédéral, la participation politique s'exprime avec plus de force comme le démontre le fait qu'une concentration migratoire s'accompagne de plus de participation au niveau fédéral.

- C'est au niveau du Québec que l'on observe les plus bas scores d'appartenance.

Ce qui est caractéristique du sentiment d'appartenance québécois est qu'il ne varie pas en fonction du statut de citoyen des immigrants ou de leur durée de résidence sur le territoire.

Cependant, une évolution qualitative s'opère chez ceux qui ont développé cette appartenance, et cette dernière peut se renforcer au fil du vécu et des interactions positives. C'est donc par un accroissement de ces interactions dès le début de l'installation que le Québec pourra rattraper son retard.

Il existe une forte corrélation entre le fait de ne pas avoir d'appartenance québécoise, le sentiment de rester perçu comme un immigrant sur la durée et celui de se voir imposer un modèle par Québec. Qui plus est, l'imposition des normes par le Québec a un impact négatif sur le fait de déclarer voter aux élections provinciales. Pourtant, comme l'identité citoyenne dépend de la durée de résidence, on peut la considérer comme fixe entre le Canada et le Québec, exception faite du niveau municipal.

L'introduction de la dimension affective de la participation politique, dans l'étude de la participation des immigrants du Québec, nous permet donc d'expliquer pourquoi elle est sous-optimale par rapport à ceux qu'on pourrait s'attendre à trouver selon le modèle des déterminants du vote et pourquoi les approches classiques n'ont saisi qu'une partie du problème : la partie cognitive.

Cette approche démontre que deux déterminants de nature différente influencent la participation électorale des immigrants.

-L'identité citoyenne est à l'origine d'une participation axée sur la notion de devoir citoyen. Cette participation se développe progressivement par le contact aux institutions.

Lorsque la sphère institutionnelle est fermée, on constate que la participation est faible.

-L'appartenance est à l'origine d'une participation axée sur un sentiment de faire partie de la société et se développe par une interaction symbolique entre l'individu et le groupe majoritaire. Lorsque l'appartenance est faible, comme dans le cas du Québec, la participation faiblit.

- Enfin lorsque les deux dimensions son fortes, comme dans le cas du Canada fédéral, la différence de participation entre les immigrants et les non-immigrants est faible.

TABLEAU XXV : RECAPITULATIF DES RESULTATS OBSERVÉS

PARTICIPATION	EXPLICATION	IDENTITÉ CITOYENNE	APPARTENANCE	PARTICIPATION POLITIQUE
Montréal	fermeture institutionnelle	faible	Forte	faible
Québec	interculturalisme	Forte	Faible	intermédiaire
Canada	multiculturalisme	Forte	Forte	forte

Finalement, il semble que la symbolique inclusive et que le style discursif soit grandement responsable d'une différence de la participation politique des immigrants entre le Québec et le Canada. Le Québec pourrait recourir à des outils similaires pour inverser la tendance. Il ne faut pas y voir une fondamentale différence entre des catégories de citoyen, mais la résultante d'application d'outils différents dans la perception d'électeurs potentiels.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS: LES IMMIGRANTS, DES CITOYENS COMME LES AUTRES

Pour conclure, Nous avons proposé une lecture socio-affective de la participation politique des immigrants du Québec. Nos résultats démontrent que sur les deux déterminants de la participation politique définis par l'introduction d'outils de la psychologie sociale, le modèle intercommunitariste conduit à un défaut de sa dimension affective.

Cela ne veut pas dire que les immigrants soient de moins bons citoyens ou que cet écart est durable mais fait plutôt état d'une faiblesse du modèle intégratif québécois à générer de l'appartenance. Nous avons aussi démontré que l'appartenance québécoise se renforce lorsqu'elle est présente mais qu'il existe une imperfection fondamentale de ce modèle à développer suffisamment d'appartenance quantitativement. Il s'agit ici de l'application d'outils de générations de l'appartenance utilisés au Canada mais pas encore au Québec.

Au sein de la relation complexe qui unit et divise le Québec et le Canada, le Canada a été le premier à se concentrer sur le phénomène migratoire, qui représente près du tiers de sa population, tandis que le Québec accuse un retard en la matière. Peut être est-ce simplement dû à un écart de proportion des immigrants dans la population entre ces deux entités.

La prise en compte de la dimension symbolique inclusive et sa ritualisation lors du passage au statut de citoyen a permis au Canada d'accroître sensiblement le sentiment d'appartenance de ses immigrants et leur participation politique.

La symbolique québécoise, notamment le multiculturalisme, en voulant se couper d'avec le Canada a aussi eut l'effet de se couper d'avec ses immigrants, par l'érection d'une trop faible inter-perméabilité. En somme, on a jeté le bébé avec l'eau du bain.

Ce rapport tend à affaiblir le poids du gouvernement du Québec par rapport au pouvoir fédéral et à celui des autres provinces. On peut s'attendre à une profonde modification des clivages politiques accompagnés d'une érosion du régionalisme. Ce n'est certes pas une nouveauté.

Le Québec aurait subséquemment intérêt à une prise en compte du poids des symboles et du style discursif dans la mobilisation des votes issus de l'immigration. Une symbolique plus inclusive et même ritualisée, le passage du style discursif de la « Survivance » à un style plus actuel et une plus grande inclusion des immigrants dans la sphère publique sont autant de moyens de renforcer l'appartenance au Québec. Comme le décrit Marco Martiniello dans le cas belge, ces outils ont eut de bons résultats. Des méthodes similaires seraient aisément transposables au cadre Québécois.

Quelques pistes de réflexion pour solutionner le problème :

En premier lieu, une remise en question d'une forme de désignation sociale en excès est envisageable pour un passage à plus de cadre général.

En second lieu, un parallèle avec les succès du féminisme sur la participation des femmes pourrait être considéré, notamment dans la sphère de l'emploi. Tout comme la fin du plafond de verre et l'inclusion des femmes aux institutions ont conduit à la participation féminine que l'on connaît actuellement, des incitatifs et des quotas de même nature s'avéreraient tout aussi efficaces pour le développement d'une appartenance québécoise chez les immigrants.

Dernière piste de solution; l'ouverture des partis politiques et des institutions à des candidats issus de l'immigration enverrait un message symboliquement puissant et générateur d'un renouveau de l'appartenance québécoise, comme la Belgique, si proche de la réalité québécoise, a su le faire avec succès. Cela serait doublé d'un outil de poids dans la stratégie électorale des partis en touchant un nouveau vivier d'électeurs potentiels.

Au final, les immigrants sont des citoyens comme les autres qui n'attendent que l'inclusion symbolique pour se diriger vers les urnes.

BIBLIOGRAPHIE:

- Althaus Scott L. (1998) "Information Effects in Collective Preferences"
American Political Science Review, Vol. 92, No. 3 (Sep., 1998), pp. 545-558
- Arben Fox R., 2003, « J.H.Herder on language and the metaphysics of community »
Review of politics 65:2, p 242-255
- Arcand Sébastien 2005, « *Les minorités ethniques et l'État québécois : participation et représentations sociales des associations de groupes ethniques minoritaires lors de commissions parlementaires, 1974-2000* »
Thèse, Université de Montréal, dépôt électronique.
- Asch Solomon E., 1952, "Social Psychology",
Oxford university press
- Bäck Henry et Maritta Soininen, 1998. « *Immigrants in the Political Process* »
Scandinavian Political Studies, vol. 21, no 1, p. 29-50.
- Bandura Albert 1999 "Social cognitive theory of personality",
In: L. Pervin et O. John, dir., "Handbook of personality"
New York: Guilford Press, 2nd ed., pp154-196
- Baumann Gerd, 1996 « *Contesting culture* »
Cambridge, Cambridge University Press
- Benchman Dan ,1996 « Les jeunes : tous acteurs! », dans« *Des jeunes et des associations* » Roudet, B., éditeur
- Benessaïeh Afef (2011) « *Après Bouchard-Taylor : multiculturalisme, interculturalisme et transculturalisme au Québec* » TÉLUQ_2011
- Bartels Larry M. (1996) "Uninformed Votes: Information Effects in Presidential Elections"
American Journal of Political Science, Vol. 40, No. 1. (Feb., 1996), pp. 194-230.
- Bilodeau Antoine et Mebs Kanji 2006 « *Participation politique des immigrants dans quatre démocraties d'origine anglaise* »
Perspectives électorales, VOL. 8 • NO 2 • décembre 2006
- Bilodeau, Antoine. 2009. "Residential Segregation and the Electoral Participation of Immigrants in Australia."
International Migration Review 43 (1): 142-167
- Bilodeau, Antoine, White Stephen et Nevitte Neil. 2010. « *The Development of Dual Loyalties: Immigrants' Integration to Canadian Regional Dynamics.* »
Canadian Journal of Political Science 43(3): 515-544
- Bier Bernard et Roudet Bernard 1997 « *Citoyenneté et identités : nouvelles figures de la citoyenneté et formes actuelles de l'engagement des jeunes* »
Paris, INJEP
- Black Jerome H. et Hicks Bruce M. 2006 « *La sous-représentation des minorités visibles : L'opinion des candidats* »
Perspectives électorales, VOL. 8 • NO 2 • décembre 2006
- Blais André, Nevitte Neil, White Stephen, Everitt Joanna, Fournier Patrick et Gidengil Elisabeth 2006 « *Rattraper le temps perdu : Le taux de vote des immigrants au Canada* »
PUM 2006
- Boyarin Daniel 2007 « *Pouvoirs de Diaspora : Essai sur la pertinence juive* »

- Paris, Cerf
- Brader Ted, Valentino Nicholas A. et Suhay Elizabeth Suhay “*What Triggers Public Opposition to Immigration? Anxiety, Group Cues, and Immigration Threat*”
University Press of Michigan
- Brady, Henry E., Sydney Verba et Key Lehman Schlozman 1995 « *Beyond SES: A Resource Model of Political Participation*”
The American Political Science Review Vol. 89, No. 2 (Jun., 1995), pp. 271-294
- Bréchon Pierre 2006 « *Comportements et attitudes politiques* », chp4. P79-104
Grenoble, PUG
- Brubaker Rogers, Junqua Frédéric « *Beyond identity* » dans Actes de la recherche en sciences sociales, n°139, 2001, *L'exception américaine (2)*, pp. 66-85
- Campbell D. (2006) « *why we vote : how schools and communities shape our civic life* » Princeton University Press
- Carles-Berkowitz, Isabelle 2002 « *Les jeunes citoyens issus de l'immigration : entre la cité et l'Europe* »
Droit et cultures, no 43, p. 35-57.
- Cesari Jocelyne, Alain M. Moreau et Alexandra Schleyer-Lindenmann 2001 « *Plus marseillais que moi, tu meurs! Migrations, identités et territoires à Marseille* »
Paris, Montréal, L'Harmattan
- Chivallon Christine 1999, « *discours scientifiques et contextes culturels: géographies britanniques et françaises à l'épreuve postmoderne.* »
Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine
- Cohen Aaron, Vigoda Eran et Samorly Aliza 2001 « *Analysis of the Mediating Effect of Personal-Psychological Variables on the Relationship Between Socioeconomic Status and Political Participation: A Structural Equations Framework* »,
Political Psychology, vol. 22, n° 4, 2001, p. 727-757.
- Collin Jean-Pierre et Beher Laurence (2008) « *La participation et la représentation politique des membres des communautés ethnoculturelles au sein des instances démocratiques municipales* »I.N.R.S 2008
- Conseil des Relations Interculturelles 1999 « *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise, pour une meilleure participation au sommet du Québec et de la jeunesse* » Québec, Conseil des relations interculturelles
<http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/publications.html>
- DGE, « *Série d'analyses de la population active immigrante : Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada* »
- Denni B. et Lecomte,P. 1990 « *Sociologie du politique* », P 8-52
Presses Universitaires de Grenoble.
- Dupuy-Deri Francis, 2010, “*Lacrymos, qu'est qui fait pleurer les anarchistes?* »
écosociété ed
- Downs Anthony (1957) “*an economic theory of démocratie*” Haper ed. 310 pp
- Druckman James N. Æ, McDermott Rose McDermott (2008) « *Emotion and the Framing of Risky Choice* »
Political Behaviour 30:297–321
- Gélineau François et Morin-Chassé alexandre « *les motifs de la participation politique au Québec*»

- Directeur général des élections du Québec, novembre 2009- rapport élections 2008
- Dubet F. et Lapeyronie D., 1992, « les quartiers d'exil » dans « *la galère* »
Paris ed, du Seuil
- Elbaz, Mikhaël (1994). « Ethnicité et générations en Amérique du Nord. Le cas de la seconde génération de Juifs sépharades à Montréal. »,
Revue internationale d'action communautaire, vol. 31, no 71, p. 63-77.
- Ellemers Naomi (ed), Russell Spears, and Bertjan Doosje 1999 “*Social Identity: Context, Commitment, Content* “
Ellemers Naomi (ed),.
- Eliasoph Nina , 2010, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*,
Economica, coll. « Etudes Sociologiques », p5-76 et 239-317
- Erickson Erik, 1004 « *Adolescence et crises : la quête de l'identité.* »
Ed. Flammarion; réédition de 1998, 340p
- Festinger Leon, 1956, “*When Prophecy Fails*”
réédition de 2011 Martino Fine Books ed.
- Fong Eric et Ooka Emi 2002 « *The Social Consequences of Participating in the Ethnic Economy* »,
International Migration Review, vol. 36, no 1, p. 125-146
- Gaxie Daniel (1978) “*Le cens caché*”
ed. Seuil, Paris
- Gélinas François et Teyssier Ronan (2012) : « *Le déclin de la participation électorale au Québec 1985-2008* » Dans Cahiers de recherche parlementaire et électorale numéro 6_aout 2012 p27
- Germain Annick, « *Capital social et vie associative de quartier en contexte multiethnique : Quelques réflexions à partir de recherches montréalaises* »
Revue de l'intégration et de la migration internationale, vol. 5, n° 2, 2004, p. 191-206
- Gérard Bouchard et Charles Taylor, 2008 « *Fonder L'avenir. Le temps de la réconciliation* ».
Dans Rapport-Québec-Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, page 118.
- Goodkind, Jessica R. et Pennie G. Foster-Fishman 2002 « *Integrating Diversity and Fostering Interdependence: Ecological Lessons Learned About Refugee Participation in Multiethnic Communities* »
Journal of Community Psychology, vol. 30, no 4, p. 389-409
- Gouvernement du Canada, 2010 « *découvrir le Canada : droits et responsabilité liés à la citoyenneté* »
Guide d'étude pour l'examen de citoyenneté p 8-10.
- Gouvernement du Québec :
« *Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec* »
Et « *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination* »
Document de consultation
Et « *Consultation 2008-2010 caractéristiques de l'immigration au Québec* »

- Cahier parlementaire.
- Gschwend Thomas (2007) “*Ticket-splitting and strategic voting under mixed electoral rules: Evidence from Germany*”
European Journal of Political Research 46: 1–23
- Hall Stuart 2007 « *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies* »
Paris, Éditions Amsterdam
- Hamel Pierre, 2012, “global social movement: politics, subjectivity and human rights” dans “*Sociology Today: Social Transformations in a Globalizing World*”
Ed. Arnaud Sales, chp. 6, p 171- 183
- Hobsbawm Eric, 1983, “*the invention of tradition*”
Oxford university press
- Huddy Leonie; Feldman Stanley; Taber Charles; Lahav Gallya (2005) « *Threat, Anxiety, and Support of Antiterrorism Policies* »
American Journal of Political Science, Vol. 49, No. 3. (Jul., 2005), pp. 593-608.
- Jedwab Jack 2006 « *La participation électorale des groupes ethniques et immigrants au Canada* »
Perspectives électorales, VOL. 8 • NO 2 • décembre 2006
- Jenning M. (2009) « *politics across generations : familiy transmission reexamined* »
Journal of Politics 71 : pp782-799
- Jenson Jane , Remacle Éric , Marques Pereira Bérengère, 2007, « *L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques* »
PUM
- Kimlicka W., 1995, « *Multicultural citizenship: a liberal theory of minority rights* »
Oxford University Press.
- Labelle Micheline (2011) « *Les limites indépassables de l'interculturalisme en contexte canadien : un chemin semé d'embûches* » Chapitre 8 : Interculturalisme
prospectives, directions pour l'avenir.
- Labelle Micheline, Salée Daniel, Frenette Yolande 2008 : « *incorporation citoyenne et/ ou exclusion? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine* »
CRIEC – Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté
- Labelle Micheline, Field Ann-Marie, Icart Jean-Claude 2007« *les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec* »
CRIEC – Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté
- Lazarsfeld P. Berelson et Gaudet (1944) “ *The People's Choice*”
New York, Columbia University Press
- Lewin Kurt. , 1948 ,”*Resolving Social Conflicts.*”
New York, Harper and Row Publishers
- Li Peter S., « *Social Capital and Economic Outcomes for Immigrants and Ethnic Minorities* »
Journal of International Migration and Integration, vol. 5, n° 2, 2004, p. 171-190.
- Licata Laurent, 2007, « *La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'autocatégorisation : le soi, le groupe et le changement social* ».
Revue électronique de Psychologie Sociale, n°1, pp. 19-33.
- López-Pintor Rafael 200) « *Consultations après-conflit et clivages interethniques* :

- Comment encourager la participation électorale »
 Perspectives électorales, VOL. 8 • NO 2 • décembre 2006
- Lupia. Arthur (1994) “*Shortcuts versus Encyclopedias: Information and Voting Behavior in California Insurance Reform Elections.*”
 American Political Science Review 88: 63-76.
- Mata, Fernando, Brodhead, John D., et Petersen Isabelle (2000). “Youth Volunteering in Canada : Reflections on the Ethnic Dimension”
 Ottawa, Draft from the Strategic Research and Analysis, Multiculturalism Program
 Department of Canadian Heritage
- McCarthy Peter, 2009, “*Writing Diaspora in the West: Intimacy, Identity and the New Marginalism*”,
 Palgrave Macmillan
- Mc Dougall William 1929) “Materialism and Emergent Evolution”, p 78-146
 D. Van Nostrand Company, 249 p
- Martiniello Marco 2011 « *la démocratie multiculturelle, Citoyenneté, diversité, Justice sociale.* » Presses Science po Hutchinson Radius ed.
- Matheson Andrew (2006) « *Le chemin de l'intégration : La représentation politique des Sud-Asiatiques canadiens dans les banlieues* » dans perspectives électorales vol8 n2 décembre 2008
- Meintel Deirdre (1993). « *Transnationalité et transethnicité chez des jeunes issus de milieux immigrés à Montréal* »
 Revue européenne des migrations internationales, vol. 9, no 3, p. 63-79
- Michelat G. Et Simon M. (1977) “*classe religion et comportement politique* ”
 FNSP-ed sociales Paris
- Milgram Stanley, 2004.”Obedience to Authority: An Experimental View”,
 Harper Collins ed.
- Milton Lodge, Taber Charles S. (2005) « *The Automaticity of Affect for Political Leaders, Groups, and Issues: An Experimental Test of the Hot Cognition Hypothesis* »
 Political Psychology Volume 26, Issue 3, pages 455–482, June 2005
- Mucchielli, Roger 2009 « Le travail en équipe »
 Éditions ESF
- Mutz Diana C. Mutz (2000) « *The Consequences of Cross-Cutting Networks for Political Participation* »
 American Journal of Political Science, Vol. 46, No. 4 (Oct., 2002), pp. 838-855
- Neves Ramos Ana Rosa 2006: « *être immigrant et citoyen au Québec contemporain* »
 Interface brasil / canada RIO GRANDÉ
- Oxley Douglas R. (2008) « *Political Attitudes Vary with Physiological Traits* »
 University of Nebraska Press
- Palfrey T. et Rosenthal H. (1983) “*a strategic calculus of voting*” Martinus Nihoff publisher
- Paperman Patricia (1992) « *Les émotions et l'espace public* »,
 Quadreni Vol 18, n 18 pp 94
- Perrineau P. , (1996) « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gauchisme »,
 dans P. Perrineau et C. Ysmal, eds, “*Le vote de crise*”
 Paris, Presses de la FNSP. pp243-263
- Piaget Jean 1932 “*The Moral Judgment of the Child,*”

- London: Kegan Paul, Trench, Trubner and Co. P-236-416
- Piaget Jean 1962 "The Language and Thought of the Child"
London: Kegan Paul, Trench, Trubner and Co
- Piché Victor 1978 : « *la sociologie des migrants au Québec* »
Canadian studies in population vol 5 p 37-53
- Potvin Maryse 1997. « *Les jeunes de la deuxième génération haïtienne au Québec : entre la communauté "réelle" et la communauté "représentée"* »
Sociologie et sociétés, vol. XXIX, no 2, p. 77-101
- Putnam Robert D. "Bowling Alone: America's Declining Social Capital"
Journal of Democracy, January 1995, pp. 65-78.
- Rea, Andrea (2001). « *Jeunes immigrants dans la cité. Protestation collective, acteurs locaux et politiques publiques* » p 34-122
Labor (Bruxelles), Éditions Labor,
- Rocher, François et als. (2007) *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*, CRIEC, Montréal, 2007
- Ross Lee. 2004, « The intuitive psychologist and his shortcomings: Distortions in the attribution process ». In L. Berkowitz (dir.), *Advances in experimental social psychology*
Elsevier Academic Press, 438 p
- Schumpeter Joseph (1942) "*Capitalisme, socialisme et démocratie*"
- Sears David O, and Valentino N. A.(1997) « *political matters :Political events as catalyst of preadult socialisation* »
American Political Science Review 91 pp 45-65
- Simard Carolle (2006) « *La participation politique des nouveaux Canadiens : Une étude exploratoire* » Perspectives électorales, VOL. 8 • NO 2 • décembre 2006
- Simard Carolle (2003) « *Les élus issus des groupes ethniques minoritaires à Montréal : perceptions et représentations politiques, une étude exploratoire* » dans *Politique et Société* Volume 22, numéro 1, 2003, p.20
- Skinner Buhrus Frederick 1972 « *Par delà la liberté et la dignité* »
Ed. Robert Laffont
- Smith A.D. 1999 "Myths and Memories of the Nation" chp 1 p 3-19 et chp 6 p 163-181
Oxford University press
- Stürmer Stefan et Bernd Simon (2009) « *Pathways to Collective Protest: Calculation, Identification, or Emotion? A Critical Analysis of the Role of Group-Based Anger in Social Movement Participation* »
Journal of Social Issues 65 (4), pg. 681-705
- Tajfael, H., & Turner, J., 2001, "An integrative theory of intergroup conflict. *Intergroup relations: Essential readings*" p. 94-109
New York, NY, US: Psychology Press
- Verba S. , Norman H. et Nie, Jae-on Kim: (1979) "*Participation and Political Equality: A Seven-Nation Comparison*"
Cambridge University Press
- Vatz-Laaroussi Michel (2009,2011) : « *Les immigrants et la politique* »
LA TRIBUNE 04 avril 2011
- Et « *Les immigrants et la politique municipale : un défi pour les régions* »
LA TRIBUNE 04 novembre 2009

Weinstock Daniel (2000) « la citoyenneté en mutation »

Dans « *vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation* », Boisvert Y., Hamel

J. et Molgat M.(dir), Montréal Liber 2000, p 15-26

Wayland, Sarah V. (1995). « *Immigrants into Citizens: Political Mobilization in France and Canada* »

Maryland, University of Maryland, electronic resources

http://im.metropolis.net/frameset_f.html

Wieviorka Michel et Ohana Jocelyne (dir.) (2001), « *La différence culturelle. Une reformulation des débats. Colloque de Cerisy* » Paris, Balland. Pp. 414-427

ANNEXES:

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE POUR ENTRETIEN

I. Questions générales

- 1- Vous habitez au Québec, vivez à Montréal : pouvez-vous me raconter comment vous êtes arrivé ici ?
- 2- Depuis combien de temps demeurez-vous au Québec? L'avez-vous quitté?
- 3- Aujourd'hui, comment décririez-vous votre vie (emploi, famille, ami, etc..)?

II- Identité citoyenne

- 1- Avez-vous demandé la citoyenneté canadienne ? depuis quand ? dans quelles circonstances ? Pour quelles raisons ?
- 2- Quelle est votre évaluation de votre parcours d'acquisition de la citoyenneté ?
- 3- Possédez-vous des citoyennetés multiples?
(Relance : si oui comment les vivez-vous?)
- 4- Que signifie pour vous être un citoyen?
- 5- Comment évaluez-vous votre statut de citoyen canadien?
Comment ce statut s'exprime-t-il au Canada, au Québec?
- 6- Est-ce que vous vous considérez comme quelqu'un d'actif sur le plan de la citoyenneté ? Est-ce que vous vous considérez comme un citoyen québécois, canadien, international ?
- 7- Au Canada, participez-vous aux élections : fédérales, provinciales, municipales, autres? et hors du Canada? Quelle est votre participation?
- 8- Quelle est votre perception de la politique québécoise, canadienne? Comment évaluez-vous OU trouvez-vous la manière dont se déroule la politique au Québec ? Au Canada ?
- 9- Avez-vous un parti politique préféré ? Des députés ? Des élus ?
- 10- Participez-vous autrement à la vie citoyenne au Canada ? (Relance : communauté, bénévolat, blog, manifestation, autres...)
- 11- Suivez-vous l'actualité québécoise? Canadienne?
Dans les autres pays?
- 12- Quelles sont vos habitudes de consommation médiatique (presse, émissions, Internet, radio)
Avez-vous un média préféré ou une émission préférée?
Utilisez-vous des médias non canadiens?

III- appartenance

- 1- Mise en situation : S'il y avait un match de votre sport préféré (option un concours de chanteurs) qui supporteriez-vous dans les configurations suivantes : Québec- Canada, Québec- pays d'origine, Canada-pays d'origine?
(Relance : pourquoi?)
- 2- Vous sentez-vous québécois?
- 3- Vous sentez-vous canadien?
- 4- Vous sentez-vous appartenir à une autre communauté ?
- 5- Si oui comment vivez-vous cette appartenance multiple ?

6-Quelle est votre rapport à la société québécoise? Canadienne? Vous considérez-vous comme faisant partie de cette société ? Pourquoi ? Dans votre parcours y a-t-il eu des événements qui ont facilité ou bloqué votre intégration à la société québécoise, canadienne? Quelle est votre évaluation de votre parcours au sein de la société québécoise?

7-Comment pensez-vous être perçus dans votre vie de tous les jours. Comment pensez-vous que vous perçoivent les autres communautés immigrantes? La communauté Québécoise? Canadienne?

8-Plus généralement, quelle est votre perception du rapport des immigrants au Québec, Canada?

9-Pour finir, si vous deviez améliorer des choses au Québec, que feriez-vous ?

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE POUR SONDAGE

	Questions générales			Numéro :
--	---------------------	--	--	----------

1	Je suis citoyen canadien	oui	non			
2	Je vis au Canada depuis	5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20ans	20 ans et +
3	Maitrise du français	Très faible	faible	moyenne	forte	Très forte
4	Maitrise de l'anglais	Très faible	faible	moyenne	forte	Très forte
5	Maitrise de la langue d'origine	Très faible	faible	moyenne	forte	Très forte
6	Je m'informe	Par internet	Par les journaux	Par la télévision	autre:	
7	Je lis un quotidien du Québec	jamais	parfois	souvent	Lequel :	
8	Je suis	Un homme			Une Femme	
Répondre aux affirmations suivantes en cochant la case correspondante						
9	Au Canada j'ai des droits et des devoirs	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Tout à fat en accord
10	je participe aux élections fédérales	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Tout à fat en accord
11	je participe aux élections provinciales	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Tout à fat en accord
12	je participe aux élections municipales	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Tout à fat en accord
13	Je participe aux élections dans mon pays d'origine	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Tout à fat en accord
14	Je me sens représenté par la classe politique	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Tout à fat en accord
15	Je connais mon député. je sais qui est mon député provincial	oui			non	
16	Je connais mon député. je sais qui est mon député fédéral	oui			non	
17	Je suis citoyen du monde	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
18	J'ai une double citoyenneté (ou plus)	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
19	Je suis l'actualité canadienne	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
20	Je suis l'actualité québécoise	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
21	Je suis l'actualité de mon pays d'origine	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
22	J'ai un parti politique préféré	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
23	Je m'implique dans ma communauté (bénévolat, blogues, militantisme...etc.)	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
23 a	Comment ?					
24	être citoyen canadien est une source de fierté	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
25	Je vote principalement pour les idées des partis politiques	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
26	Je vote principalement car c'est un devoir de citoyen	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord

27	Je vote principalement contre un parti ou une idée politique	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
27 a	Laquelle ?					
28	La souveraineté du Québec limiterait mes droits de citoyen	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
29	Le style politique du Québec impose trop ses choix	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
30	Je suis d'accord avec la politique de Stephen Harper	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
31	J'ai un rôle à jouer dans la société	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
32	je me sens canadien	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
33	Je me sens québécois	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
34	Je me sens montréalais	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
35	Je me sens : autre	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
36	Je suis de cultures multiples	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
37	La société canadienne est accueillante	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
38	La société québécoise est accueillante	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
39	La société montréalaise est accueillante	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
40	Je suis perçu comme un immigrant	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
41	Je suis perçu comme un citoyen	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
42	Avez-vous des enfants nés au Québec?	OUI	NON			
42a	Si oui seront t'il perçut comme des québécois?	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
43	Il est facile de s'intégrer à la culture Canadienne	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
44	Il est facile de s'intégrer à la culture Québécoise	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
45	Il est facile de s'intégrer à la culture de Montréal	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
46	La langue française est importante au Québec	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
47	La langue française est importante pour moi	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
48	Je suis d'accord avec la loi 101	Tout à fait en accord	En accord	indécis	En désaccord	Très en désaccord
49	Au Québec ce que j'aime le plus c'est					
50	Au Québec ce que j'aime le moins c'est					

